March 1819. — 15/

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/cajusigulaoulemp00lore

J. Muller Sc. Luxem.

Vue du Village d' Igel

CAJUS IGULA,

O U

L'EMPEREUR CAJUS CÉSAR CALIGULA,

NÉ A IGEL

Le 31. Août de l'an 764 de Rome ou 11me. de J. C. Ere commune.

ESSAI

PAR FORME DE DISSERTATION sur le ſujet & l'Epoque du fameux Monument, appellé communément LA TOUR D'IGEL, *ſitué à l'extrêmité du Luxembourg au bord de la Moſelle, entre les Confluens de la Saare & de la Sure, avec les deſſeins de ſes quatre faces en détail.*

A LUXEMBOURG,

De l'Imprimerie des Héritiers d'André Chevalier.

M. DCC. LXIX.

Plinius secundus (genitum) in Treveris vico ambito rivis supra confluentes; addit etiam pro argumento aram ibi ostendi inscriptam ob Agrippinæ puerperium.

Suetone Emp. Caligula.

A MESSEIGNEURS LES TROIS ETATS DU DUCHÉ DE LUXEMBOURG ET COMTÉ DE CHINY.

MESSEIGNEURS,

VOS RR. N. G. ET SS. *m'ayant honoré de la commiſſion de faire réparer les bréches que le tems avoit faites au célébre Monument d'*IGEL, *& d'empêcher au poſſible qu'il ne ſuccombe à la fin*

sous les traits de cet ennemi de toutes choses : Ce seroit peu, me semble-t-il, si je m'étois contenté d'exécuter cette gracieuse commission avec toute l'exactitude dont l'Assemblée me croïoit capable, & si je ne rapportois au moins dans ses Archives un tableau fidele de ses proportions, de ses figures & de son inscription qui, au moyen de cette réparation, ont reparu plus distinctement qu'elles ne s'étoient montrées à ceux qui l'ont ci-devant examiné.

L'honneur de cette commission a piqué ma curiosité; j'ai levé & dessiné moi-même toutes les figures gravées sur les quatre faces ✝ leurs attitudes, leurs habillemens & les caractères de l'inscription, avec la précision la plus scrupuleuse pour les combiner avec les desseins & les descriptions, que les Auteurs, que j'ai pû me procurer, en ont données; mais en les confrontant j'ai remarqué avec étonnement, que toutes ces descriptions sont infectées d'erreurs, de suppositions, d'illusions, & que le systême le plus accrédité ne répond nullement à ce que cette colonne représente.

× C'est grand dommage que notre auteur, qui s'est donné tant de peines a dessiner le monument, n'ait pas employé un meilleur graveur pour le faire mieux connoître; car rien n'est plus médiocre que ces planches — × le fond de son raisonnement perd la moitié de sa valeur a cause des objets si mal representés.

Ma curiosité semble donc tourner en devoir; & je

penſe, MESSEIGNEURS, *qu'ayant fait la glorieuſe dépenſe de garantir cette précieuſe relique de l'antiquité, du dépériſſement dont elle étoit menacée, il eſt digne de Votre Amour Patriotique de déſabuſer le Public de l'erreur, où ces Ecrivains (qui n'ont pas examiné les choſes d'aſſez près) l'ont jetté, ſoit ſur le détail, ſoit ſur l'enſemble de ce Monument.*

Je ne prétends pas, MESSEIGNEURS, *& n'ai pas la vanité de m'ériger en cenſeur des* ORTELIUS, *des* VIVIENS, *des* CAMPS, *des* HEROLDS, *des* FREHERES, *des* BROWERS, *des* WILTHEIMS, *des* MASENIUS *& des* HONTHEIMS. *Mais j'oſe dire que tous ſe ſont trompés en quelque choſe, & ſur-tout dans le point ſur lequel ils s'accordent le plus.*

Novice dans l'étude des Antiques, éloigné des grandes Bibliothèques, je penſois d'abord me borner à Vous donner le détail des parties ſur leſquelles ces Ecrivains ſe ſont trompés; mais il m'a fait peine d'abandonner plus long-tems cette rare Antique à la tyrannie de l'oubli & du préjugé qui, depuis pluſieurs ſiècles en ont offuſqué le mérite; &

cette indignation m'a engagé de tenter quelque chose de plus.

Je ne me contenterai donc pas, MESSEIGNEURS, *de Vous donner une description sincère & détaillée des tableaux de cet excellent reste de la Magnificence Romaine; mais je hazarderai un système suivi des recherches & des réflexions que j'ai faites sur son origine & sa destination. Parce que, comme ce Monument est le plus précieux gage que le Luxembourg tienne de l'Antiquité, son Epoque est un point essentiel de l'Histoire qui a paru sous Vos Auspices : par malheur, elle est celui qui y a été le moins heureusement traité; & ce défaut semble y laisser un vuide contre lequel le Public est en droit de reclamer.*

Je soumets avec plaisir ce foible essor à sa censure, n'ayant pas l'ambition de m'en faire un renom; trop heureux si cet Essai quelconque peut reveiller des Antiquaires habiles & les engager à nous donner sur cet objet quelque chose de plus lumineux, & de tirer de l'obscurité un Monument qui le cède à peu d'Antiques de cette espèce.

J'espère, MESSEIGNEURS, *& c'est-là toute mon*

ambition, que Vous me rendrez la justice d'envisager mon entreprise comme un effet de mon amour Patriotique & comme un témoignage de la parfaite vénération, du profond respect & du singulier dévoüement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

MESSEIGNEURS,

Votre très-humble & très-obéïssant Serviteur,

LORENT.

TABLE

Des Chapitres contenus dans cet Ouvrage.

CHAPITRE I. *IDée préliminaire de la ſituation & de la ſtructure du Monument d'*IGEL. Page 1

CH. II. *Erreurs de ceux qui l'ont examiné & décrit ci-devant.* 5

CH. III. *Diverſes opinions ſur l'objet de ce Monument.* 10

CH. IV. *De la nature & de l'eſpéce de ce Monument.* 16

CH. V. *Du droit des Monumens d'honneur.* 21

CH. VI. *Opinion de l'Auteur & ſes motifs.* 28

CH. VII. *Caligula eſt-il né dans le Trevirois ? Eſt-il né l'année* 11^e^. *de J. C. ou 764 de Rome ?* 30

CH. VIII. *Caligula eſt-il né à Igel ?* 49

CH. IX. *Explication des Figures qui couronnent ce Monument.* 67

CH. X. *Explication de la face principale ou Méridionale.* 73

CH. XI. *Explication de la face Occidentale.* 87

CH. XII. *Explication de la face Septentrionale.* 95

CH. XIII. *Explication de la face Orientale.* 102

CH. XIV. *A qui attribuer l'Erection de ce Monument ?* 107

CH. XV. *Remarques ſur l'Inſcription actuelle.* 113

CH. XVI. *Ce qu'on peut croire des Secundins.* 124

CH. XVII. *Raiſons du ſilence des anciens Hiſtoriens.* 137

CH. XVIII. *Auſone parle-t-il de ce Monument ?* 142

CHAPITRE

CHAPITRE PREMIER.

Idée préliminaire de la ſituation & de la ſtructure de ce Monument.

LE Monument que j'entreprens de déchiffrer, eſt de l'aveu de tous les Connoiſſeurs qui l'ont vû, la plus rare & la plus ſuperbe antique, que le tems ait conſervée en-deçà des Alpes ; ſoit pour la grandeur de ſon volume, ſoit pour la beauté de ſa ſtructure, ſoit pour le goût de ſon architecture, ſoit enfin pour l'excellence de ſa ſculpture ; la plus petite parcelle en eſt admirable, les plus petits ornemens ſont d'une perfection achevée ; & je penſe avec AUSONE que les meilleurs Maîtres de l'antiquité ſe feroient honneur d'y avoir part.

Avant d'entrer en détail je dois obſerver avec le P. Bertholet, qu'IGEL eſt un très-mediocre Village du Païs de Luxembourg, recoigné au pied d'une montagne hériſſée de rocs & de pieux de vigne, ſitué ſur la rive gauche

de la Moſelle à ſept lieües de la Capitale, & à deux de Treves; le confluent de la Saare eſt à ſon Orient, celui de la Sure au couchant, le chemin Conſulaire ou la chauſſée Romaine paſſoit ſur la montagne qui le couvre au midi: la grande route de Luxembourg à Treves paſſe à préſent dans ce Village au pied de ce Monument qui en tient le milieu.

Ce Monument, comme remarquent fort bien les PP. Wiltheim & Bertholet, a été conſtruit d'abord en pierres de taille brutes ou piquées, d'une taille énorme à joints ſecs, & n'a été ſculpté que ſur le tas; la pierre dont il eſt conſtruit n'eſt ni de l'eſpèce, ni de la couleur de celle qui ſe trouve en grande quantité ſur le lieu & dans les environs, quoique celle-ci ſoit très-propre à bâtir, & que même tout le Village en ſoit bâti : c'eſt au contraire une pierre blanche, douce, liante, ſemblable à celle que l'on tire de la carrière d'Ottange en Lorraine, dont preſque toutes les antiques du Luxembourg & notamment le Château de Mansfeld, les Egliſes des Jéſuites & des Recollets de Luxembourg & le nouveau Pont de Heſperange ſont conſtruits.

L'élévation de ce Monument depuis le défaut du ſocle juſqu'à la cîme eſt de 64 pieds de France, ſa largeur au pied du ſocle eſt de quinze pieds, & ſa profondeur de douze & demi; de ſorte que toute la pile, en ravalant ce que le comble porte en diminution, contient environ dix mille pieds cubes de taille.

L'Architecture eſt de l'ordre compoſite, très-artiſte-

ment compaſſée & très-regulièrement ordonnée, antique, nette, leſte & mâle ; la ſculpture eſt dans le goût Romain, les tableaux principaux ſont à demi relief, les lezines & les ornemens en bas-relief, les figures bien rangées, ſimples, vives & fort dégagées ; les attitudes naturelles, ſéches & bien découplées, les enfans ſurtout ſont d'un goût excellent, les ordonnances extraordinairement variées ſans confuſion, les viſages pleins d'eſprit & de paſſion, les draperies collantes, unies & naturelles, enfin les ornemens délicats & riches.

En combinant avec cela le volume des carreaux, les machines & les échaffauts qu'il a falu pour les monter, les voitures pour les mener, les ouvriers pour les tirer, manier, deblaïer, ébaucher & poſer, la quantité ſingulière de figures & d'ornemens, la perfection de tout l'ouvrage; il eſt ſenſé que ce ne peut être l'ouvrage que d'un Souverain ou d'un puiſſant Peuple, & c'eſt ce qui a fait dire au P. Brower : *Opus rerum antiquarum curioſis tantùm non inter ſeptem miracula numerandum.*

Le frontiſpice de cet Eſſai préſente ce Monument dans ſon enſemble avec le païſage du Village d'Igel; on pourra y avoir recours dans les paſſages du détail qui y ont trait.

La ſeule choſe que nous avons à regreter, c'eſt le peu de ſoin que nos ancêtres en ont pris, c'eſt le fatal oubli qui nous en a dérobé l'hiſtoire, c'eſt l'atteinte que le tems, qui conſume tout, y a portée ; & plus encore l'injure qu'il a eſſuïée de quelques inſolens qui ſe ſont amuſés d'abatre les figures & d'altérer les ornemens à

coups de fuſil, & des enfans qui par petulance en ont défiguré les tableaux à coups de pierre. On pourroit s'écrier avec Horace : *Unde manum juventus metu deorum continuit ? quibus pepercit Aris ?* L. 1. Ode 25.

Cependant les reſtes que le ſort nous a conſervés ſuffiſent encore pour juger de ſon premier mérite, & fixer le ſentiment des connoiſſeurs : le ſoin Patriotique des Etats de la Province vient de donner un nouveau relief à ce Monument, & pour peu que leurs ſucceſſeurs y veillent, la dernière poſtérité leur aura obligation d'une antique du premier ordre & des meilleurs tems de la grandeur Romaine : ce ſera pour ceux-là un monument éternel de gloire, & pour celle-ci un ſujet perpétuel de reconnoiſſance; elle regardera ce Monument comme un Phœnix reſſuſcité de ſes cendres, ſi l'explication que je hazarde d'en donner peut contenter les antiquaires & les curieux au point d'établir un ſyſtème hiſtorique.

CHAPITRE II.

Erreurs de ceux qui l'ont examiné & décrit ci-devant.

CE MONUMENT a intrigué bien des Savans, ſon deſaſtre en a rebuté d'avantage; mais je dois le dire, pas un de ceux qui l'ont viſité, ne s'eſt donné la peine de vérifier exactement les choſes; & ce défaut d'exactitude les a fait tomber dans des opinions ſi différentes & ſi contraires ſur ſon objet.

Il eſt donc juſte qu'avant d'entrer dans le détail je prévienne le Lecteur de quelques erreurs capitales, adoptées par la plûpart des Auteurs qui ont parlé de ce Monument en détail.

La première de ces *erreurs* conſiſte en ce qu'ils ont crû, quelques-uns même aſſuré, que l'obeliſque, le cône ou le trophée de ce Monument étoit ſurmonté d'une AIGLE.

La grande hauteur, la croute dont le tems avoit couvert ce reſte de figure, la chûte de la moitié ſupérieure, le volume du globe ſur lequel elle eſt perchée, ont dérobé les véritables traits à leur vûë, & le reſte des aîles qui ſont ce qui frappe le plus de loin, ont fixé leur jugement: mais le rapport d'un mauvais Peintre de Luxembourg, nommé Antonius Stephany (qui ne pouvant & n'oſant en approcher de près, s'eſt trompé le premier) eſt la principale cauſe de cette erreur.

J'ai paſſé cinquante fois auprès de ce Monument, je l'ai toûjours examiné le plus attentivement qu'il m'a été poſſible, je n'ai jamais pû croire que cette figure fût le reſte d'une Aigle; j'ai au contraire toûjours ſoupçonné que c'étoient les reſtes d'un Génie.

Enfin, chargé de faire reparer ce Monument, j'ai été charmé de trouver l'occaſion de découvrir le vrai. Comme les brêches les plus conſidérables étoient au-deſſus de la corniche principale, il a falu échaffauder la pile tout à l'entour; ſur cet échaffaut on a monté & dreſſé une échelle de 22 pieds que l'on a attachée aux pieds de cette figure; on a raclé, écuré, lavé la ſuperficie de l'obeliſque : ce fait je lui ai fait donner une couche de couleur à l'huile abſolument analogue à celle que le tems avoit donnée à la pierre, & au moïen de ce, tous les traits ſe ſont repréſentés au vif, & je me ſuis convaincu avec plaiſir, que mon ſoupçon étoit fondé & que ma vûë ne m'avoit pas trompé.

J'ai donc remarqué & l'ai fait remarquer à l'Architecte, aux ouvriers & à tous les curieux que cette figure n'a pas les moindres traits d'une Aigle, que c'étoit en effet le bas d'un génie qui dans ſon entier devoit avoir au moins cinq pieds & demi de haut, les deux jambes juſqu'aux cuiſſes y ſubſiſtent encore ſaines, ſauves & bien formées; l'une étenduë, l'autre agenouillée; un reſte de voile ou de draperie pend des deux côtés, & derrière ce voile ſont les reſtes de deux aîles à demi déploïées pendantes : le

tout exactement comme le représente le dessein que j'en donne, *Planche* 2e. N°. 1°.

Le bruit de cette découverte s'est d'abord répandu dans Treves : des Savans & des curieux sont sortis exprès pour s'en convaincre ; & quiconque voudra se porter au milieu de la ruë, vis-à-vis de la première maison vers Treves, peut en tout tems s'en convaincre par lui-même.

Toute la figure subsisteroit peut-être encore dans son entier, si on n'avoit pris la pierre selon son lit de carrière, ou s'il ne s'y étoit pas trouvé un lit qui, du milieu des cuisses remontant jusqu'à l'échine, a occasionné la chûte de la partie haute de cette figure, comme il arrive toûjours quand on prend les pierres à contre-sens & qu'on les pose à nud : il est même probable que cette figure n'a subsisté entière que très-peu de tems.

La deuxiéme *erreur* consiste en ce que, sur le rapport de ce Peintre, ces Ecrivains ont crû & assuré que le Globe sur lequel ce génie étoit appuyé, étoit *de fer*. Cela prouve clairement que ce Peintre n'en a pas approché.

Puisque de fait la moitié supérieure de ce globe fait corps avec le reste de ce génie, & la moitié inférieure fait corps avec les quatre sphinx qui le supportent. L'une & l'autre est de la même sorte de pierre que le reste de la pile, nous nous en sommes convaincus par plusieurs coups de taille & de pointe ; les deux moitiés de ce globe étoient agraffées par quatre crampons de fer, dont on voit encore les vestiges.

L'intempérie de l'air a gravé ou lavé des sillons dans la

ſurface de ce globe, de façon que d'en-bas on croit y voir des cercles ou traces de fonte, & c'eſt ce qui a donné le change à ces curieux.

La troiſiéme *erreur* conſiſte en ce que, ſur le même rapport, ces Ecrivains ont crû & aſſuré que ce globe étoit *creux*; mais il eſt tout maſſif, le tems y a formé un déjoint de deux pouces, de ſorte qu'on a pû voir au travers; je l'ai fait ſonder avec la main & avec des outils, il n'y a pas une cavité pour y loger une noiſette.

D'ailleurs ſi ce globe étoit creux il n'auroit pû s'y former un déjoint, le poids énorme de la partie ſupérieure l'auroit toûjours fermé en gravitant ſur la gorge de la partie inférieure.

La quatriéme *erreur*, qui eſt une impoſture formelle de ce Peintre, conſiſte en ce que ces Ecrivains ont crû & rapporté ſur ſa foi, que l'on a trouvé *des cendres* dans la cavité de ce globe.

J'ai obſervé que la moitié ſupérieure de ce globe fait corps avec les reſtes du génie; cette maſſe peſe encore à préſent plus de quatre quintaux : comment étoit-il donc poſſible que ce Peintre ſoulevât cette moitié pour y fouiller ? ſix perſonnes à pied ferme la ſouleveroient à peine; mais ſi ce globe étoit de fer, quel moïen d'y pénétrer, n'y ayant ni trou ni ouverture ?

Ces curieux étoient poſſédés de l'idée que l'inſcription leur avoit fait naître; ils faiſoient au Peintre des queſtions rélatives à cette idée, & celui-ci plûtôt que d'aller vérifier les choſes, répondoit tout ce qu'ils ſouhaitoient; il

y auroit trouvé les Secundins tout vivans, ſi on l'avoit preſſé d'avantage.

Il étoit d'ailleurs impoſſible de trouver ſur les lieux une échelle qui atteignît ce globe, & plus impoſſible encore d'y monter par pluſieurs, faute de trouver à les accrocher. Le Racaillon le plus fier & le plus habile n'y arriveroit pas ſans échaffaut, & les échaffauts que j'y ai fait faire, quoique fort leſtes, ont couté dix loüis.

Reſte à ſavoir ſi ces curieux y ont fait cette dépenſe: aucun ne s'en vante; il n'en coûtoit pas tant de mettre cette conjecture ſur le papier: s'ils ſe ſont mis en dépenſe, c'eſt en expoſant témérairement leur autorité, peut-être dans l'eſpoir que perſonne ne feroit jamais les frais de la réaliſation.

La découverte de ces *erreurs* eſt un point capital pour l'hiſtoire de ce Monument, elle ſuffit ſeule pour détruire le préjugé trop accrédité d'un ſépulcre, dont elles étoient le ſeul fondement.

CHAPITRE III.

Diverses opinions sur l'objet de ce Monument.

Tout le monde s'étonne, avec raison, que pas un des anciens Ecrivains, surtout du tems que les Empereurs avoient leur résidence à Treves, ne nous a laissé quelque chose de positif de ce Monument, qui étoit digne de l'attention de tous.

J'essaïerai de donner dans le Chapitre XVII. des raisons de ce silence ou involontaire, ou forcé, ou affecté, qui a ouvert une carrière inépuisable aux antiquaires des derniers tems, & leurs conjectures intriguent étrangement les Critiques de nos jours.

Comme différens Curieux y ont crû voir différemment les mêmes choses, & que la plûpart y a crû voir des choses qui n'y sont pas & qui n'y ont jamais été, il n'est pas étonnant qu'ils se soient livrés à différentes opinions, chacun selon le préjugé de son idée.

Le R. P. Helm m'a communiqué un manuscrit de quelqu'un de la Société du Collège de Treves, je pense que c'est du P. Bernard Theloé, cité par Masenius, qui rapporte quatre sentimens différens sur la nature, l'objet & l'époque de ce Monument. Je les rapporterai ici d'après ce manuscrit, parce que ce sont les seuls qui ont partagé les Auteurs de quelque renom.

La première opinion, y est-il dit, est de Jean Herold,

Allemand, qui croit que ce Monument a été érigé à l'occaſion de la naiſſance de l'Empereur Caligula : *Prima eſt ſententia Joannis Heroldi, de Germaniæ primæ antiquitatibus; is monimentum cenſet poſitum natalibus Caji Imperatoris.*

Je n'ai pû me procurer cet Auteur, quoique j'aïe écrit en différens endroits pour l'avoir; le manuſcrit cité en rapporte un petit précis, qui ne peut donner que peu de lumière à la queſtion; il y a même apparence que Herold n'avoit jamais vû ce Monument, ou qu'il ne l'a vû que très-ſuperficiellement. La ſuite de cette Diſſertation décidera du mérite de cette opinion.

La ſeconde eſt fondée ſur un ancien manuſcrit de l'Abbaïe de S^T^. Maximin près de Treves, qui eſt fondé lui-même ſur la tradition vulgaire, ou qui y a donné lieu; les Auteurs de cette opinion ont crû voir dans le tableau principal de notre Monument le mariage de CONSTANCE CHLORE avec S^TE^. HELENE : *Altera opinio eſt eorum qui monimentum putant eſſe Epithalamion ſive Nuptiale, reperio enim apud Berthelium qui nuptias Helenam inter & Conſtantium Chlorum, hic loci factas putent.*

Cette opinion ne s'accorde ni avec le Monument, ni avec l'inſcription, ni avec l'hiſtoire : je n'ai pas crû qu'elle valoit la peine d'une réfutation, puiſqu'aucun Savant ne s'y eſt arrêté.

La troiſiéme opinion lui donne pour objet l'apothéoſe d'un Général Romain, & pour l'accréditer on a débité qu'on y a trouvé des Médailles avec l'inſcription CONSECRATIO. *Tertia opinio eſt viri doctiſſimi Jacobi Campii . . . :*

quàm apud Georgium Bruin & N. Serarium reperi ; is consecrati cujusdam Principis Romani extare hìc memoriam suspicatur . . . . censet itaque monumentum fuisse apotheosios. At cujus ? an Drusi ?

Cette opinion ne s'accorde pas non-plus avec les tableaux du Monument ni avec l'histoire, elle n'est appuïée sur aucun fondement solide ni plausible.

La quatriéme & la plus fameuse opinion est, que c'est un sépulcre ou mausolée des Secundins ; ce systême, quoique le plus accrédité, doit sa fortune à l'inscription & au Peintre Antonius Stephany * emploïé par Vivien & Ortelius lorsqu'ils ont visité notre Monument. *Quarta non opinio sed sententia est Abbatis Berthelii, Broweri, Orthelii, Freheri, quibus adstipulor*, dit le manuscrit, *tumulum videri seu cippum sepulcralem, quem Secundinus Aventinus & Secundinius Securus parentibus sibique erexerunt. Ità sentire, ut alia abessent omnïa, sola cogit inscriptio.*

Les PP. Wiltheim & Bertholet ont aussi embrassé ce sentiment, & l'illustre Mr. de Hontheim semble y joindre son suffrage.

Il est incroïable combien le P. Wiltheim s'est donné de peine pour ramener toute chose à ce point de vûë ; il a décomposé le Monument, il y a appliqué tout ce qu'il y a de plus singulier & de plus exotique dans la Mythologie Romaine, il en a usé de même avec l'histoire pour tirer de l'obscurité les Secundins que sur la foi de l'inscription il a crû être les fondateurs de ce Monument.

On ne peut refuser au P. Alexandre Wiltheim la gloire

* [illegible]

d'une érudition profonde & d'un travail infatigable; mais il n'a pas toûjours été heureux dans ſes conjectures, il a trop affecté le myſtère, même dans les plus petites choſes, il a ſuppoſé une érudition égale à la ſienne à tous ceux qui ont laiſſé quelque monument, & pour cela même il excéde preſque toûjours les bornes du naturel & du vraiſemblable.

Le P. Bertholet n'a fait que le traduire, & quelquefois fort mal dans la Diſſertation qu'il a donnée au ſujet de notre Monument dans le premier Tome de ſon Hiſtoire de Luxembourg, ſans lui faire l'honneur de le citer.

Mais comme les *erreurs*, dont le rapport du Peintre a infecté leur hypothèſe & que j'ai remarquées au Chapitre précédent, ſont l'unique fondement de ce ſyſtême, je n'ai pû me déterminer de l'adopter; au contraire plus j'avançai dans l'examen du détail, plus ce ſentiment m'a paru inſoûtenable.

Enfin, quoique les PP. Brower, Orthelius, Freher, Wiltheim & Bertholet, de même que l'Auteur du manuſcrit cité ſoient d'accord ſur la nature du Monument, ils différent néanmoins entre-eux ſur l'époque & ſur l'état des Secundins. Berthels a crû que MACEDO, dont parle l'inſcription, étoit le fils de NOE. L'Auteur du manuſcrit penſe que les Secundins, & par conſéquent le Monument, étoient antérieurs à la Domination Romaine: *Ea ſpectare tempora, quæ Jul. Cæſari conſecrata ſunt, neque ad Noé, ſed Principes aliquos Trevirenſes puta Induciomaros, Cingetoriges &c.*

Le P. Wiltheim & les autres mettent ſon époque au

tems de ou même après CONSTANTIN LE GRAND, a cauſe que le Cocher de la Birotte de la face occidentale à une allonge à ſon tricot.

Le P. Maſenius, Auteur des additions à l'Hiſtoire de Treves de Brower, s'eſt auſſi beaucoup tourmenté pour déchiffrer ce Monument : il ne ſait à quelle opinion donner la préférence, & ſemble les adopter toutes ; il ſent néanmoins fort bien, que pour qu'un Secundin fut digne de ce Monument, il faudroit qu'il fut iſſu d'une famille auguſtale : *Undè vel auguſtalis generis vel officii Secundinum fuiſſe non ineptè colligas.*

Il ne balance pas de lui accorder l'honneur de l'apothéoſe, il prétend cependant qu'il n'eſt pas né à Rome ni en Italie, mais à Treves ou dans un Païs du Nord : *Natum illum non Romæ ſed Treviris aut alibi in Borealibus plagis*, cela ne s'accorde guères enſemble, les Allemands croïoient la métempſicoſe & ne connoiſſoient de Dieux que ceux qu'ils voïoient.

Il n'eſt pas éloigné non-plus de croire que ce Monument a été élevé à l'occaſion du mariage de CONSTANCE CHLORE avec STE. HELENE, & que celle-ci étoit de la famille des Secundins : *Equidem non diffiteor, junctas in fidem matrimonii dextras, menſas, ludos, aquilam & orbem, & quædam cætera, tum natale Trevirorum Helenæ à quibuſdam attributum ſolum, Conſtantiique iſtic juncti Thalamos favere huic interpretationi, quin ex ipsâ Secundinorum familiâ natam cenſeri poſſe exiſtimarem, quanquam virtutem natalibus illuſtriorem monſtrarit.*

Voilà certainement des idées bien difficiles à combiner: on ne peut pas bonnement s'orienter ſur ce que ce Pere débite; il a trouvé dans les tableaux des figures que perſonne n'y a vûës, & il a été moins heureux que tous les autres dans leur explication; il a voulu avoir le plaiſir de dire quelque choſe de notre Monument, & nous avons le chagrin de voir qu'il n'a rien dit.

L'embarras & la diverſité d'explication de ces Auteurs, d'accord pour le fond, manifeſtent aſſez le vuide de leur ſyſtême lugubre : on en verra des preuves plus frappantes encore dans le cours de cette Diſſertation, & je ſuis bien perſuadé que s'ils avoient été bien informés de l'état réel des choſes, & ſurtout des *erreurs* développées dans le Chapitre précédent, ils n'auroient pas embraſſé cette opinion.

CHAPITRE IV.

De la nature & de l'espéce de ce Monument.

ABstraction faite de ce que nous venons d'observer & à n'en juger que par ce qui nous reste de l'inscription, on ne devroit pas même douter que ce Monument est un Sépulcre de famille, un Mausolée, ou même un Hypogée.

Mais il n'est certainement ni l'un ni l'autre; ces Monumens lugubres, selon tous les Antiquaires, avoient ou des chambres, ou des cellules, ou des colombaires & des portes d'accès : ils étoient le plus souvent destinés à des familles entières, dont on y portoit les cendres à mesure que quelqu'un en mourroit. ×

× Généralement parlant les Monuments sépulchraux des Anciens, étoient construits et y recevoient les corps morts des propriétaires qui les avoient fait construire; nous savons qu'il existe des exemples anciens comme des modernes qu'on a élevé de pareils trophées à la mémoire d'un sujet qui avoit bien mérité de la patrie, sans que son corps ou ses cendres y fussent inhumés. —

Dans les caveaux, cellules ou colombaires on plaçoit les urnes, dont chacune portoit l'inscription particulière de ses cendres; & ces caveaux étoient régulièrement en terre ou à fleur de terre.

Les illustres familles Romaines avoient leurs Sépulcres à portée de leurs Etablissemens; le plus souvent dans leurs Campagnes: quand ils faisoient la dépense d'en construire de somptueux, c'étoit pour eux, leur Famille, leurs Officiers, leurs Affranchis & leurs Domestiques; on y mettoit ordinairement les lettres H : S : H : S. *Hoc Sepulcrum Hæredes Sequitur.* Ce n'étoit pas pour s'en servir une seule fois, c'étoit pour s'en servir tant que la famille subsisteroit.

Il

Il n'en feroit pas ainfi de celui-ci, fi l'urne eft à la cime couverte d'une figure de plus de dix quintaux pefante; il étoit inutile d'efpérer de pouvoir y revenir.

Mais quelle apparence qu'on ait fait une dépenfe fi énorme pour une feule fois ? ou qu'on y ait logé & confondu les cendres de fix perfonnes, qui n'avoient dans ces environs ni établiffement, ni renom ? Comment les Secundins vivans pouvoient-ils dire : *Parentibus defunctis & fibi pofuerunt*, tandis qu'on ne pouvoit plus y arriver après leur mort ? s'y feroient-ils enterrés tout vivans ?

Les Anciens d'ailleurs avoient coutume de vifiter fouvent les Tombeaux de leurs parens, ils laiffoient des ouvertures aux urnes pour arrofer les cendres de leurs pleurs, ils avoient même des urnes lacrymales pour cela: Quel moïen d'arriver à celle-ci ?

L'antiquité nous a laiffé les débris de quantité de Maufolées & de Sépulcres: Montfaulcon en retrace bon nombre; y en trouve-t-on un feul qui ait la forme & la figure de celui-ci. Vitruve décrit amplement les régles & les manières de les conftruire : notre Monument a-t-il la moindre conformité à ces régles ?

Des pleureurs, des autels, des torches éteintes, des flambeaux renverfés, des têtes de charnier, des cyprès étoient les ornemens ordinaires des Monumens fépulcraux ; le notre ne préfente rien de tout cela.

Dès donc qu'il n'y a ni chambre, ni cellules, ni niches, ni colombaire, ni porte, ni urnes, ni autels, ni aucun des autres ornemens ordinaires, il faudroit faire violence

au bon sens pour croire qu'on ait fait tant de dépense pour bâtir un Sépulcre qui n'en a pas la moindre apparence.

Si au contraire tous les tableaux & les ornemens de notre Monument n'annoncent que fête, que joïe, que bacchanal : que faut-il faire pour se persuader que c'est un Sépulcre ?

Ces Ecrivains ont prétendu que le Globe étoit l'urne de ce Mausolée ; mais a-t-on jamais bâti un Sépulcre pour mettre l'urne au-dehors & à la belle-étoile au risque d'être abattuë par un ouragan, ou d'être culbutée & écrasée par quelqu'autre accident ? *

Le P. Wiltheim, pour appuïer ce systême lugubre au moins d'un trait de l'Histoire, observe que les Anciens avoient coûtume de placer leurs Tombeaux le long des grands chemins ou sur le bord des rivières, pour faciliter aux Mânes le chemin de l'autre monde : *Creditum, animas vitâ functorum per vias publicas atque flumina ad campos elysios proficisci.*

Mais on ne placoit ces Monumens (du moins les familles illustres) que dans leurs Campagnes à portée de leurs Etablissemens, & point dans le lointain des Païs étrangers; lors même qu'une personne de rang y étoit surprise par une mort accidentelle, on rapportoit les cendres dans le Païs pour être placées dans le Mausolée où l'Hipogée de la famille. Agrippine ne rapporta-t-elle pas les cendres de son mari du fin fond de l'Asie pour leur faire rendre les derniers honneurs à Rome ?

* Sans doute que notre auteur aura oublié que les deux Colonnes Trajane et Antonine, lesquelles chacune supportoient le Simulacre de ces Empereurs [illegible] qui renfermoient leurs cendres ; le Mausolée d'Adrien, ou le Chateau St. Ange étoit aussi surmonté d'une pomme de pin de bronze doré, renfermant les cendres [illegible] laquelle se conserve encore dans la Cour du Belvedere. [illegible] d'Auguste étoit également terminé par un globe à son comble, [illegible] où ses cendres étoient renfermées, [illegible] de ces Sepulchres [illegible] notre auteur souffrit des exceptions [illegible] les étrangers. Ce qu'il n'auroit [illegible] fait de distinguer [illegible] s'il eut voulu être exact — ce passage ainsi que quelques autres, prouvent cet axiome trivial, que celui qui dit trop ne dit rien ou peu de chose — Les plus anciens desseins des Colonnes Trajane et Antonine, nous les representent avec les Statues colossales de ces Empereurs ayant chacune une boule dorée à la main dans laquelle leurs cendres etoient enfermés — je crois même que c'est de là qu'est venue l'idée d'y mettre à leur place les statues de St. Pierre et de St. Paul, afin de leur donner une forme convenable quand on en fit la reparation.

Les autres Sépulcres qui se trouvoient indifféremment le long des chemins & des rivières, étoient des Tombeaux de gens de la basse volée, *minorum gentium*, qui n'avoient pas les moïens de faire des Etablissemens pour cela.

Ce seroit donc une folie de chercher près de Treves dans un Païs sujet à révolution, le Mausolée d'une illustre famille Romaine.

Je crois donc être en droit de conclure que notre Monument n'est pas un Sépulcre & moins encore un Mausolée : que les Ecrivains, qui l'ont donné pour tel, esclaves d'une inscription postiche, dupes les uns des autres, n'ont pas compassé leur systême sur les régles de l'Architecture sépulcrale, & que les premiers surtout l'ont embrassé trop legèrement sur le rapport téméraire d'un mauvais Peintre, qui n'avoit pas la tête assez forte pour examiner les choses de près.

Notre Monument auroit à la vérité plûtôt l'air d'une Apothéose, qui présentoit essentiellement l'essor de l'ame, transportée aux Champs Elisées par une Aigle, & du reste les tableaux des faits historiques du défunt; mais comme ces marques caractèristiques ne s'y trouvent pas, qu'on ne trouve pas non-plus qu'un Empereur ou un Héros de la famille Augustale soit mort dans cette contrée; il seroit difficile, pour ne pas dire impossible, d'en accréditer l'explication; ce systême d'ailleurs n'a pas trouvé de partisan, ce seroit peine perduë que de le combattre.

Il en eſt de même du mariage de CONSTANCE CHLORE: il eſt aſſez décidé qu'il n'a pas épouſé STE. HELENE à Treves; ce mariage d'ailleurs n'étoit pas aſſez agréable à la République pour que le Sénat en perpétuât la mémoire par un Monument ſi ſuperbe, étant notoire que CONSTANCE a été obligé de répudier ſa femme & d'en épouſer une autre pour parvenir à l'Empire ; & enfin le tableau principal, qui en a fait naître la première idée, la dément, les trois perſonnages qui s'y trouvent étant trois hommes.

Notre Monument ne peut donc être qu'un Monument d'honneur, ou ce que les Romains appelloient ARA, élevé par permiſſion du Sénat Romain pour perpétuer la mémoire d'un fait mémorable, d'une aventure extraordinaire, ou pour tranſmettre à la poſtérité un témoignage éternel d'une reconnoiſſance publique.

Avant de propaler mon ſentiment ſur ſa deſtination, il m'a paru néceſſaire de donner un petit précis *du Droit des Monumens d'honneur*, parce que cette connoiſſance contribuë beaucoup à détruire le préjugé commun; & que ſon défaut a fait donner maint Antiquaire dans des écarts, qui déshonorent leurs précieuſes & pénibles recherches.

CHAPITRE V.

Du droit des Monumens d'honneur.

IL eſt certain que nombre d'Antiquaires ſe ſont donné trop de licence dans l'explication des Monumens, & ſurtout les Peres Wiltheim en expliquant les débris de ceux qu'ils ont trouvés dans le Luxembourg, ſoit qu'ils aïent ignoré la Police établie à ce ſujet, ſoit qu'ils n'y aïent pas réfléchi.

Les Romains devoient toute leur grandeur à l'étenduë & à l'exactitude de leur Politique, ils ont établi une police pour toute choſe : ç'auroit été un défaut eſſentiel dans leur gouvernement, s'ils avoient laiſſé cette partie, qui intéreſſoit ſi ſingulièrement leur ambition, ſans régle & ſans juriſprudence; ils auroient abandonné à l'arrogance des particuliers des honneurs réſervés au ſeul mérite & conſacrés à l'émulation publique.

Chez les Romains le nombre des dignités, des victoires, des triomphes, des monumens, étoient autant de titres de grandeur ſur leſquels ils comptoient les dégrés & meſuroient l'éclat de leur Nobleſſe; il faloit donc une police pour que les riches indolens ne s'élevaſſent point ſur les gens de mérite, & n'achetaſſent les honneurs à prix d'argent.

Ne craignons rien : les Romains n'ont pas été en défaut de ce côté-là; dès le commencement de la République

on a mis des bornes à la vanité : perſonne n'oſoit ſe prévaloir de l'honneur d'un Monument ſans un Décret du Sénat, & le Sénat ne l'accordoit que pour un ſervice public & très-important aux perſonnes du premier ordre.

Cette Police étoit néceſſaire du tems de la République pour borner l'ambition des Conſuls & la fougue des Généraux; auſſi voïons-nous que pour la première expédition de Jul. Céſar dans les Gaules quoique glorieuſe, non-ſeulement on lui a refuſé les honneurs du triomphe, mais on l'a déclaré ennemi de l'Etat, parce qu'il avoit outre-paſſé les termes de ſa miſſion. Tenons pour régle que l'honneur du triomphe & l'honneur des Monumens ont toûjours marché de pas égal.

Il eſt vrai qu'on en uſa bien différemment lorſque ce Prince eut acquis la puiſſance ſouveraine, on a paſſé d'une extrêmité à l'autre. La flatterie a commencé avec la ſujétion, elle eſt accruë avec le deſpotiſme ; mais elle ne ſervoit d'abord que les Souverains mêmes, puis leurs familles & enfin leurs favoris & leurs amis. Les Sénateurs déchus de leur première vigueur s'empreſſerent à l'envie d'inventer des honneurs & des Monumens pour en idolatrer leurs Princes; il en faloit pour chaque action de leur vie, des Monumens de clémence, de libéralité, d'amitié, d'adoption & même de vengeance : *Aram clementiæ*, *aram munificentiæ*, *aram amicitiæ*, *aram adoptionis*, *aram ultionis*. C'eſt par des moïens ſi bas & ſi honteux que le Sénat flattoit l'orguëil des Princes & cultivoit leur faveur.

Sur la fin de la vie de Jul. Céſar ces honneurs furent

fort communs. Ils le furent d'avantage ſous AUGUSTE, qui pouſſa la vanité juſqu'à ſe faire déïfier tout vivant, à ſe faire élever des Temples & créer des Prêtres.

On peut dire que ce tems eſt la véritable époque de la plûpart des Monumens précieux, & on peut calculer que dans ce court intervalle il s'en eſt plus élevé que depuis ce tems juſqu'à nous ; ce Prince politique contint & amuſa les Peuples, piqua l'émulation publique, flatta le Sénat & affermit en même-tems l'autorité Impériale par ces ſortes d'hommages, auxquels ſes favoris & ſes Généraux eurent bonne part.

Les Romains n'étoient pas ſeuls à honorer ainſi leur eſclavage : cette fureur a gagné juſques chez les Nations les plus barbares ; c'eſt ce qui fait dire à Cauſabon, *Præf. ad Moniment. ancyr.* QUOD *poſtquàm ſemel inſtitutum eſt, pleræque Provinciæ exemplum ſecutæ pro magno beneficio poſtularunt, ſibi jus dari* ARÆ *ponendæ aut templi in aliquâ ſuarum urbium; ubi communi nomine populi totius Provinciæ, honoris ejus* (AUGUSTI) *causâ, & ſacra facerent & ludos ederent. Talis in Galliâ Lugdunenſis* ARA, *talis in alterâ parte Galliæ* ARA *Narbonnenſis, & in aliis Provinciis aliæ* „ ajoutons *talis* ARA *Ubiorum, talis* ARA *Treverorum* de quâ Plinius.

Cependant il n'en fut plus de même ſous les Empereurs poſtérieurs, car quoique ſous eux le Sénat ne fût plus que le ſimulacre de ce qu'il avoit été, & qu'on ne lui laiſsât plus que l'honneur de la forme, la police des Monumens étoit plus ſévèrement obſervée qu'auparavant : elle ſervoit d'appât à leur jalouſie, & il leur ſembloit que les honneurs

qu'ils accordoient aux autres, diminuoient quelque chose du leur.

Après la mort d'Auguste, & Tibère étant affermi sur le Thrône, le Sénat accoûtumé aux bassesses, lui proposa toute sorte de nouveaux honneurs; on décréta de donner à Livie le nom de *Mere de la Patrie*, d'élever à Tibère un monument d'adoption, de clémence, &c. *Præceperant animis orationem Patres, quo quæsitior adulatio fuit, nec tamen repertum, nisi ut effigies Principum, Aras Deûm, Templa & arcus aliaque solita censerent.* Tacit. L. 3. *Patres aram clementiæ, aram amicitiæ effigiesque circum Cæsaris & Sejani censuere.* L. 4.

Mais cet Empereur, par une politique plus conforme à son humeur & pour que d'autres ne puissent prétendre à ces sortes d'honneurs, les refusa tous & défendit même de lui élever un Monument. *Moderandos fœminarum honores dictitans; eâdem se temperantiâ usurum in his quæ sibi tribuerentur : cæterum anxius invidiâ & muliebre fastigium in sui deminutionem accipiens, ne lictorem ei decerni passus est Aramque adoptionis aliaque ejusmodi prohibuit.* Tacit. L. 1. Annal. c. 14. Il en fit de même lorsqu'Agrippine, le Sénat & le Peuple vouloient venger la mort de Germanicus : *Atque idem cùm Val. Messalinus signum aureum in æde martis ultoris, Cæcin. Severus aram ultionis statuendam censuissent, prohibuit : ob externas ea sacrari victorias dictitans.* Le même *L.* 3. *C.* 18.

Dès-lors il n'étoit plus question de Monumens pour les particuliers, l'exemple du Prince suffisoit pour contenir les autres; ç'auroit été un crime de lèze-Majesté que d'y prétendre.

Caligula son successeur, moins politique que cruel, en fit une loi générale; il défendit qu'on décernât des Statuës ou des Monumens à ame qui vive : *Vetuitque post hæc viventium cuiquam statuam aut imaginem, nisi consulto se & autore, usquàm poni. Sueton. L. 4. C.* 34. Cette Loi ne regardoit pas seulement le territoire de Rome, mais toutes les Provinces. Malheur à celui qui auroit risqué de lui demander la permission d'un Monument.

La remarque de Torrentius sur ce passage mérite d'être rapportée : *Tiberius sibi tantum nisi permissu suo statuas poni vetuit*, Cajus *omninò cuiquam; quod deinceps observatum est.* Cette défense a toûjours subsisté depuis, quoique toutes les Ordonnances de cet Empereur aïent été révoquées.

Elle a même passé dans le Corps de Droit, pour faire partie de la Jurisprudence publique : *Nemini licet in viâ publicâ monimentum extruere.* L. 2. ff. de Loco & itiner. public.

Les Successeurs de Caligula ne l'ont pas moins fait observer, puisque nous trouvons que Vologese, Roi des Parthes, voulant honorer la mémoire de l'Empereur Néron, & ayant par ses Ambassadeurs demandé au Sénat la permission de lui élever un Monument, elle lui fut refusée. Aurel. Victor, cité par Mr. Tillemont, Emp. Néron art. 32.

L'Empereur Claude renouvella cette Loi par un Edit solemnel rapporté par Dion, & cependant pour animer les particuliers à conserver les Monumens déjà établis & à contribuer aux réparations des ouvrages publics, il en modifia la rigueur, en permettant à ceux qui auroient

bâti ou rétabli quelque ouvrage public, de s'en faire honneur par une inſcription : *Sanxitque impoſterum ne quis privatus ſine permiſſu Senatûs id faceret; niſi ſiquis opus aliquod aut feciſſet, aut etiam refeciſſet; his enim cognatiſve eorum Monumentum ſui aliquod iis in locis ponere permiſit.*

C'eſt à cet Edit que ſe rapporte le Juriſconſ. Paulus, lorſqu'il dit : *Concedi ſolet, ut imagines & ſtatuæ quæ ornamento Reip. ſunt futuræ, in publico ponantur.* L. 2. ff. de Loco Public.

Denys Godfroid, dans ſa Gloſe ſur cette Loi, au mot *concedi*, ajoûte, *à principe* sc : *eſt enim permiſſu principis opus ex edicto Claudii quod refert Dio.*

Telle étoit & telle eſt encore la Juriſprudence Romaine au ſujet des Monumens d'honneur, il en réſulte :

1°. Que les Monumens d'honneur quelconques, ne s'accordoient que par Décret du Sénat aux Conſuls, aux Généraux, même aux Empereurs & aux Provinces.

2°. Que ceux du premier ordre ne s'accordoient qu'à des perſonnes & des Héros du premier rang, pour des ſervices publics & importans : *ob externas victorias.*

3°. Que ceux du ſecond ordre ne s'accordoient par la même voïe qu'à des perſonnes qui avoient contribué du leur aux ouvrages publics ou à l'ornement de la République.

Je ſuis bien perſuadé que ſi les partiſans des Secundins avoient réfléchi à ces régles, ils ne ſe feroient pas donné tant de peines pour les tirer de l'obſcurité; peut-être y

ont-ils réfléchi, & que c'eſt-là la cauſe qu'ils ſe ſont tant efforcés pour faire un Sépulcre de notre Monument.

Quoiqu'il en ſoit, ce petit précis ſert beaucoup pour en déterminer l'époque, & concourt à établir mon opinion pour le reſte ; du moins on ne m'accuſera pas de l'avoir embraſſée trop légérement.

De ce que je viens d'établir on peut encore conclure qu'après ces Edits & ſous les Empereurs ſuivans, les grands Monumens ſont devenus très-rares, ſoit parce que leur ambition ne permettoit pas qu'on en éléve à des particuliers, ni que les Provinces faſſent des dépenſes pareilles, ſoit parce que celles-ci épuiſées par les tributs, tyranniſées par les Intendans, accablées de dettes & ravagées par les guerres, n'avoient plus le moïen ni l'occaſion d'y penſer, ſoit enfin parce que dans les premiers tems de la liberté du Chriſtianiſme les Evêques s'oppoſoient à ces établiſſemens qui conſervoient toûjours encore un reſte de l'idolatrie.+

+ Quoiques [illegible] peuvent avoir les Regles et les ordonnances la dessus, je ne voit pas trop bien ce que nos Eveques y avoient a faire, eux qui dans les premiers tems de l'Eglise ne se melloient peu ou point de toute cette police civile.

De ſorte que quand l'époque des Monumens eſt douteuſe, ce n'eſt pas dans ces tems qu'il faut la chercher, à moins d'en trouver des veſtiges certains dans l'hiſtoire.

CHAPITRE VI.

Opinion de l'Auteur & ſes Motifs.

CONvaincu des *erreurs* ſur leſquelles les Secundiniſtes avoient fondé leur ſyſtême; perſuadé que notre Monument ne pouvoit être un Mauſolée, j'ai tenté inutilement de combiner & vérifier les deux autres opinions avec ſes tableaux.

Sans reſſource du côté de l'hiſtoire, j'ai trouvé à chaque pas des obſtacles inſurmontables, & plus j'avançai dans le ſyſtême, plus je découvris une perſpective remplie d'abſurdités & d'inconſéquences.

Forcé de les abandonner encore, j'ai fait le même eſſai ſur l'opinion de HEROLD; j'y trouvai au moins du fond & de l'étoffe : le Monument m'a paru digne du ſujet; & le paſſage de Pline, rapporté par Suetone, m'a ſinguliérement confirmé dans ce ſyſtême : plus j'avançai dans l'examen de la queſtion, plus je trouvai qu'il étoit poſſible de percer & diſſiper les ténébres que Suetone a répanduës ſur l'époque & le lieu de la naiſſance de CALIGULA.

Je mets donc en thêſe ou ſi l'on veut en problême que le MONUMENT D'IGEL A E'TE' E'LEVE' L'AN 765 DE ROME OU 12 de JESUS-CHRIST Ere commune, à l'honneur & gloire de GERMANICUS fils de DRUSUS & de ſa femme AGRIPPINE, par Décret du Sénat de Rome aux frais des Treviriens, à l'occaſion de la naiſſance de ſon fils CAJUS

CESAR CALIGULA, arrivée dans ce Village le dernier Août de l'année précédente.

Je ne dissimule pas que cette conjecture m'engage dans une carrière épineuse & d'autant plus embarassante, que je n'ai pû trouver un Auteur qui ait traité cette question à fond, & que pas un de ceux qui ont commenté Tacite, Suetone & Dion, n'a osé décider le point controversé.

L'embarras de convaincre Suetone d'erreur, la nécessité de combattre & de réfuter les Historiens de Treves, la difficulté de détruire le préjugé de l'inscription, & ma propre inexpérience dans ce genre de controverse, avoient sûrement de quoi me rebuter, si le mérite du Monument trop long-tems ignoré, & la facilité d'en combiner les tableaux avec les faits historiques non contestés ne m'avoient encouragé de franchir le pas.

Je ne me flatte pas de pouvoir donner à ce systême un air de démonstration; si je parviens à le rendre probable, je suis satisfait avec usure des peines qu'il m'a coûté: je prie les Savans d'avoir de l'indulgence pour cet essai parce que c'est un premier.

Displiceat, placeat, tamen est laudanda voluntas.

CHAPITRE VII.

Caligula eſt-il né dans le Trevirois ? Eſt-il né l'année 11^e. de J. C. ou 764 de Rome.

LEs Auteurs anciens, non-plus que les modernes ne ſont pas d'accord ſur l'endroit de la naiſſance de CALIGULA : les uns prétendent qu'il eſt né en Italie, les autres dans le Trevirois.

Cn. Lentulus Getulicus, Auteur contemporain & Conſul ſous Tibère dit, au rapport de Suetone, qu'il eſt né à Tivoli, à 7 milles de Rome : *Cn. Lentulus Getulicus Tiburi genitum ſcribit* „ Sueton. Emp. Calig.

Pline le jeune réfute & renverſe ce ſentiment & aſſure qu'il eſt né dans le Trevirois, dans un Village au-deſſus d'un confluent; & pour preuve il dit que de ſon tems on y voïoit un Monument élevé à l'occaſion de cette naiſſance : *Plinius ſecundus in Treviris Vico Ambitarivo ſuprà confluentes; addit etiam pro argumento aram ibi oſtendi inſcriptam ob Agrippinæ puerperium.* Le même, *ibid.*

Suetone, au contraire, prétend de toute force qu'il ſoit né à Antium : *Ego in actis Antii invenio editum. Ibid.* Il ſoûtient chaudement cette thèſe contre Pline.

Il l'a fonde 1°. ſur les Actes.

2°. Sur ce qu'il prétend que CALIGULA eſt né ſous le Conſulat de ſon pere & de C. Fonteïus Capito (ce qui

revient à l'année 12 de J. C. * ou 765 de Rome) & que pendant cette année Germanicus & Agrippine étoient à Rome.

* Ere commune.

3°. Sur ce que les Auteurs qui ont écrit l'hiſtoire d'Auguſte, conviennent que d'abord après ſon Conſulat Germanicus fut envoïé en Gaule, Cajus étant déjà au monde: *Nam qui res Auguſti memoriæ mandarunt, Germanicum exacto Conſulatu in Galliam miſſum conſentiunt jam nato Cajo.* Ibid.

4°. Sur une Lettre d'Auguſte, écrite, dit-il, peu de mois avant ſa mort, dont il infére que Cajus avoit déjà près de deux ans, quand il fut amené à l'Armée; voici la teneur de cette Lettre : *Puerum Cajum XV. Cal. Junii, ſi Dii volent, ut ducerent Talarius & Aſellius, heri cum his conſtitui, mitto præterea cum eo ex ſervis meis medicum, quem ſcripſi Germanico, ſi vellet ut retineret, valebis mea Agrippina & dabis operam ut valens pervenias ad Germanicum tuum.* Suetone en conclut que Cajus n'a pû naître dans un Païs, où il a ſeulement été conduit à l'âge de deux ans. *Abunde arbitror parere non potuiſſe ibi naſci Cajum, quo bimulus demum perductus ab Urbe ſit. Ibid.* Il ſuppoſe donc qu'il a été élevé en Ville juſques-là.

Mais il paroît que Suetone n'agit pas de bonne foi dans tout ceci; ſes argumens ſont plus ſpécieux que concluans: l'eſprit de parti ſemble lui avoir fermé les yeux ſur des vérités frappantes qui lui échappent ailleurs au préjudice de ſon propre ſyſtême.

Il écrivit ſon Ouvrage des douze Céſars pendant ſa diſgrace; il n'étoit donc plus à portée de voir les Actes

originaux, pour ménager ſa réputation; on peut croire que la copie qu'il a vûë étoit altérée ou vicieuſe.

Car Lentulus qui a vû naître & regner Caligula & qui ne l'a que trop connu pour ſon malheur, a ſans doute auſſi puiſé ſon ſentiment dans les Actes ; il n'auroit oſé ſe proſtituer ſur un événement ſi public & ſi récent : il y a lû *Tiburi* pour *Triberi*, ou bien il a pris *Cajus* l'aîné pour *Caligula*, comme Pline le lui reproche : *Quod ante annum ferè natus Germanico filius Tiburi fuerat, appellatus & ipſe Cajus Cæſar.* Et dans ce dernier cas on peut conclure, que du tems de Lentulus la naiſſance de Caligula n'étoit pas encore inſcrite aux Actes, ce qui eſt fort probable.

Puiſque de ce tems la profeſſion *ad Acta* n'étoit pas de rigueur, il n'y avoit pas de tems limité pour la faire; & ce n'eſt que ſous Marc-Aurèle qu'elle a été miſe à ſa perfection, comme nous l'apprenons de Capitolin : *Liberales cauſas ita munivit, ut* primus *juberet apud præfectos ærarii Saturni, unumquemque Civium natos Liberos profiteri, intra tertium diem nomine impoſito.* In vitâ Marc. Aurel.

Si donc cette naiſſance n'avoit été inſcrite aux Actes que poſtérieurement, il ſe peut fort bien que le Secrétaire, ou en tout cas le Copiſte de Suetone y a mis *Vico Antiatino* pour *Vico Ambiatino*, qui lui paroiſſant trop barbare il l'a pris pour une faute, ne s'imaginant pas qu'un enfant de ce rang auroit pû naître dans un Village ſi inconnu.

Pline, contemporain de Suetone, a également puiſé ſon ſentiment dans les Actes; il étoit ſans doute mieux ſervi,

ſervi : Conſul il a pû voir les Actes originaux, il n'auroit pas accuſé Lentulus de menſonge & d'erreur, ſans les avoir conſultés, & ſans s'être aſſuré de ſon fait : il n'a pas pris de ſa tête le *Vico Ambiatino* ou *Ambitarivo ſuprà confluentes*; il avoit d'ailleurs lû l'Ouvrage de Suetone, & cela ne lui a pas fait changer de thèſe. Les Auteurs poſtérieurs n'ont pas non-plus adopté le ſentiment de Suetone, & cela prouve qu'il n'y a pas de fond à faire ſur ce qu'il dit des Actes.

La ſeconde preuve de Suetone n'en eſt pas une, c'eſt une ſimple allégation de ſa part; il eſt unique pour cette époque qui a dérouté preſque tous les Hiſtoriens, embrouillé l'hiſtoire des Empereurs, & fait tomber ſon Auteur dans des contradictions & des anachroniſmes.

Il n'eſt bonnement pas poſſible que Caligula ſoit né ſous le Conſulat de ſon pere, à moins que l'on ne veuille ſuppoſer que Germanicus étoit Conſul ſubrogé avant ſon Conſulat effectif, comme on le verra ci-après. Il ſe peut néanmoins que Germanicus n'a fait ſa Profeſſion *ad Acta* que pendant le ſéjour de ſon Conſulat, & dans ce cas on peut dire que Suetone a pris la date de cette Profeſſion pour celle de la naiſſance; cela même eſt fort vraiſemblable, parce que de ce tems on ne datoit pas chaque fait qu'on enregiſtroit; comme on comptoit les années par les Conſuls, on mettoit les noms des Conſuls à la tête & on écrivoit de ſuite tout ce qui ſe paſſoit ſous leur Conſulat, en y ajoûtant ſeulement les jours & les mois : les Annales

de Tacite & d'autres en ſont une preuve inconteſtable.

Il eſt même naturel que Germanicus n'a fait ſa Profeſſion que pendant le ſéjour de ſon Conſulat ; puiſque, comme il n'y avoit point de terme de rigueur pour cela, on ne peut pas préſumer qu'il ſoit revenu des Gaules pour faire cette Profeſſion ; mais qu'étant déjà Conſul déſigné il l'a différée juſqu'après ſon arrivée à Rome.

Quand on admettroit, néanmoins contre la vraiſemblance, que Caligula eſt né ſous le Conſulat effectif de ſon pere, il ne s'enſuivroit toûjours pas que Caligula n'eſt pas né dans le Trevirois au quartier d'hiver des Légions, puiſqu'Agrippine pouvoit être reſtée à Treves, pendant que ſon Mari fut à Rome.

Ceux qui connoiſſent l'hiſtoire & le caractère de cette Princeſſe, croiront plûtôt qu'elle eſt reſtée un an ſeule à l'Armée, que ſix mois à Rome à l'abſence de ſon Mari.

Au reſte, le témoignage de Suetone mettant cette naiſſance ſous le Conſulat de Germanicus, n'eſt pas aſſez important pour faire abandonner la croïance publique d'alors, pour renverſer celui des autres Auteurs, & pour paſſer ſur d'autres époques plus avérées & plus néceſſaires que celle-là.

Quant au troiſiéme argument de Suetone, il eſt plus propre à confirmer le ſentiment de Pline qu'à le renverſer : il prouveroit ſeulement que Caligula n'eſt pas né après ce Conſulat, & c'eſt ce que perſonne ne prétend. Il avoüe lui-même qu'il étoit déjà Bimulus : *Germanicum exacto Conſulatu in Galliam miſſum jam nato Cajo.*

Il y a grande apparence qu'il y a une tricherie dans ce paſſage de Suetone ; il ſuppoſe ou du moins il inſinuë que Germanicus n'a été envoïé en Gaule qu'après ſon Conſulat, ce qui eſt faux, puiſqu'il conſte qu'il y a été envoïé l'année 10. d'abord après la défaite de VARUS, comme l'obſerve fort bien Juſte Lipſe : *Nam Germanicum conſtat ex Dione, ſtatim à Clade Varianâ continenter in Germaniâ manſiſſe.* Excurſ. ad C. 41. Annal. Tacit. Il y fut envoïé peu de tems après ſon adoption : *At hercule Germanicum Druſo ortum octo apud Rhenum Legionibus impoſuit.* Tacit. Annal. I. C. 3. V. encore M^r. Tillemont Emp. Auguſte, art. 15. Tacite. *ibid.*

Si pour lors il y avoit un CAJUS au monde, ce n'étoit pas CALIGULA, mais CAJUS l'aîné ſon frere, qui eſt né à peu près un an avant lui : *Ante annum ferè.*

Suetone accuſe Pline d'aller contre l'ordre des tems: *Plinium arguit ratio temporum ;* mais il paroît que ce reproche retombe avec plus de juſtice ſur lui-même, ſon quatriéme argument en fournit une nouvelle preuve.

Il eſt palpable que la prétenduë Lettre d'Auguſte parle de CAJUS l'aîné & non pas de CALIGULA, étant conſtant que ce Cajus a été élevé chez l'Empereur, & qu'au contraire Caligula a été élevé à l'Armée où il eſt né ; c'eſt du premier que Suetone dit : *Unus jam puerafcens inſigni feſtivitate, cujus effigiem habitu cupidinis in æde Capitolinæ Veneris Livia dedicavit, Auguſtus in cubiculo ſuo poſitam, quotieſcumque introiret exoſculabatur.* L. 4. C. 7. *De cujus amabili pueritiâ immaturoque obitu ſuprà diximus.* L. 4. C. 8.

La Lettre d'Auguſte parle auſſi d'un Cajus qui étoit déjà Puer, *puerum Cajum*: or en Avril 14. que Suetone ſuppoſe pour date à cette Lettre, Caligula n'étoit encore ni *puer* ni *puerascens*, puiſque ſelon lui il ne pouvoit avoir que 17 a 18 mois.

Il ſemble que le Cajus, dont cette Lettre parle, étoit malade, puiſqu'Auguste veut le faire eſcorter par un Médecin, & il eſt probable qu'il eſt mort avant que cet envoi a pû être effectué.

Il paroît d'un autre côté que cette Lettre eſt une réponſe à une Lettre d'Agrippine, par laquelle cette Princeſſe prend congé d'Auguste & lui redemande ſon fils Cajus qui étoit alors chez Auguste, *puerascens insigni festivitate*, ... *amabili pueritiâ*.

Mais où étoit Agrippine, lorſqu'elle reçut cette Lettre? où étoit Auguſte? Germanicus étoit dans les Gaules depuis ſon Conſulat *exacto Consulatu*. Agrippine ſeroit-elle reſtée en Italie un an après lui? cela eſt impoſſible, comme nous le verrons bientôt.

Si nous ſuppoſons, comme tous les Auteurs l'aſsûrent, qu'Agrippine ſuivoit ſon Mari dans toutes ſes expéditions & que nous y ſuivions Germanicus, il ſera aiſé de convaincre Suetone d'*erreur* ſur l'époque & le lieu de cette naiſſance.

L'année 761 de Rome, 8e. de J. C. Germanicus fut envoïé en Dalmatie avec une nouvelle Armée, pour renforcer Tibere & y finir promptement la guerre, qui fut auſſi terminée cette même année : l'année d'après, 9e. de

J. C., il y fut renvoïé pour de nouveaux troubles qui finirent auſſi d'abord par une victoire complette. *Dion L. 55.* Dans le même-tems de cette victoire arriva la défaite de VARUS, cinq ans avant la révolte des Légions du Rhin, arrivée en 14. *Tacite Annal. L.* 1. *C.* 62. *Dion ibid.* Au commencement de l'année 10^e. de J. C. ou 763 de Rome, GERMANICUS fut envoïé ſur le Rhin avec huit Légions pour venger l'affront de cette défaite : *Germanicum octo apud Rhenum Legionibus impoſuit ... : Bellum eâ tempeſtate nullum niſi adversùs Germanos ſupererat, abolendæ magis infamiæ ob amiſſum cum Quintilio Varo exercitum, quàm cupidine proferendi imperium ... Domi res tranquillæ.* Tacite Annal. L. 1°. C. 3.

Il y reſta juſqu'à la fin de l'année 11. avec Tibère; puiſqu'en l'Automne de cette année ils y ont célébré des Jeux & des Combats à l'honneur de la naiſſance d'Auguſte. * *Ad autumnum uſque commorantes ambo ludis in honorem natalium Auguſti agitandis & equeſtri certamine per centuriones edendo fefellere tempus.* Dion L. C. rapporté par Brower.

* Le 23. Septemb.

Or ſi, comme le prétend Suetone, CALIGULA eſt né à ANTIUM le dernier d'Août 12, CAJUS l'aîné doit être né à la fin de l'année 11. à TIVOLI *ante annum ferè.*

Il faudroit donc admettre de deux choſes l'une, ou qu'Agrippine eſt reſtée en Italie & a été infidéle à ſon Mari; ou qu'étant devenuë enceinte en Gaules, elle en eſt revenuë en Eté de l'année 11. pour accoucher de CAJUS à TIVOLI; l'une & l'autre eſt abſurde & contre la foi de l'hiſtoire.

Il eſt plus naturel, plus honorable pour cette illuſtre Princeſſe de croire, comme la ſuite des faits le vérifiera, qu'elle étoit enceinte de Cajus avant le départ de ſon Mari; c'eſt-à-dire, au commencement de l'année 10ᵉ. Il faut même ſuppoſer qu'elle étoit avancée, puiſqu'un commencement de groſſeſſe ne l'auroit pas empêchée de le ſuivre & d'accoucher à l'Armée, comme elle a toûjours fait depuis.

Il en réſulteroit qu'elle accoucha cette année même de Cajus à Tivoli, d'où relevée de ſes couches elle eſt allée rejoindre ſon Mari à l'Armée, & y eſt devenuë groſſe de Caligula.

Et comme celui-ci eſt né environ un an après l'autre, *annum ferè*, & qu'il eſt né le 31. Août, il s'enſuivroit qu'il nâquit l'année 11. quatre mois avant le Conſulat de ſon pere.

Suppoſons donc (comme on le prétend peut-être à tort) que Germanicus a paſſé l'année de ſon Conſulat à Rome avec Agrippine, rien n'empêchera que Caligula ne ſoit né dans l'Armée au quartier d'hiver des Légions, comme le porte la croïance publique d'alors, & comme l'aſsûrent Pline, Tacite, Victor, Athenée & les autres.

Il n'eſt pas douteux dans cette hipothèſe que Germanicus eſt parti de Treves à la fin de l'Automne de l'année 11. pour entrer en fonction le premier Janvier de l'année 12. de J. C.

Mais il eſt ſenſé qu'Agrippine retenuë par les ſuites de

ſes couches, n'a pû l'accompagner ni le ſuivre d'abord, & qu'elle a attendu le Printems ſuivant pour aller le joindre & prendre part à ſon élévation ; cela eſt aſſez conforme à ſon génie, elle aimoit les honneurs, & c'eſt la ſeule choſe qu'on lui reproche ; il ſe peut que Caligula n'étant pas ſevré, elle l'a pris avec elle, quoique ſon âge ſemble s'oppoſer à un ſi long voïage.

Cela ne peut pas même être autrement ; car il faut que cette année même Agrippine ſoit devenuë groſſe d'*Agrippine* ſa première fille & qu'elle en ait accouché l'année 13. à COLOGNE. Avant d'en fournir la preuve, je remarquerai ſeulement :

Que TIBERE aïant été rappellé l'année 12. pour être aſſocié à Auguſte, & GERMANICUS ayant dû retourner à l'Armée d'abord après ſon Conſulat, *exacto Conſulatu*, il eſt naturel qu'Agrippine ait attendu la bonne ſaiſon pour le ſuivre : je mets donc ſon départ en Mai de l'année 13. & c'eſt à cette époque qu'il paroît que la Lettre d'Auguſte citée par Suetone, doit être rapportée, ſi toutefois elle eſt réelle.

Tous les Hiſtoriens conviennent qu'AGRIPPINE la fille aînée de Germanicus nâquit à Cologne, & que cette Ville en a tiré ſon nom : Voici la preuve qu'elle y nâquit l'année 13. de J. C.

Lorſqu'à la nouvelle de la mort d'Auguſte, l'Armée du Bas-Rhin ſe ſoûleva, Germanicus, pour que ſa femme & ſon fils ne fuſſent pas enveloppés dans le déſordre, prit le parti de les envoïer à Treves : *Diu cunctatus aſpernantem*

uxorem, cùm se D. Augusto ortam, neque degenerem ad pericula testaretur, postremò uterum ejus & communem filium (CALIGULAM) *multo cum fletu complexus, ut abiret perpulit.* Tacit. Annal. L. I. C. 40.

Les Soldats touchés de ce triste spectacle rentrerent en eux-mêmes, demanderent à cor & à cri qu'on punît les coupables & que la Princesse & son fils revinssent à l'Armée : *Uxorem gravidam pergere ad Treveros & externæ fidei... orant, obsistunt ... rediret, maneret ... revocaretur Conjunx, rediret Legionum alumnus.* C. 40. 42. 44.

Germanicus leur aïant reproché leur insolence, promit de faire revenir son fils CALIGULA; mais il s'excusa pour le retour d'Agrippine, à cause de l'approche de l'hiver & de ses couches : *Reditum Agrippinæ excusavit ob imminentem partum, & hiemem, venturum filium.* Ibid.

Sans contredit cela se passa en Octobre 14. Or si dès-lors Agrippine approcha de ses couches, si elle resta à Treves, si elle y accoucha, ce ne peut avoir été que de Drusille ou de Liville, puisque notoirement AGRIPPINE est née à Cologne; elle y nâquit donc nécessairement l'année d'auparavant; c'est-à-dire, l'année 13.

S'il étoit vrai surtout que ces trois filles nâquirent trois années de suite, comme Suetone le prétend, AGRIPPINA, DRUSILLA, LIVIA *continuo triennio natæ.*

Mais Suetone donne ici dans un anachronisme inextricable & dans une contradiction manifeste : ou il n'est pas vrai que Germanicus n'a eu que neuf enfans, *ex eâ novem Liberos tulit*, que Julie étoit la même que Liville; ou il

il n'eſt pas vrai qu'Agrippine a accouché de deux filles dans le Païs de Treves, *Agrippina bis in eâ regione* (in Treviris) *filias enixa*, que ſes trois filles naquirent trois années de ſuite; puiſqu'il conſte d'ailleurs que Julie eſt née dans l'Iſle de Lesbos, l'année 18. : *Petitâ deinde Eubœâ tramiſit Lesbum, ubi Agrippina noviſſimo partu* JULIAM *edidit.* Tacit. Ann. L. 2. C. 54.

De quelle façon qu'on s'y prenne, il n'eſt pas poſſible de concilier ces faits & ces époques, à moins d'admettre que cette JULIE eſt une quatriéme fille, & que les Auteurs la confondent mal-à-propos avec Liville, qui, dans ce cas, pourroit encore être née dans le Trevirois & réaliſer l'aſſertion de Suetone.

Cependant en diſcutant tous les anachroniſmes qu'on rencontre dans cette partie de ſon hiſtoire, on doit convenir qu'il s'eſt ſervi de mauvais Mémoires, ou qu'il a manqué de ſincérité en faveur de ſon ſyſtême, ſurtout en recelant le lieu & la date de la Lettre d'Auguſte, écrite, dit-il, peu de mois avant ſa mort : *Paucos antequam obiret menſes.*

Il n'eſt d'abord pas poſſible qu'Agrippine ſeroit reſtée à Rome ou dans les environs depuis le Conſulat de ſon Mari juſqu'à la date que Suetone donne à cette Lettre; comment ſeroit-elle devenuë enceinte de Druſille? comment auroit-elle accouché d'Agrippine à Cologne? Il n'eſt pas croïable qu'elle y ſoit revenuë en 14.; à propos de quoi l'auroit-elle fait? elle n'auroit donc fait pendant

ces trois ans qu'aller & venir ; ce n'eſt pas une promenade des Gaules à Rome.

Mais ſi nous admettons qu'en l'année 11. elle accoucha de CAJUS à *Tivoli*, qu'en 12. elle mit CALIGULA au monde à *Antium*, & qu'en Mai 14. elle y étoit encore, ce ſera bien pis ; il en réſultera qu'elle reſta trois ans & demi de ſuite en Italie ; tandis que depuis ſon Conſulat ſon Mari étoit conſtamment en Gaules.

Il eſt notoire qu'Agrippine n'aimoit & ne ſuivoit pas la Cour, elle avoit toute ſorte de raiſons de la fuïr : Tibère y étoit depuis ſon aſſociation à l'Empire, & Tibère étoit ennemi juré de Germanicus & de ſa Famille : l'Impératrice LIVIE haïſſoit mortellement Agrippine : *Accedebant muliebres offenſiones novercalibus* Liviæ *in Agrippinam ſtimulis, atque ipſa Agrippina paulò commotior, niſi quòd caſtitate & mariti amore quantumvis indomitum animum in bonum vertebat.* Tacit. Annal. I. C. 33.

Quel moïen donc de croire qu'Agrippine ſe ſoit amuſée juſqu'en Mai 14. à une Cour dont elle avoit tout à craindre pour elle & pour ſon fils ? Comment concilier ce long ſéjour avec ſa fierté naturelle, avec ſa fidélité conjugale, avec ſon attachement inviolable pour ſon Mari, avec la ſuite de ſes couches ?

Quel moïen de croire qu'elle auroit abandonné ſon fils Caligula, ce tendron chéri du Peuple, qui devoit un jour diſputer l'Empire au fils de Tibère, à la merci d'une Cour ſi intéreſſée à ſa perte ?

Il faudroit cependant le croire, ſi la Lettre d'Auguſte eſt réelle, ſi l'emploi que Suetone en fait, eſt juſte ; mais

elle eſt ſuſpecte à tant de titres qu'elle fait tomber un ſoupçon légitime ſur ſa bonne foi; il en fournit les preuves lui-même.

Pour faire accroire que cette Lettre parle de CALIGULA, il ajoûte par parenthèſe : *Neque enim quiſquam alius infans nomine pari tunc ſupererat.* Mais il donne dans une contradiction manifeſte qui eſt le caractère de l'*erreur.*

Il avoue que lors de cette Lettre CALIGULA étoit encore *infans*, & la Lettre parle d'un CAJUS *puer.* C'eſt donc de CAJUS l'aîné qu'elle parle, qu'il traite lui-même de *pueraſcens inſigni feſtivitate... amabili pueritiâ*, & cela pouvoit déjà être vrai en Avril de l'année 13. que j'aſſigne pour date à cette Lettre.

Je ne ſuis pas le premier à relever cette contradiction de Suetone : Torrentius, ſon plus grand partiſan & ſon meilleur commentateur, n'a pû la diſſimuler : *Si vera*, dit-il, *hæc Suetonii opinio, duo eodem tempore Germanico filii eodem prænomine fuere : ſiquidem prior ille natus Tiburi anno uno ante Caligulam* NB. *jam pueraſcens extinctus eſt.* Ad Suet. Calig. C. 8.

Ce n'eſt pas non-plus la ſeule dont ſon entêtement contre Pline l'a rendu reſponſable, nous en verrons encore quelques échantillons.

TALARIUS & ASELLIUS devoient ſe charger de CAJUS; mais où devoient-ils le conduire? chez Agrippine ou à l'Armée? A prendre la choſe à la lettre, c'eſt à l'Armée, puiſqu'Auguſte y joint un Médecin avec offre à Germanicus de le retenir. Pourquoi (s'il eſt queſtion de Cali-

F 2

gula) pourquoi confier cet *infans*, qui n'étoit pas encore hors des mains des femmes, à TALARIUS & ASELLIUS? pourquoi le refuser à Agrippine? Cette démarche singulière accuseroit Auguste de dureté & d'imprudence, & auroit eu de quoi désoler Agrippine.

Certes de quel côté qu'on envisage cette Lettre, elle ne peut que rendre suspect l'usage que Suetone en fait, sans accréditer son systême.

Ce n'est pas au reste faire injure à Suetone que de le soupçonner de supercherie dans cette thèse : en le combinant avec Pline, Tacite, Dion & les autres, on trouvera que les anachronismes ne sont pas rares dans son Ouvrage des douze Césars; les contradictions y fourmillent.

Par exemple, il trahit encore sa cause, lorsqu'il nous apprend que Caligula tiroit vanité d'être appellé le fils des Armées, *filius Castrorum.* Ce n'étoit sans doute pas à propos de Bottes; mais parce qu'il étoit né au quartier d'hiver, *in castris, apud hyberna Legionum.*

Il détruit encore son propre systême, quand il dit qu'on lui a donné le nom de CALIGULA, parce qu'il fut élevé en uniforme parmi les Soldats : *Caligulæ cognomen castrensi joco traxit, quià manipulario habitu inter milites educabatur*, ou comme dit Tacite, parce qu'il fut élevé dans les chambrées des Soldats, *in contubernio Legionum.*

Suetone ajoûte que les Soldats l'aimoient, parce qu'il vivoit familièrement & mangeoit grossièrement avec eux : *Apud quos quantum per hanc nutrimentorum consuetudinem amore & gratiâ valuerit maximè cognitum est.*

Qu'enfin il avoit tellement gagné l'affection des Légions que sa présence seule a été capable de désarmer leur fureur & d'appaiser la révolte : *Cùm post excessum Augusti tumultuantes & in furorem usque præcipites, solus haud dubiè conspectu suo flexit, non enim prius destiterunt quam ablegari eum ob seditionis periculum & in proximam Civitatem* (Treviros) *demandari animadvertissent.* L. 4. C. 9.

Tacite raconte à peu près la même chose, il dit qu'on l'appelloit *Legionum alumnus*, que les Soldats demandoient instamment son retour; mais que le plus fort motif de leur soumission étoit la haine qu'ils portoient aux Treviriens : *Sed nihil adeo flexit quam invidia in Treveros.*

Il faut remarquer ici que Germanicus étoit dans la Gaule Celtique en-delà de la Seine, occupé au dénombrement, lorsque cette révolte arriva, & que les Légions révoltées campoient oisives entre Cologne & Treves : on en peut fixer l'époque à la fin de Septembre ou au commencement d'Octobre de l'année 14.

Supposons donc pour un moment avec Suetone, que Caligula est né le dernier d'Août 12, qu'il est parti de Rome le 15. Mai, *XV. Kal. Junii* 14., que Talarius & Asellius l'ont conduit chez son pere dans la Gaule Celtique, & que de-là il est arrivé avec lui à l'Armée dans le flagrant de la révolte : *Sequanos proximos & Belgarum Civitates in verba ejus* (Tiberii) *adigit, dehinc audito Legionum tumultu raptim profectus.*„ Tacite L. 1. C. 3.

Caligula n'y étoit pas avant son pere, parce que sa présence auroit contenu les Légions, *conspectu suo flexit*; il

n'y eſt donc arrivé qu'avec la ſuite & ſa mere.

Peut-il tomber ſous les ſens qu'un enfant qui ne pouvoit encore ni marcher, ni parler, que les Soldats n'avoient jamais vû, pût être cenſé élevé dans les chambrées, *in Contubernio Legionum*; pût être appellé l'Elève des Légions, *Legionum alumnus*, au moment qu'il arriva pour la première fois à l'Armée ? *Quò bimulus demum perductus ab Urbe ſit.*

Pouvoit-on dire alors qu'il a vêcu en uniforme parmi les Soldats ? qu'il a mangé groſſièrement avec eux ? que par-là il avoit tellement gagné leur affection que ſa ſeule préſence a appaiſé leur fureur ?

Certes, ſi le ſyſtême de SUETONE peut compatir avec tout cela, il faut convenir que la vérité & le bon ſens y ſouffrent violence.

Donnons un an de plus à CALIGULA, mettons le départ d'AGRIPPINE au Printems de l'année 13, laiſſons à CAJUS l'aîné la Lettre d'Auguſte, abandonnons le ſyſtême de Suetone, ſuivons le torrent des Auteurs, tout ſera dans le poſſible, dans le naturel & dans le vrai.

Entrainé par l'ordre immuable des faits, Suetone la lui accorde enfin lui-même ſans y penſer, & fournit à notre ſyſtême une preuve plus unie & plus ſenſible que celles que nous en avons déjà tirées ; il dit que CALIGULA a regné trois ans, dix mois & huit jours, *imperavit triennio & X. menſibus diebuſque VIII.* Il eſt donc mort le $\frac{14}{24}$ Janvier de l'an 41. de J. C. ; & c'eſt de quoi tous les Hiſtoriens conviennent, à raiſon que TIBERE eſt mort le $\frac{16}{26}$ Mars de l'année

37. Il ajoûte qu'il a vêcu 29 ans, *vixit annis XXIX.* il auroit dû ajoûter encore *iiii menſibus , diebuſque X.* & tout étoit dit.

Cet anachroniſme a beaucoup embaraſſé ſes Commentateurs, qui ont mieux aimé de lui donner un démenti de huit mois que d'abandonner l'époque que Suetone donne à la naiſſance de Caligula.

Le Lecteur jugera de tout ce que nous venons d'obſerver, s'ils ne lui auroient pas fait plus d'honneur, en ne lui donnant qu'un démenti excuſable de quatre mois de plus, en abandonnant cette époque qui eſt une vraïe pierre d'achoppement dans l'Hiſtoire des Empereurs.

Je m'y ſuis déterminé ſans peine, parce que c'eſt le ſeul moïen de concilier Suetone avec lui-même , de le rapatrier avec les Auteurs contemporains & de réaliſer l'opinion commune & univerſelle, dont les partiſans ſurpaſſent Suetone en nombre & en crédit.

Quand on a *Pline*, *Tacite*, *Dion*, *Athenée* & *Sext. Victor* pour garants, on peut, ſans ſcrupule, paſſer ſur l'autorité de Suetone : Les Vers divulgués du vivant de Caligula en ſont encore une preuve inconteſtable, contre laquelle Suetonne n'a rien pû dire de plauſible.

In caſtris natus, patriis nutritus in armis.
Jam deſignati Principis omen erat.

Juſte Lipſe m'a fraïé la route de ce ſyſtême, il eſt juſte que je lui en faſſe honneur ; il défend ſolidement cette théſe. Il dit, entre autres : *Quid enim an vulgus ejus ævi (nam*

verſiculi illi Caligulâ Principe ſtatim divulgati ſunt) neſciit Imperatoris ſui ſolium genitale ? tam impudenti mendacio ludere jus fuit ? non Plinius, & Tacitus ea quæ Suetonius perviderunt ? Scilicèt iis cura non fuit inſpiciendi acta ? Logi ! non copia ? nugæ ! . . . . ambigo utrum meæ illæ partes conſentiant conſciſcantque natum eo anno Cajum eſſè : video enim diſſentire alios in numero annorum quos dicitur vixiſſè ; . . . itaque quidquid Suetonius conetur, me quidem judice, hæc pars adhuc major eſſe videtur cui præter Conſulares illos , ſubſcribunt pedanei Senatores Sext. Victor & Athenæus. Excur. ad L. I. Annal. Tacit. L.

Tous ceux qui ont écrit l'Hiſtoire de Treves, & preſque tous les Critiques modernes, ont adopté ce ſentiment; Mr. de Servies ne balance pas de dire " *qu'il eſt certain „ que Caligula naquit en un lieu où les Légions de Germanicus „ étoient en quartier d'hiver* „ Femmes des douze Céſars.

Je crois donc être en droit de conclure, que pour être né dans le Camp, au quartier d'hiver des Légions, CALIGULA a dû naître l'année 11. Ere commune de J. C. & dans le Trevirois, parce que pour lors les Romains n'avoient point de guerre ailleurs : *Bellum eâ tempeſtate nullum niſi adverſus Germanos . . . . Domi res tranquillæ.*

Mais il ſe préſente encore une autre queſtion ſur le lieu de la naiſſance de Caligula, que j'eſſaïerai d'éclaircir dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Caligula eſt-il né à Igel?

CLuverius, les PP. Brower, Maſenius, Wiltheim, l'illuſtre Mr. de Hontheim & d'autres prétendent que le *Vicus Ambiatinus* ou *Ambitarivus* de Pline eſt MEINFELD, ou que du moins il eſt ſitué dans la contrée de MEYEN; d'autres encore diſent que c'eſt ANDERNACH, quelques-uns CAPELL.

Le P. Brower ſur-tout s'eſt donné beaucoup de peines pour établir ce ſyſtême : il conduit ſon Lecteur comme par la main de Coblence à Rubenach, de-là par Oichtingen, Wellingen à MEYEN, qu'il appelle *Magniacum* & *Oppidum Meginenſe*.

Mais, ſi la Carte qu'il en donne eſt juſte, MEYEN eſt *citra & infra confluentes*, & nullement *ſupra*.

Cette conjecture eſt fondée ſur une apparence étymologique bien frivole, pour ne pas dire abſurde; un Diplome du Roi Pepin porte que Meinfeld eſt ſitué *in Pago Ambitivo*, & c'eſt ſur la reſſemblance d'*Ambitivus* avec *Ambiatinus* ou *Ambitarivus* que tout ce ſyſtême eſt bâti.

Mais entre *Pagus* & *Vicus* il y a une terrible différence: *Vicus* eſt un hameau, un petit Village ou un Fauxbourg, *Pagus* eſt une grande contrée de Païs; c'eſt de *Pagi* que

les François ont dérivé *Païs.* Si donc Meyen & Meinfeld ne ſont qu'*in Pago Ambitivo*, & que Pline dit *in Vico Ambitarivo*, cela même prouve que ni l'un ni l'autre ne peut être l'endroit déſigné par Pline.

Il ne faut pas croire au reſte que par *Pagus Ambitivus* on ne doive entendre que le Diſtrict de MEYEN : ce Diſtrict avoit ſon nom particulier, il s'appelloit *Pagus Meginenſis* ou *Megingovenſis*, comme on peut le vérifier par nombre de Diplomes; le *Pagus Ambitivus* au contraire comprend toute la Baſſe-Moſelle, que les Allemands appellent encore aujourd'hui *Hamb*, & de-là les Vins qu'on en tire **Hämbiſche Wein**, comme l'obſerve fort ingénieuſement l'illuſtre Mr. de Hontheim dans ſon Hiſtoire Diplomatique de Treves.

Cette foible lueur de reſſemblance diſparoit bien vîte, quand on réfléchit que du tems de la naiſſance de Caligula il n'y avoit ni *Pagus Ambitivus*, ni COBLENCE, ni MEYEN, ni MEINFELD, que toute la rive gauche du Rhin étoit inhabitée & inhabitable, à cauſe des fréquentes irruptions des Germains, qui déſoloient & ſaccageoient tout; & c'eſt pour cette raiſon que ceux qui par intervalle ont habité cette rive ont été appellés *Ripuaires.* V. Zoſim. hiſt. L. 3.

Ammien Marcellin atteſte même que du tems de l'Empereur Julien il n'y avoit depuis Maïence juſqu'à Cologne ni Ville, ni Bourg, ni Château, ni Village : *Per quos tractus nec Civitas viſitur, nec Caſtellum, niſi quòd apud confluentes locum ita cognominatum, ubi amnis Moſella infunditur Rheno,*

Rigodulum oppidum est, & una prope ipsam Coloniam turris.

Les forts ou petits retranchemens, *Castella*, que Drusus, au rapport de Florus, a construits le long du Rhin, n'étoient pas non-plus des habitations; c'étoit pour y loger des pelotons de Soldats & défendre la rive, pendant que l'Armée étoit en quartier d'hiver.

Il n'y avoit donc aucun endroit à portée du Rhin ou Agrippine auroit pû se tenir pour faire ses couches, & quoiqu'il soit dit qu'elle suivoit son Mari dans toutes ses expéditions, il seroit ridicule de croire ou de prétendre qu'elle campoit avec les postes avancés.

Ces Ecrivains ont crû que par *Confluentes* il faloit absolument entendre Coblence; ils ont pris *supra* dans une signification trop étroite.

D'ailleurs Pline dit *in Treviris*, & par-là il entend le centre & non l'extrêmité de ce Païs. Les Anciens, toutes les fois qu'ils vouloient désigner les frontières, emploïent le mot *fines* ou quelque circonlocution; ainsi Jul. Cés. *Labienum in Treveros qui proximi Rheno flumini sunt.* L. 3. C. 11. *Rhenus . . . . per fines Trevirorum citatus fertur.* 4. C. 10. *per medios fines Trevirorum à flumine Rheno* 5. Dion *Celticæ Gentes Rhenum transgressi in Trevirorum fines pervenerunt.* L. 39. C. 37. *Labienus . . . Trevirorum fines ingredi occupavit.* Tacite *Loricam Vallumque per fines suos Treviri struxere, magnisque invicem cladibus cum Germanis certabant.* Histor. L. 4. C. 37.

Ce dernier passage seul suffit pour détruire l'opinion de ces Messieurs, puisque si du tems de Vespasien les Ger-

mains infestoient encore continuellement la rive gauche, si pour les en empêcher & pour les combattre les Treviriens ont été obligés d'y construire des lignes & des retranchemens sur leurs frontières, quelle apparence que de son tems Germanicus eût exposé sa femme enceinte au bord du Rhin, à la gueule du loup ? tandis qu'il n'a pas même voulu permettre qu'elle restât au quartier d'hiver, *ob imminentem partum & hyemem*, & que, comme nous avons vû, il l'a envoïée à Treves, *in proximam Civitatem*, pour y faire ses couches.

Au fond, c'est s'éloigner du point de l'histoire, c'est s'égarer que de chercher le *Vicus Ambitarivus* dans les environs de Coblence : L'histoire porte que Caligula est né près du quartier d'hiver ; Pline dit, *apud hybernas Legiones*, Tacite, Athenée & Victor, *apud hyberna Legionum*, *in contubernio Legionum*, *in Castris*.

On n'a jamais douté que les quartiers d'hiver des Légions établies dans le Trevirois, n'aïent été dans le centre du Païs & le quartier général dans la Ville même ; quand l'histoire n'en parleroit pas, le champ de Mars, le cirque, l'amphithéatre, les monumens & les antiques de toute espèce, les *Castra Sarræ*, le camp d'*Alt-Trier*, de *Dalheim* & autres en feroient une preuve incontestable.

Dion, au rapport de Brower, nous apprend que Tibère & Germanicus sont restés à Treves jusqu'à la fin de l'Automne de l'année 11. de J. C. sans voir l'ennemi, & qu'ils se sont amusés à célébrer des jeux à l'honneur du jour anniversaire de la naissance d'Auguste & à faire représenter

par les Centurions des combats équeftres : *Ad autumnum ufque commorantes ambo, Ludis in honorem natalium Augufti agitandis & equeftri certamine per Centuriones edendo, fefellere tempus.*

Ces Jeux qui par Décret du Sénat fe tenoient le 23. Septembre, fe font fans doute donnés dans l'Amphithéatre & dans le Cirque, & les combats dans le champ de Mars.

GERMANICUS avoit fous fon commandement huit Légions, dont quatre fe tenoient fur le Haut-Rhin fous CAJUS SILIUS, à Maïence, Worms & Spire; les quatre autres fur le Bas-Rhin, Treves, Andernach, Cologne fous A. CECINA. Il étoit donc naturel que GERMANICUS fe tint au centre, à Treves, pour diftribuer plus facilement fes ordres, & fe porter felon le befoin aux uns & aux autres.

Il eft connu d'ailleurs que les Généraux avoient leur quartier général fur les derrières, & les Armées leurs quartiers d'hiver dans le centre des Païs foumis; & n'ofant encore pas trop fe fier aux Trevirois toûjours prêts à fecouer le joug, *Treviros externæ fidei*, ils avoient leurs Camps fortifiés, lefquels une fois établis, ils y revenoient toûjours, *pro militum cuftodiâ*.

Tels étoient les CASTRA SARRÆ, fitués à deux petites lieuës de notre Monument, entre la Saare & la Mofelle, dans la pofition du monde la plus afsûrée & la plus avantageufe, que Jules Céfar avoit choifis, formés & fortifiés lui-même.

Il ne faut pas douter que Germanicus, à l'exemple d'un

ſi grand Général, s'eſt piqué d'honneur d'y faire hiverner le centre de ſon Armée, tandis qu'il ſe tenoit dans la Ville de Treves, qui en eſt très-à-portée, pour joüir du plaiſir des Spectacles avec Agrippine ſon Epouſe.

Ce Camp eſt très-connu & très-renommé par l'inſcription ſuivante qu'on y a trouvée; & le Village, qu'on y a conſtruit depuis, en a retenu le nom & s'appelle encore aujourd'hui CASTL.

CAES. ROM. EXER. IMP. P. P.
S. C. A. V. TREVER. INGR
ESSVM. H. CASTRA. SARRAE
FLV. PRO. MIL. CVSTODIA
BIENN. POTITVS EST.

A l'occaſion de cette inſcription, rapportée par Gruter & tous les Hiſtoriens de Treves, on me permettra une petite digreſſion, qui fera peut-être plaiſir à quelques Lecteurs.

Brunius Theatr. orb. croit qu'on doit la rendre ainſi:

Cæſar Romani exercitus Imperator PATER PATRIÆ, *Senatus conſulto* AUGUSTÆ *Treverorum ingreſſum & caſtra Sarræ fluminis pro militum cuſtodiâ biennio potitus eſt.*

Mais cette interprétation eſt contraire à la foi de l'hiſtoire. Jul. Céſar n'étoit pas encore Dictateur lors de ſon

expédition dans les Gaules, il a été déclaré ennemi de la République d'abord après; ce n'eſt qu'après la Bataille de Pharſale qu'il a reçu la Dictature perpétuelle, & après beaucoup d'autres grands exploits, le tître de PATER PATRIÆ. Ces *P. P.* doivent donc ſignifier autre choſe.

D'un autre côté, la Ville de Treves, quoique la plus ancienne & la plus célébre des Villes de la Gaule, n'a été appellée AUGUSTA qu'après que l'Emp. AUGUSTE y avoit envoïé une Colonie, comme Mr. de Hontheim l'obſerve fort judicieuſement. *A. V.* doivent donc auſſi être rendus autrement.

Enfin, *Auguſt. Treveror. ingreſſum biennio potitus eſt*, n'a ni ſens, ni Latin; il paroît donc qu'on pourroit rendre cette inſcription plus plauſiblement ainſi :

> *Cæſar Roman. exercitus Imper.* POPULO POSCENTE ou POPULI PLACITO *Senatuſve conſulto*, ANTE URBIS, *Treveror. ingreſſum hæc caſtra Sarræ biennio potitus eſt.*

Suetone m'a fourni l'idée de cette interprétation, en remarquant que Céſar n'a d'abord pû obtenir que le commandement pour la Gaule Ciſalpine ; mais comme ſes grands exploits flattoient le Peuple, c'eſt à ſon inſtance qu'il l'a auſſi obtenu pour les autres Gaules : *Initio quidem* (JUL. CÆSAR) *Galliam ciſalpinam adjecto Illirico lege vatiniâ accepit, mox NB. per Senatum comatam quoque : veritis patribus, ne ſi ipſi negaſſent, populus & hanc daret, quo gaudio elatus non temperavit.* L. I. C. 22.

Il remarque plus loin qu'après avoir obtenu cette commiſſion, il lâcha la bride à ſon ardeur belliqueuſe, & porta la guerre chez les amis comme chez les ennemis : *Nec deinde ullâ belli occaſione, ne injuſti quidem ac periculoſi, abſtinuit, tam fœderatis quàm infeſtis ac feris gentibus ultrò laceſſitis.* C. 24.

Ces démarches impétueuſes ont donné tant d'ombrage au Sénat qu'il a crû devoir prendre la précaution d'envoïer des Commiſſaires en Gaule pour éclairer les pas de ce Général : *Adeò ut ſenatus quondam Legatos ad explorandum ſtatum Galliarum, mittendos decreverit.* Ibid.

Il y a même apparence qu'on craignit qu'il n'y établit ſous lui une Puiſſance ennemie & redoutable, & que pour l'en empêcher & modérer ſa fougue, on lui défendit l'entrée des Villes Capitales, ſur-tout de celle de Treves.

Cette inſcription ſemble retracer toutes ces circonſtances en peu de mots, & il paroît qu'on a affecté d'y inſérer, *populo poſcente*, pour narguer le Sénat, & *ante Urbis ingreſſum*, pour narguer les Treviriens, ou pour faire voir que J. Céſar n'affectoit pas la Tyrannie ni une Domination particulière ; mais qu'il s'étoit conformé aux vûës de la République.

Quoiqu'il en ſoit, pour revenir à notre Camp, il étoit tout fait, tout fortifié, bien choiſi, au milieu du Païs de Treves, au centre de l'Armée, à portée, & pour ainſi dire, à la porte de la Ville, entre les confluens de la Moſelle, de la Saare & de la Sure, *ſupra confluentes.*

Il paroît même que ce Camp étoit encore fréquenté du

du tems de l'Empereur Julien qui, après le ſiége de Cologne, y fit hiverner ſes troupes, & ſéjourna lui-même dans la Ville, *Milites ad hyberna* (caſtra) *Imperatores Treveros reverterunt.* Ammien Marcell. *L.* 17. *C.* 10.

C'eſt donc à portée de ce Camp qu'il faut chercher le lieu de la naiſſance de CALIGULA; il faudroit même le trouver dans la Ville de Treves, ſi Pline & les autres ne diſoient pas qu'il eſt né dans un Village, & ſi Tacite n'aſsûroit pas qu'il eſt né dans le Camp, à portée des quartiers d'hiver : *In caſtris apud hyberna Legionum.*

Il ne faut pas croire pour cela que les Légions étoient en quartier d'hiver quand Caligula eſt né : au contraire, comme en l'année 11. il n'y avoit ni guerre ni ennemi ſur les rives du Rhin, que Tibère & Germanicus ne s'occupoient qu'à amuſer les Troupes oiſives par des jeux & des combats d'exercice, il eſt probable qu'ils avoient raſſemblé une bonne partie des Troupes, pour les faire camper ſous la toile dans les belles plaines au-deſſous & au-deſſus de Treves, dont l'une aboutit au Village d'IGEL; & c'eſt pour cela que l'hiſtoire porte *in caſtris, apud hyberna Legionum*, & non pas *in hybernis Legionum.*

Il n'y avoit en effet que la Ville de Treves où Agrippine pouvoit ſe tenir convenablement pour faire ſes couches, tant pour y trouver les aiſances néceſſaires que pour être à l'abri des ennemis & de l'inſulte du Soldat; auſſi voïons-nous que nonobſtant les priéres des Troupes, Germanicus l'y envoïa pour cette même fin en l'année 14.

Après cela, le Vicus de Pline n'eſt pas difficile à trouver, ſi nous ſuivons les indications que l'hiſtoire en donne; elles ſe réduiſent à huit points de vûë. 1°. Que Caligula ſoit né dans le centre de l'ancien Treves, *in Treviris.* 2°. Qu'il ſoit né dans un camp, *in Caſtris.* 3°. Que ce camp ne ſoit pas dans, mais à portée des quartiers d'hiver, *apud hyberna Legionum.* 4°. Que ce Vicus ſoit ſitué ſur des Confluens, *ſupra Confluentes.* 5°. Qu'il ſoit près d'un chemin Conſulaire, *Vici à via dicti*, Varron. 6°. Qu'on y trouve un Monument élevé à l'occaſion de l'accouchement d'Agrippine, *oſtendi ibi aram inſcriptam ob Agrippinæ puerperium.* Et enfin 7°. que la ſituation de ce Vicus puiſſe naturellement être déſignée dans l'expreſſion de Pline : ajoûtons 8°. Que le nom de ce Vicus ait quelque rapport étymologique avec le ſujet de notre Monument.

Premiere indication. On ne me diſputera ſans doute pas que le Village d'Igel eſt dans le centre de l'ancien Treves; celui qui en doutera n'a qu'à conſulter Brower, Maſenius, Mr. de Hontheim dans leurs Hiſtoires de Treves.

Deuxiéme indication. Nous n'avons point de preuve directe que lors de la naiſſance de Caligula, il y avoit un camp dans la plaine d'Igel; mais comme il ne s'agit ici que d'un camp de plaiſance, & que l'hiſtoire veut qu'il ſoit né *in Caſtris*, on ne peut ſe diſpenſer de croire qu'il y en avoit un, ſi toutes les autres indications ſe concentrent & ſe réaliſent dans ce lieu.

Troiſiéme indication. J'ai déjà obſervé ci-deſſus que le Village d'Igel eſt très-à-portée du Castra Sarræ, il n'y

a que la Moselle qui l'en sépare; mais il est de plus comme au centre de deux autres Camps fameux, qui n'en sont éloignés que de cinq lieuës; celui de *Dalheim* au Couchant, celui d'*Alt-Trier*, que quelques-uns appellent *Alta*, d'autres *Ala Treverorum*, au Nord.

Le chemin Consulaire, la chaussée Romaine, qui conduisoit de Rheims à Treves, passoit entre ces deux Camps par le Village d'ANTHVEN, *Andethanna Vicus*, qui n'est qu'à deux lieuës de l'un & de l'autre, & aboutit au Village d'IGEL, sans aller plus loin.

Quatriéme indication. On ne me disputera pas non plus qu'IGEL est situé sur des Confluens, on ne trouvera pas dans tout le Païs de Treves un endroit auquel cette indication convienne mieux, il est entre le Confluent de la Saare & celui de la Sure avec la Moselle; le premier au Levant, le second au Couchant, la Moselle au Midi.

Les Ecrivains qui se sont déclarés pour Meyen, Meinfeld, Andernach ou Capell, ont crû que par *Confluentes* il faloit nécessairement entendre Coblence; mais c'est tout le contraire, aucune de nos indications ne peut répondre à ce Confluent, il n'étoit pas *in Treviris;* il étoit autant *in finibus Germanorum*, qu'*in finibus Trevirorum*, il étoit *in Ripuariis*, ainsi que les quatre endroits auxquels ces Ecrivains ont donné différemment la préférence, quoique notoirement ils n'existassent pas du tems de la naissance de Caligula: aucun n'étoit à portée des quartiers d'hiver, ils en étoient tous fort éloignés; Meyen & Andernach sont *infra Confluentes*, de même que Capell.

Le Confluent du Rhin & de la Moſelle n'avoit rien d'intéreſſant pour les Légions Romaines, ce n'étoit pas un endroit tenable pour elles ; il étoit au contraire toûjours infêſté par les Allemands qui, dans les hivers que le Rhin étoit gelé, auroient eu belle occaſion de les y ſurprendre, ſi elles y avoient eu leur quartier d'hiver : les Treviriens d'ailleurs n'auroient pas été obligés par la ſuite de conſtruire des lignes & des retranchemens en-deçà du Rhin, ſi du tems de Germanicus les Romains y avoient eu des Camps fortifiés, dont on trouveroit au moins encore les veſtiges.

Les Confluens de la Saare & de la Sure avec la Moſelle étoient au contraire fort intéreſſants pour les Romains, puiſque ces rivières & les montagnes inacceſſibles, dont elles ſont bordées, étoient un Boulevart inſurmontable & en même-tems une reſſource intariſſable pour leurs quartiers d'hiver, & ſur-tout pour les trois Camps qui, au moïen de la Chauſſée Romaine, pouvoient ſe communiquer en tout tems & en toute sûreté.

Il eſt donc ſenſé que Pline parle plûtôt de ces Confluens que de celui de Coblence, où il n'y avoit ni quartiers d'hiver, ni Camps fortifiés, ni chemins Militaires, ni sûreté, ni reſſource pour les Légions, ni retraite en cas de ſurpriſe.

Cinquiéme indication. L'illuſtre M[R]. de Hontheim obſerve, avec beaucoup de diſcernement, que ſur le plat-païs on n'appelloit Vicos que les Villages où paſſoient les

grands chemins ; on en trouve cent preuves dans l'Itinéraire d'Antonin : *Orolaunum Vicus, Andethanna Vicus.*

On appelloit du même nom les quartiers des grandes Villes ; mais dans quel ſens on veuille prendre ce mot, il convient parfaitement à notre Village d'IGEL. La grande Chauſſée de Reims à Treves y aboutiſſoit, & ce Village étoit comme le Fauxbourg de l'ancienne Cité de Treves, qui n'étoit ni ſi concentrée, ni enceinte de murs, comme elle l'eſt à préſent.

Ce mot de VICUS ne convient nullement à Andernach, ni à Meinfeld, Meyen ou Capell, parce qu'il n'y avoit ni Chauſſée Romaine, ni Ville.

Pour remplir la ſixiéme indication, il faut que dans le Village où Caligula eſt né, il ſe ſoit trouvé encore du tems de Pline un Monument érigé à l'occaſion de ſa naiſſance, & que ce Monument réponde au rang & à la deſtinée de ce Prince.

On ne refuſera pas cette prérogative au Monument d'IGEL qui, de toutes les Antiques de la Belgique, eſt ſeule digne d'un événement qui a fixé les vœux de l'Univers : cette indication eſt ſi propre & ſi unique à ce Village, qu'il eſt difficile de comprendre comment les curieux ont pû le méconnoître.

Car, quoique le paſſage de Pline, que Suetone nous a conſervé, porte *Aras* au-lieu d'*Aram*, il eſt manifeſte que Pline n'a parlé que d'un ſeul Monument, comme il conſte de Suetone même : *Nec Plinii opinionem inſcriptio NB* ARÆ

quidquam juverit, cùm Agrippina bis in eâ regione filias enixa ſit. L. c.

C'eſt une nouvelle tricherie de Suetone, qui chicane encore Pline ſur le mot de PUERPERIUM, comme ſi l'inſcription qu'il allégue n'avoit conſiſtée que dans les mots, *ob Agrippinæ Puerperium.*

Si après cela les tableaux du Monument que je repréſente au Public, répondent parfaitement au ſujet que je leur deſtine, s'ils peuvent s'expliquer coulamment & naturellement par les circonſtances qui y influent eſſentiellement, il me paroît qu'il ne faudroit point d'autre preuve que ce Monument même, & que l'on ne peut s'y refuſer.

Le P. Brower dit à la vérité qu'il y a quelques veſtiges d'antiquités dans les environs de Meyen : *Ubi quoque vicinis locis frequens Romanæ vetuſtatis ſuppetit argumentum.* Mais ces reſtes obſcurs ne peuvent remplir l'indication de Pline, il faut un Monument du premier ordre pour cela.

Il eſt vrai encore que l'inſcription de ce Monument, telle que ces Auteurs l'ont donnée, eſt contraire à cette indication ; mais il eſt vrai auſſi que le Monument eſt abſolument contraire à cette inſcription : celle-ci peut être & eſt probablement apocryphe, celui-là ne l'eſt pas. Pour ne pas faire languir les curieux, je remets au Chapitre quinziéme les réflexions que j'ai à faire ſur cette inſcription.

Septiéme indication. Pour tirer partie de la ſeptiéme indication, il reſte à examiner ſi l'expreſſion de Pline ne

désigne pas encore plus particulièrement la ſituation du VICUS qu'il entend, & ſi cette déſignation particulière ne convient pas mieux au Village d'IGEL qu'aux autres qui ſont en thèſe.

Les Manuſcrits, les Editions & les Auteurs varient beaucoup dans l'orthographie de l'appellatif porté dans le texte original de Pline qui eſt perdu, ainſi que celui des Actes dont les uns & les autres l'ont tiré : CN. LENTULUS y a lû *in Tiburis Vico amb.* au-lieu de *Triberis Vico amb.* Suetone y a lû *in Tiberis Vico* ANTIATINO. Pline, qui a ſans doute vû & conſulté les Actes originaux, y a trouvé *in Treviris Vico Amb.* Mais les Copiſtes de Pline & de Suetone ont ſingulièrement altéré & varié cet appellatif ; dans quelques Manuſcrits on trouve *Ambiatino*, dans d'autres *Ambiatico*, dans d'autres encore *Ambitarino* ; Schild & quelques autres Commentateurs aſsûrent que le Manuſcrit Salmaſien porte *Ambitarivo* ; mais tout cela prouve qu'il ne faut pas s'attacher à l'analogie de ce nom.

Juſte-Lipſe ſur Tacite prétend que c'eſt une deſcription locale : *In Treviris Vico Ambitarivo, id eſt*, dit-il, *apud hyberna Legionum & clarè hic noſter* (Tacitus) *in contubernio Legionum.*

Pour moi, je ne puis me perſuader qu'aucune de ces inflexions puiſſe être le nom propre d'un Village Gaulois ; je penſe au contraire avec Juſte-Lipſe que par ce mot on avoit déſigné la ſituation de l'endroit, & je ne crois rien hazarder en préſumant que dans l'original de Pline & des Actes il étoit écrit, *in Treviris*, VICO AMBITO RIVIS : &

cela répondroit parfaitement à notre IGEL, qui eſt environné de la Moſelle, de la Sure & de la Saare, qui renferment auſſi les quartiers d'hiver des Légions, les trois Camps de la Saare, de Dalheim & d'Alt-Trier.

Cette indication eſt donc encore d'autant plus propre à notre IGEL, qu'aucune des terminaiſons que nous avons rapportées ne peut convenir à Andernach, Meinfeld, Meyen ou Capell.

Huitiéme indication. Enfin, pour ne rien laiſſer déſirer, & quoique les alluſions des noms ſoient de foibles preuves, nous ne devons pas négliger le rapport étymologique du nom de ce Village avec celui du ſujet de notre Monument : ces jeux ne laiſſent pas de faire des impreſſions, dont on a peine à ſe défendre ; Brower, Bertholet & quelques autres ont prétendu que notre Village dérivoit ſon nom d'*Aquila*, Aigle, ſoit parce qu'ils ont crû qu'une Aigle couronnoit notre Monument, ſoit parce qu'ils ont imaginé qu'IGEL en Allemand ſignifioit une Aigle; mais ils ſe ſont trompés dans l'un & dans l'autre : l'Allemand IGEL ſignifie *un Hériſſon*, & n'a jamais ſignifié autre choſe.

Heroldus, auquel je dois l'idée de ce ſyſtême, a ſoupçonné que ce Village avoit pris ſon nom de CALIGULA, comme le Pols-berg, d'Apollons-berg, Marcs-berg, de Mercurius-berg, & cinquante autres que le peuple groſſier a tronqués, abrégés ou défigurés, pour ne point ſe charger la mémoire de tant de ſyllabes.

Moi, au contraire je préfére, & il eſt plus naturel de croire que CALIGULA a tiré ſon nom d'IGULA, Village où

il

il eſt né, & je ne doute pas que ce Village ou Faux-bourg, ſi l'on veut, avoit dès-lors le même nom qu'il porte aujourd'hui.

Il n'eſt pas certain que le ſurnom de ce Prince vienne de *Caliga*; quelques Auteurs le diſent, mais c'eſt par conjecture : Tacite dit, *militari vocabulo*, Suetone, *caſtrenſi joco.*

Tibère lui-même ne ſavoit pourquoi on l'appelloit ainſi, il ſe plaint même de ce qu'Agrippine affectoit de lui donner ce nom : *Tanquam parum ambitiosè filium Ducis gregali habitu circumferat Cæſaremque* CALIGULAM *appellari velit.* Ce nom eſt donc un ſobriquet : conjecture pour conjecture, il eſt plus naturel de le dériver de l'endroit de ſa naiſſance, que des Bottines, que dès le commencement il ne portoit certainement pas.

De CAJUS IGULA où au vocatif de CAÏ IGULA peut fort bien s'être formé CALIGULA, & d'autant plus facilement que CAÏ IGULA forme un hiatus qui étoit odieux aux Latins & qu'ils corrigeoient ordinairement, en y inférant un *l.* ou un *r.* Vid. Gell.

D'ailleurs CAJUS CÆSAR, frere de ce Prince, vivoit encore lors de cette naiſſance; il faloit néceſſairement lui donner un ſurnom diſtinctif pour ne pas les confondre : on ne pouvoit lui en donner un plus énergique que celui de l'endroit de ſa naiſſance.

Quoiqu'il en ſoit, je ne veux parier ni pour ni contre, peu importe que CALIGULA tire ſon nom d'IGULA ou qu'IGULA le tire de lui; il y a du moins grande appa-

rence que l'un ou l'autre eſt vrai. Et ſi toutes ces indications hiſtoriques & étymologiques, réünies ſur notre Village d'Igel, ne ſuffiſent pas pour donner à ce ſyſtême un air de démonſtration, elles prouvent néanmoins qu'il eſt plus apparent que Caligula eſt né à Igel, qu'à *Meinfeld*, *Meyen*, *Andernach* ou *Capell*, auxquels aucune de ces indications ne peut convenir.

Reſte à voir ſi les figures de notre Monument répondent mieux au ſujet que je lui attribuë qu'aux autres ſyſtêmes : cependant avant d'entrer dans le détail de cette explication, je crois devoir prévenir qu'il y a grande apparence que l'inventeur de ce Monument a puiſé les idées & le fond de ſes alluſions dans les Eclogues de Virgile, & ſur-tout dans la quatriéme faite pour la naiſſance du fils de Pollio ; elle y a un rapport ſi ſingulier qu'on ſeroit tenté de croire & de dire que c'eſt l'Eclogue de Virgile en pierre.

CHAPITRE IX.

Explication des Figures qui couronnent ce Monument.

Je commence la defcription par cette partie du Monument, parce qu'elle femble avoir une indication générale fur tout le refte, & je procéde du haut-en-bas, parce que cet ordre me paroît conforme au deffein de l'inventeur.

Je dois cependant prévenir encore qu'il eft apparent que celui qui en a conçu l'idée & formé le fyftême, a été parfaitement initié dans les myftères d'Eleufis, peut-être un Druide; je foupçonne même que dans les tableaux, qu'il y a emploïés, il n'a pas tant envifagé le thême ordinaire des Fables telles que les Poëtes les débitent, que le fens originel & moral de la Théorie Egyptienne, dans laquelle, au témoignage de J. CESAR, les Druides étoient fort verfés; le développement fera voir fi je devine jufte.

La premiere chofe qui fe préfente dans cet ordre eft le bas d'un Génie aîlé, appuïé d'un genou fur un Globe, tel qu'il eft repréfenté, Planche 1[ere]. N. 1°. Je ne m'amuferai pas à réfuter les opinions des autres fur cette partie, il me fuffit d'avoir décelé la caufe de leur erreur; la chofe parle.

Ce Génie qui, dans fon entier avoit environ fix pieds de haut, peut avoir été *la Victoire* ou *la Renommée*; on les

peignoit ordinairement aîlées. Réflexion faite, je préféré de croire que c'étoit HYMEN ou HYMENE'E qui, chez les Latins, étoit le Dieu des Nôces, & qui chez les anciens Egyptiens étoit l'enſeigne ou l'annonce des grandes fêtes, & ſon nom le cri de tous ceux qui y aſſiſtoient, comme l'obſerve ingénieuſement Mʀ. Pluche, hiſtoire du Ciel, dérivant ce mot de HU *ecce* & MENEH *feſtum, ecce feſtum, ecce ſponſus venit* : ce qui ſe vérifie auſſi par le refrein ordinaire des Epithalames.

O hymen ! ô hymenée ! hymen ! ô hymen ! ô hymenée ! qui ne ſignifieroit rien, ſi le mot d'*hymen* n'étoit par lui-même un ſens complet.

On peignoit HYMEN avec des aîles d'Epervier, pour déſigner le vent Etéſien (dont le retour cauſoit une grande joïe aux Egyptiens) avec une écharpe au col & une torche à la main, Mʀ. Pluche, *ibid.* On le trouve dans cette forme dans différens endroits des Antiques de Montfaucon, & cela reſſemble aſſez aux reſtes de notre figure, mais ſoit la Victoire, ſoit la Renommée.

Cette figure a été emploïée pour annoncer la grande fête, la joïe extraordinaire, qu'au rapport de tous les Auteurs la naiſſance de CALIGULA occaſionna dans l'Univers; on ne pouvoit choiſir une figure plus expreſſive dans le ſyſtême Egyptien.

L'hymen ne convient pas moins à notre ſujet dans le ſens des Fables, en faiſant alluſion au Mariage de *Germanicus* & d'*Agrippine*, chef-d'œuvre d'hymen, dont toute l'Hiſtoire Profane ne préſente pas le pareil; il eſt juſte que

ce Dieu des Nôces annonce lui-même à l'Univers le fruit de ce Mariage, que dans le moment le Public a regardé & accueilli comme un don du Ciel, & qu'il dise avec Virgile

Jam nova progenies cælo demittitur alto !

Le Globe sur lequel ce Génie est perché, n'étant ni CREUX ni de FER, n'a d'autre emploi ici que de représenter le Monde; nous pouvons y appliquer le Vers de Virgile :

Aspice convexo nutantem pondere mundum.

Les Commentateurs de ce Poëte ont été fort embarrassés pour appliquer ce Vers : si ce Monument avoit été élevé pour le fils de Pollion & qu'ils l'eussent vû, ils n'auroient pas été embarrassés, puisque ce Vers est une description élégante de ce Globe.

Dans le sens allégorique, ce Globe est un présage flatteur pour signifier que l'Empire Romain, l'Empire du Monde sera le prix de cette naissance ; l'apanage de cet enfant chéri, selon cet autre Vers de la même Eclogue :

Pacatumque reget, patriis virtutibus, orbem.

Ce Globe est supporté par quatre *Sphinx* qui répondent aux quatre angles du chapiteau sur lequel ils reposent : Si l'on adopte la Mythologie Poëtique, ces Sphinx annoncent une Enigme, un mystère dans l'ensemble de notre Monument ; mais si l'on embrasse la Théorie Egyptienne, ils annoncent que cet Empire sera soûtenu par l'abondance; c'est-à-dire, que CALIGULA, parvenu à l'Empire, fera regner l'*abondance* dans les quatre parties du Monde, ou comme l'exprime Virgile :

Redeunt Saturnia regna.

Car, ſelon le même Mr. Pluche, Sphinx vient du Phénicien *Sphaeng* qui ſignifie *abondance*; & pour cette raiſon les Egyptiens ſe ſervoient de cette figure pour déterminer le dégré du débordement du Nil & de l'abondance de la récolte qui en eſt une ſuite. *Ciel Poët. C.* 8.

Sous les Sphinx eſt un chapiteau de l'ordre compoſite qui comble l'obéliſque : je dois rapporter tout-à-la-fois ſes quatre faces N. 2, 3, 4, 5, parce qu'elles ne ſont qu'un ſeul emblême.

Les quatre angles de ce chapiteau ſont formés & le bourlet ſoûtenu par quatre Sirenes à queue de lézard ; mais les quatre faces préſentent chacune une tête humaine entre deux Serpens entrelacés en forme de *Caducée* ; l'orientale n°. 3°. une tête d'enfant, la ſeptentrionale n°. 5°. une tête adulte, l'occidentale n°. 4°. une tête virile, & la méridionale n°. 2°. enfin une tête de vieillard. Je crains que ce chapiteau a été mal tourné lorſqu'on l'a poſé, & que cette dernière tête devoit être tournée au Nord.

Le Peintre qui a levé ces quatre faces ſous l'œil du P. Wiltheim (*à me cum diligentiâ inſpectas*, *Pictor meo ductu expreſſit*) a tracé quatre fois une tête de vieillard, & cela prouve qu'il étoit auſſi négligent & auſſi infidéle que le Pictor *Stephany*.

Les quatre Sirenes ne ſont pas de pur ornement, elles concourent comme le reſte à manifeſter la joïe publique, à annoncer une fête du premier ordre.

Car dans la langue hyerogliphique les Sirenes ſont le ſymbôle des danſes & des fêtes publiques, tirant leur nom du Phénicien SHIR *hymnus* & de RANAN *canere*, *hymnum canentes*, Pluche L. C. dans la Fable ; c'eſt à-peu-près la même choſe, puiſqu'elles y figurent comme des Muſiciennes.

Mais les quatre têtes, déſignant les quatre âges de l'homme, ſont tout-à-la-fois alluſion à la fameuſe Enigme du *Sphinx* & à la carrière glorieuſe du Héros naiſſant ; les ſerpens préſagent une longue vie.

Le ſerpent, chez les Orientaux, a toûjours été le ſymbôle de la vie, à raiſon que le mot de HEVE' ſignifie également *la vie* & *le ſerpent* ; c'eſt de ce mot que les Latins ont dérivé *ævum* : le redoublement de ſerpens ſignifie un redoublement de vie & de ſanté, & redouble le mérite du ſouhait de cet emblême, qui fait alluſion à ces Vers de Virgile :

Talia ſæcla, ſuis, dixerunt currite, fuſis
Concordes ſtabili, fatorum numine, Parcæ.

Les Auteurs qui ont décrit ce Monument ont paſſé ſur ces figures, ſoit qu'ils les aïent regardées comme de pur ornement, ſoit qu'ils n'aïent pû les concilier avec leur ſyſtême funèbre, avec lequel elles ne quadrent effectivement pas.

Ce qui eſt au-deſſous de ce chapiteau forme l'obéliſque & ne préſente rien de remarquable, ſi-non que ſes quatre faces ſont gravées en écailles, & qu'au-bas des arêtes les

quatre angles faillans forment une baſe, ſur les parois de laquelle il y avoit encore des figures qui ne ſont preſque plus reconnoiſſables.

Voilà le détail exacte du trophée de notre Monument; il me ſemble que l'application des figures eſt aiſée & naturelle, ſoit que l'on ſuive la Mythologie Poëtique, ſoit que l'on adopte la Théorie Egyptienne : Il ſeroit difficile, ſi pas impoſſible, de les ajuſter au ſyſtême funèbre des Secundiniſtes, puiſque les exploits des Secundins ſont abſolument inconnus dans l'Hiſtoire.

CHAPITRE

CHAPITRE X.

Explication de la face principale ou Méridionale.

LE tympan du fronton de cette face préſente BACCHUS, le tyrſe dans une main, un pot dans l'autre, ſollicité par deux *Bacchantes* qui le tiraillent par les bras; ces figures ſont nettes, on ne peut s'y méprendre. *Voyez Planche* 1ere. N. 6.

Cependant le P. Bertholet, qui ne vouloit que des morts & des revenans, dit avec emphaſe que « *cette* » *premiere face eſt conſacrée à Pluton, que ſon* » *image eſt placée dans une niche* (c'eſt ainſi qu'il » appelle ce fronton) *au-deſſous du globe, où il* » *exerce un ſouverain pouvoir ſur deux morts* » *proſternés à ſes pieds.* »

Il faut qu'il ait eu la vûë bien baſſe, ou l'imagination bien frappée pour ne pas voir dans le P. Wiltheim, dont il a tiré ſes planches, que dans le tympan de ce fronton il n'y a rien qui puiſſe donner une idée de Pluton, & rien dans toute cette face qui puiſſe faire croire qu'elle lui eſt conſacrée ; cette idée lui eſt unique.

Mais comme il eſt connu même aux apprentis que *Bacchus & les Bacchantes* ſont toûjours le ſymbôle des fêtes & des joïes publiques, on ſe perſuadera ſans peine que ce tableau, comme une ſuite des figures que nous avons

déjà expliquées, eſt l'ENSEIGNE de toute la pièce, & qu'il ne convient nullement à l'apparat d'un Mauſolée ou d'un Sépulcre.

Mr. Pluche, L. c. C. 17e, prouve joliment que le BACCHUS des Poëtes, le *fils de Sémélé*, *Ben Sémélé*, étoit l'*Enfant ſymbôlique*, *l'Enfant de repréſentation*, que le LIBER étoit *le fils bien-aimé* des Egyptiens.

Celui qui ſera aſſez curieux de conſulter le Ciel Poëtique de cet Auteur, ſera convaincu de la juſteſſe de l'application que je fais des tableaux de ce Monument, ſelon la Théorie Egyptienne.

Il n'eſt donc pas étonnant que l'inventeur ait mis ce tableau en tête de ce Monument, qui n'a été élevé que pour perpétuer la mémoire de la fête & de la joïe que la naiſſance de CALIGULA a cauſé à l'Univers.

Dans le plafond de la corniche de ce fronton, on voit des traits de Boucliers, de Carquois & de Langes, qui ſont encore des annonces d'un Héros naiſſant.

Ce fronton eſt appuïé ſur une corniche irréguliére qui regne tout-autour de la pile, ſa moulure eſt un talon renverſé ſans mouchette, couvert de feuilles de pampre très-artiſtement ſculptées; hors ce fronton, cette face ne préſente plus rien d'allégorique.

Le tableau de l'entablement préſente une Salle, dans laquelle ſe trouvent ſix perſonnages : le premier eſt un Gaulois qui porte ſur ſon épaule une pièce entière de drap, pendante devant & derrière juſqu'au-deſſous des genoux. Je conjecture avec les PP. Wiltheim & Bertholet

que c'eſt une pièce de pourpre; d'abord auprès eſt une femme, peut-être AGRIPPINE, qui tient en main le pan d'une autre pièce déploïée comme pour l'examiner; derrière celle-ci eſt un perſonnage grave, qui ſemble en faire autant; au bout de la pièce eſt un quatriéme qui la ſoûtient; à l'extrêmité du tableau eſt un CLAMYDATUS qui lit une Lettre, & derrière lui un Gaulois qui paroît en avoir été le porteur. *Voyez Planche* 2^e^.

Il paroît inutile de chercher de l'allégorie dans ce tableau, qui ne préſente que du naturel.

Je préſume donc que par ce tableau, l'inventeur nous annonce que le Sénat de Treves, ou le Peuple de la Gaule Belgique a envoïé à GERMANICUS, par forme de préſent, deux pièces de pourpre, à l'occaſion de la naiſſance de CALIGULA, qui par l'adoption de ſon pere, étoit en paſſe de la porter, n'étant permiſe qu'aux Empereurs & à leur Famille, comme le remarque fort bien le P. Wiltheim: *Nullius olim veſti permiſſa niſi Imperatorum . . . privato, exitialis color, & capite ſemper luendus, quin & domi habuiſſe & vel ſomniaſſe reos perinde Majeſtatis fecit.*

La coûtume de faire des préſens pour la naiſſance des Princes eſt connuë, il ſeroit ſuperflu d'en amener de longues preuves.

Il y avoit deux ſortes de pourpres, l'une TYRIENNE qui étoit d'un rouge foncé & la plus eſtimée: *Laus ei ſumma, color ſanguinis concreti, nigricans aſpectu, idemque ſuſpectu refulgens* Pline, l'autre AFRICAINE tirant ſur le violet, que l'on préferoit auſſi quelquefois ſelon le caprice de la

mode, comme l'atteste Corn. Nepos : *Me juvene violacea purpura vigebat.*

On présenta donc deux pièces de pourpre, pour qu'il y eût du choix, & ce présent étoit digne de ceux qui l'envoïoient & de celui auquel il étoit destiné; c'est sans doute GERMANICUS qui lit le compliment à l'occasion de cette naissance & de l'envoi des pourpres.

Il se pourroit aussi que par ce tableau l'inventeur a voulu faire allusion à cette pensée de Virgile :

Nec varios discet mentiri lana colores
Ipse sed in pratis aries jam suave rubenti
Murice : jam croceo mutabit vellera luto.

C'est à pure perte que Wiltheim & Bertholet prétendent que ce tableau prouve que les Secundins étoient *Procuratores Baphiorum* : cet emploi est tout différent de celui des Agens ; d'un autre côté les bas-reliefs de la frise, par lesquels ils prétendent le prouver, n'y répondent pas, & enfin

Non est conveniens luctibus ille color.

La corniche principale de la colonne, haute de 20 pouces sur 18 de saillie, est encore un double talon renversé avec baguette & sans mouchette, couvert de feüilles d'*Achante* d'un excellent goût.

Vient la frise qui, à couvert de la corniche, est de toutes les parties de ce Monument celle qui a été le moins endommagée par l'intempérie de l'air.

Il n'a jamais été de régle dans l'Architecture tant an-

cienne que moderne, de placer dans la frise un des sujets principaux d'un Monument représentatif ; il y est au contraire de régle de n'y faire figurer que des hors-d'œuvres & des circonstances peu intéressantes.

Cette régle est exactement observée dans les quatre plans de cette frise ; & comme ces quatre tableaux n'ont pour objet qu'une même scéne, il m'a paru nécessaire d'en donner ici la description tout d'un trait. *Voyez Pl.* 3.

Celui de la face principale N°. 1°. présente un repas de deux personnes assises dans des fauteüils aux deux bouts d'une table : celle qui a la droite, est une Dame d'une grande beauté & d'un air distingué, aïant auprès d'elle une Servante debout, mais inclinée, qui lui présente un verre ; l'autre assise vis-à-vis, est un homme grave & majestueux, aïant à son côté un serviteur également debout, mais profondément incliné qui lui présente aussi un verre.

Je ne balance pas de dire que c'est GERMANICUS qui, partant pour son Consulat, célébre ainsi dans ce Village même le tendre adieu avec AGRIPPINE relevée de ses couches : c'est un tête-à-tête fort intéressant de ce couple heureux ; & ce tableau qui nous retrace leur tendre & mutuel empressement méritoit, sans doute, une petite place dans ce Monument, comme un exemple rare & unique de ce siècle pervers. Si leur exemple avoit gagné, on auroit pû dire avec Virgile :

Decus hoc ævi, te consule, inibit.

Un ami m'aïant demandé pourquoi CALIGULA ne se

trouvoit pas à ce repas, je lui ai répondu par cet autre Vers de la même Eclogue :

Nec Deus hunc mensâ, Dea nec dignata cubili est.

Il a été élevé dans les chambrées des Soldats, *in contubernio Legionum*, pour ſucer avec le lait l'humeur militaire; ſa nourrice y a peut-être pris plus de goût que lui, & il en a ſucé les mauvaiſes inclinations, qui ſe ſont manifeſtées par la ſuite.

Derrière la Dame, dans un appartement comme ſéparé par une colonne, ſe trouve une Crédence chargée & garnie de flacons & de verres; un Sommelier qui en a la direction, & un Echanſon qui verſe à boire : derrière l'homme au contraire un Ecuïer tranchant auprès d'une table, un mets devant lui, des aſſiettes à ſon côté, & un Domeſtique qui reçoit de lui les mêts pour en préſenter aux Maîtres.

Le P. Wiltheim emploïe toute ſa réthorique pour perſuader que ce tableau préſente un *Lectiſterne* : je ne veux pas m'alembiquer l'eſprit pour le refuter, il me ſemble qu'une choſe ſi ſimple ne mérite pas une ſi grande dépenſe: ſon ſyſtême avoit beſoin de pareilles excurſions; le mien s'accommode de ce tableau comme il ſe préſente dans ſa ſimplicité. Je ne veux pas m'enfoncer dans les Champs Eliſées, tandis que les autres tableaux de la friſe ne m'invitent qu'à un repas familier.

Le tableau Oriental de cette friſe N°. 2°. préſente la Cuiſine qui n'eſt qu'une ſuite du tableau précédent, &

n'en paroît presque point séparée ; car tout-auprès de l'Ecuïer tranchant, au retour de l'angle, se trouve un autre Domestique reportant un plat ; près de celui-ci le Chef de Cuisine arrangeant les mets sur un long dressoir, des assiettes à son côté & dressées contre le mur ; derrière ce dressoir un Cuisinier remuant dans un passoir tendu en escabeau ; au bout de la Cuisine un foïer en forme de réchaud à vent ; un garçon qui attise le feu & un aide de Cuisine qui y place un pot.

Voilà une Cuisine montée sur le bon ton & à la moderne : Qui croiroit que passé 17 siècles les choses en étoient à ce point ? un Fermier Général pourroit s'en contenter aujourd'hui.

Il faut avoir l'imagination bien échauffée pour trouver avec Wiltheim & Bertholet une Fabrique de *Pourpre* dans ce tableau ; une Fabrique de Pourpre à IGEL ! Faut-il des plats & des assiettes, un dressoir, un passoir pour la teindre ? Peut-on la teindre dans un petit pot qu'on tient d'une main ? où est donc le volume de drap ? Pourquoi ne pas transporter tout d'une volée ces Cuisiniers & ces Marmitons avec le Lectisterne aux Champs Elisées ? la compagnie étoit sans doute trop crasseuse.

La tableau Occidental de cette frise N°. 3°. présente six personnes entrées par une même porte, habillées à la Gauloise, portant de la volaille, du gibier, du poisson, fruits naturels de l'Ardenne : au bout est un Maître-d'Hôtel qui les reçoit ; derrière lui un rideau racroché pour marquer la séparation d'avec l'appartement principal.

Ce font des préfens que les Païfans d'Ardenne apportent, pour témoigner auffi leur joïe à l'occafion de cette naiffance ; c'eft une allufion à ce Vers de l'Eclogue :

At tibi prima, puer, nullo munufcula cultu.

Des préfens, hélas ! cela eft trop mefquin pour ces Meffieurs, il faut ici des Sacrifices aux LARES VIALES. Chaque bête a fon myftère particulier; mais où font les Dieux ? où l'Autel ? où le trépied ? où le Prêtre ? Quelle bizarrerie, un Lectifterne, une Fabrique de Pourpre, un Sacrifice dans une même frife; ce n'eft pas tout.

Le tableau Septentrional de cette frife N°. 4°. préfente deux maifons aux deux extrêmités; entre-elles une grande montagne, deux chevaux de bât avec leurs conducteurs chargés de bariques, l'un montant, l'autre defcendant la montagne.

L'opinion du P. Wiltheim, fur ce tableau, eft très-finguliére : il prétend que ces deux Edifices font des magazins ou granges publiques, *horrea publica* ; l'une fituée à Treves, l'autre fans doute en Italie; que cette montagne fignifie les *Alpes*, & que ces chevaux amenent des vivres d'en-delà des Alpes à l'Armée de Treves.

Il faut avoüer que cette explication eft tirée de bien loin, c'eft pour étendre le reffort des Secundins ; mais quelle apparence que l'on ait tiré d'Italie les vivres pour avitailler les Armées du Rhin ? Ce favant Pere ne penfoit plus dans ce moment aux campagnes fertiles qui font entre

entre le Rhin & l'Efcaut, il ne penfoit plus à l'abondance des Bêtes à corne & à laine qu'il prône dans l'Ardenne, il ne penfoit pas au Vers d'Aufone qu'il venoit de citer.

Imperii vires, quod alit, quod veftit, & armat.

Sans aller fi loin je penfe que ce font encore des préfens qui arrivent de Cologne & des montagnes de la baffe Mofelle à l'occafion de cette même naiffance: l'inventeur a voulu faire connoître qu'on apporta des préfens de toute part.

Omnis feret omnia tellus.

Nous venons enfin au corps de notre colonne qui forme un quadrilatére de 15 pieds de haut, fur 11 de large & 10 de profondeur, fes angles font ornés de lézines à panneaux, dont les chapiteaux font de l'ordre compofite d'un excellent goût. *Voyez Planche* 4^{me}. N°. 1°.

Ces lézines portent chacune quatre enfans en bas-relief, danfant, fautant & fe débattant comme des petits Bacchants; ce font des indices certains qu'un ENFANT, un Prince naiffant eft le fujet de ce Monument & de la joïe qu'il annonce dans toutes fes parties. Quel rapport ces enfans peuvent-ils avoir avec les Secundins ou l'Agenterie ? Dans les pompes funèbres des Empereurs on a quelquefois inftitué des Bacchanales & d'autres jeux; mais on n'y emploïoit pas des enfans.

Paffons au tableau principal; l'énigme de notre Monument, qui a mis à *quia* tous les Ecrivains qui ont entrepris de le déchiffrer.

Ce tableau préſente en demi-relief deux perſonnages au-deſſus de taille d'homme, au milieu d'eux eſt un jeune homme auquel le perſonnage à gauche donne & prend la main droite.

Le P. Wiltheim a crû que ce dernier étoit une femme, mais il n'y a nulle apparence de cela : *Dextrum illud magnum*, dit-il, *eſt T. Secundini : ſiniſtrum Vocatiæ uxoris ejus, contra quàm ſolet, matronis quippè dextras plerumque ceſsère.* Ne ſachant quoi faire de celui qui eſt au milieu, il a laiſſé le choix au Lecteur de le prendre pour HYMEN ou pour FIDIUS. *Medium occupat vel Hymenæus, felicibus nuptiis meritus vota Conjugum, vel Fidius, cui ſancta omnis fides & ſanè Matrimoniorum.*

Ce tableau eſt certainement déciſif, mais cette idée ne répond pas à l'inſcription qui annonce huit perſonnages qui ont droit à ce Monument, ſi c'eſt un Sépulcre ; mais ſi ce tableau ne préſente que le Mariage de *Secundinus* & de *Vocatia*, pour être conſéquent, il faloit dire qu'il a été érigé à l'occaſion de ce Mariage, que c'eſt un épithalame ; au reſte, la figure du milieu gâte tout, elle ne convient ni à *Hymen*, ni à *Fidius*, c'eſt un homme tout pur, habillé comme les autres, ſans aucun ſigne caractériſtique...

Le P. Bertholet, ſentant que cette explication cloche, en a hazardé une autre qui répond au moins à l'Agenterie, quoiqu'au fond elle ne ſoit pas plus heureuſe : il ſuppoſe dans ce tableau un Traité de Commerce entre deux Agens, que *Fidius* approuve ; mais cette explication

répond auſſi peu à l'inſcription que l'autre : d'ailleurs les Agens n'avoient aucun commerce entr'eux ; ſelon le P. Wiltheim il n'y en avoit que deux dans toutes les Gaules, dont aucun ne réſidoit à Treves.

Les autres Ecrivains, que j'ai pû voir, ſe ſont contentés d'eſquiver l'explication de ce tableau, pour ne pas s'engager dans une carrière trop ſcabreuſe ; je ſuivrois leur exemple, ſi ce n'étoit pas une honte pour moi de reſter court en ſi beau chemin.

Qu'il me ſoit donc permis de hazarder auſſi quelque choſe : Si ma conjecture n'eſt pas plus ſolide, elle ſera du moins plus conſéquente que celle des autres.

Je préſume donc que ce tableau préſente l'ADOPTION DE GERMANICUS. Adoption qui, en le tranſplantant dans la famille *Julienne*, a donné à *Caligula* droit à l'Empire : elle eſt la ſource de la gloire & de l'élévation de Germanicus, & le pivot de l'eſpoir & de la fortune de *Caligula* : elle méritoit par conſéquent la première place dans ce Monument.

L'Hiſtoire nous apprend que Germanicus n'avoit que 18 ans, lorſqu'AUGUSTE força, pour ainſi dire, TIBERE de l'adopter, au préjudice même de ſon propre fils : *Adſcirique per adoptionem* (Germanicum) *juſſit, quamvis eſſet in domo Tiberii filius juvenis.* Tacite Ann. L. 1. C. 3. *Coactus priùs ipſe Germanicum fratris ſui filium adoptare.* Suetone in vit. Tib. C. 14. *Germanicus . . . à Tiberio adoptatus Quæſturam quinquennio antequam per leges liceret, ſtatim geſſit.* Le même Calig. C. 1°.

J'en infére que le grand homme de Gauche eſt AUGUSTE, que le Candidat du milieu eſt GERMANICUS, & que le troiſiéme eſt TIBERE qui lui donne la main en l'adoptant ſous les yeux d'Auguſte.

J'en infére encore que les médaillons ſuſpendus au-haut de ce tableau ſont des Portraits de la famille *Julienne*, peut-être de *C. J. Céſar*, pere de *Jules Céſar* & de *Livie*, qui étoit le mobile ſecret de cette double adoption, & qu'on les y a placés pour marquer l'entrée de Germanicus dans cette illuſtre Famille, que par la ſuite on a appellée DOMUS DIVINA.

Ce tableau préſentant donc le plus glorieux événement de la vie de Germanicus, eſt en quelque façon l'*Ara adoptionis* dont parle Tacite, & dont j'aurai encore occaſion de parler au quatorziéme Chapitre de cet Eſſai.

Je paſſe au moïen de ce au tableau de la Baſe qui préſente une grande Salle, un rideau à chaque bout, une longue table au milieu, en tête un perſonnage aſſis tenant & liſant un libelle, derrière lui un Licteur, & autour de la table onze autres perſonnages graves & reſpectables par leur âge & par leur Robe Magiſtrale. *Voyez. Planche* 4^{me}. N°. 2°.

Wiltheim & Bertholet ont crû que c'étoit une aſſemblée d'Agens, *ſchola Agentium in rebus*; mais cette idée ne répond guères au nombre & à la gravité de cette aſſemblée; il n'y a pas d'apparence non-plus que telle aſſemblée ou école ſe ſoit tenuë à Treves. Je penſe au contraire que ce tableau eſt une ſuite du précédent, qu'il repréſente le Sénat ou

ſes Comices de Rome, que le perſonnage aſſis eſt le Conſul de ſemaine qui lit la formule pour la décréter, que celui du milieu eſt Auguſte lui-même, qui demande la réaliſation de la double adoption, & qu'à cauſe de ſa préſence les Sénateurs ou les Chevaliers ſe tiennent debout contre la coûtume; que le Préteur eſt au-bout pour recevoir & publier le Décret.

Il ne faut que faire attention à cette formule pour convenir que dans ce tableau rien ne déſavouë ma conjecture; elle étoit ordinairement conçûë en ces termes : *Velitis, jubeatis Quirites uti* T. GERMANICUS. CL. TIBERIO *tam jure legeque filius ſiet, quàm ſi ex eo patre matreque familias ejus, natus eſſet, utique ei vitæ neciſque in eum poteſtas ſiet, uti Patri endo filio eſt, ut dixi ita vos rogo Q. Q.* Gell. L. 5. C. 19.

L'inventeur ſemble avoir emploïé ces deux tableaux, pour conſtater la réalité du droit & la certitude de l'attente du jeune Prince dès-lors héritier préſomptif & Succeſſeur à l'Empire, *jam deſignati Principis omen.* C'eſt à ces deux tableaux que nous pouvons appliquer ces Vers de l'Eclogue :

Aggredere ô magnos, aderit jam tempus, honores
Cara Deûm (D. D.) *ſoboles, magnum Jovis incrementum.*

Je ne dirai rien du ſocle de cette face, parce qu'aïant été pluſieurs fois raccommodé & rappiété, il n'y a plus de veſtige de figure; il n'eſt cependant pas à douter qu'il préſentoit la Moſelle appuïée ſur ſon urne, & qu'il étoit

chargé de Dauphins, de Tritons, de Bateaux & de Chevaux marins comme les ſocles des autres faces.

Cette face toute hiſtorique, contient donc le nœud & le thême de toute la pièce: elle nous montre GERMANICUS comme le ſujet; & la naiſſance de CALIGULA comme l'occaſion de l'érection de ce Monument: c'eſt ce qu'il ne faut pas perdre de vûë dans le ſyſtême que je propoſe; c'eſt à ces deux points de vûë qu'il faut ramener tous les autres tableaux. L'inſcription primitive que Pline a encore vûë, y étoit ſans doute analogue; ſi elle avoit été conſervée juſqu'à nous, nous ne ſerions pas dans le cas de devoir aller à tâtons.

CHAPITRE XI.

Explication de la face Occidentale.

LE fronton de cette face, comme tous les autres, avoit dans le plafond de ses corniches des menus trophées, dont on ne peut plus reconnoître les traits.

Son tympan présente un homme nud armé d'un bouclier & d'une pique, le casque en tête, s'approchant d'une femme nuë couchée tenant sous le bras un petit vase, derrière elle est comme une toison, sur laquelle est spiralement couché un serpent. *Voyez Pl.* 5me. N°. 1°.

Le P. Wiltheim ne dit proprement rien de ce tableau; cependant dans le dessein qu'il en donne, cette femme est debout représentée en monstre, moitié femme & moitié serpent; l'élévation a, sans doute, dérobé les véritables traits à sa vûë.

Le P. Bertholet croit que c'est *Mars* qui tuë *Adonis*: quelle apparence? Ce tableau n'a nul trait à cette fable & cette fable n'a nul trait aux Secundins. Je pense, & il est apparent que c'est la Fable de JASON. Dans le sens poëtique c'est une allusion à la navigation ingénieuse & dangereuse de Germanicus, dont néanmoins il s'est tiré glorieusement comme *Jason*; & à ce Vers de l'Eclogue:

> *Alter erit jam Tiphys & altera quæ vehat Argo*
> *Delectos Heroas.*

Dans le sens de la morale Egyptienne, ce tableau peut

ſignifier *le repos*, dont les Treviriens & les Gaulois ont joüi pendant que Germanicus défendoit leurs frontières, *le bon ordre* qu'il a fait tenir à ſes troupes, & la *liberté des travaux de la campagne*, qui eſt la ſuite de l'un & de l'autre.

Car *Jaſon* du Phénicien JASHON ſignifie *repos*, *Medée* de MIDEH ſignifie *régle*, *diſcipline*, *bon ordre*; & la Toiſon d'or eſt le ſymbôle des Manufactures & travaux. Mr. Pluche L. c. Cette emblême peut auſſi être un pronoſtic à l'égard de CALIGULA, en y appliquant ces Vers de l'Eclogue:

Hinc ubi jam firmata virum te fecerit ætas,
Cedet & ipſe mari vector. (Jaſon.)
Occidet & ſerpens & fallax herba veneni.

Le tableau de l'entablement préſente une Birote, une Chaiſe à deux rouës, attelée de deux Mulets, chargée de deux perſonnes différemment habillées; l'une conduit la chaiſe la trique en main, l'autre en eſt conduite: derrière les mulets dans le plan eſt (non une colonnne) une eſpèce d'affiche avec ces caractères [L. IIII.] *Voyez Planche* 5me. N°. 2°.

Les PP. Wiltheim & Bertholet croïent que ce tableau annonce une Voiture publique, & déſigne la tâche des Agens: Mais pourquoi ces Meſſieurs, qui trouvent du myſtère dans les plus petites choſes, croïent-ils que la perſonne principale, que cette Chaiſe emmene, eſt ſans ſignification? Ce perſonnage mérite, ſans doute, le plus d'attention. Le Graveur l'a mal tracé dans la planche, on le prendroit pour une femme.

Pour

Pour être conféquent, je penfe que c'eft *Germanicus* qui, défigné Conful, part pour Rome, & quitte à quatre milles de Treves fa chère Agrippine, retenuë à IGEL par les fuites de fes couches.

L'affiche [L.IIII.] me détermine pour cette conjecture, elle peut fignifier LAP. 4°. ou LEUGHÆ 4uor. ce qui répond exactement à la diftance d'IGEL au centre de la Ville de TREVES.

Ces Peres ont mis un C de plus dans cette affiche, mais il n'y en a pas de veftige; il n'y a pas même affez de place dans le quadrangle pour y en ajoûter un.

Cette affiche a fait foupçonner quelqu'un que notre Monument pourroit être une colonne milliaire; mais on n'auroit pas fait tant d'hiftoire ni tant de dépenfe pour une pierre milliaire : on fait d'ailleurs que dans les Provinces les milliaires ne paffoient pas la hauteur de cinq à fix pieds, celle-ci auroit furpaffé le milliaire doré.

La peine que ces Peres fe font donnée pour rapporter ce monograme au milliaire doré, ou pour y trouver la journée d'une Voiture publique, eft à pure perte.

Les angles du corps de la colonne font, comme aux autres faces, formés par deux pilaftres à panneaux, chacun porte quatre enfans tityres & Bacchus danfant & fautillant, faifant toûjours allufion à la naiffance de *Caligula*.

Le plan de ce corps contient deux tableaux remarquablement féparés par leur encadrement : Le P. Wiltheim les confond en un, ce qui ne prouve pas l'exactitude

dont il se vante; mais les figures de ces tableaux sont tellement endommagées par l'injure du tems, qu'on en voit à peine les traits. On y reconnoît cependant encore un homme nud, un bâton en main dans l'attitude de frapper, & comme reculant d'épouvante à l'assaut d'un serpent qui se dresse & s'élance contre lui : au-haut est une PALLAS qui semble venir à son secours; à l'opposite sont les vestiges d'une femme qui étend le bras, aux pieds de laquelle est une jatte ou une coquille. *Voyez Planche* 5^me^. N°. 3.

Les Peres Wiltheim & Bertholet ont crû que c'est la Fable d'*Esculape* & de *Glaucus*; mais *Pallas* n'a aucun rôle dans cette fable, & cette fable n'a aucun rapport au systême.

Dans la Théorie Egyptienne il paroît que c'est l'emblême d'ESCULAPE, de PALLAS & de HYGIE'E, dont les Anciens se servoient communément dans leurs Monumens pour indiquer *la force*, *la vie* & *la santé*; si l'air n'avoit pas si maltraité ce tableau, on y verroit peut-être encore un TELESPHORE qu'ils y joignoient ordinairement; on trouve plusieurs fois cet emblême dans les Antiquités de Montfaulcon, Tome I. p. 2.

Je présume donc que c'est un souhait *de vie*, *de force* & *de santé* pour Germanicus & le nouveau né.

Ce peut aussi être la Fable de PERSE'E, qui délivre ANDROMEDE ou qui tuë MEDUSE, & dans ce sens ce seroit une allusion ingénieuse à la valeur de Germanicus, qui délivre l'innocence de l'oppression, & le Païs des

monſtres qui le déſolent, rélative à ce paſſage de l'Eclogue :

Te duce ſiqua manent ſceleris veſtigia noſtri
Irrita perpetuâ ſolvent formidine, terras.

Les Interprétes de Virgile ont appliqué *ſceleris* aux guerres Civiles du Triumvirat, nous pourrions l'appliquer plus heureuſement à la défaite de *Varus*, que Germanicus eſt venu venger, & qu'il a glorieuſement vengé ſur *Arminius* & ſes adhérens.

On peut encore appliquer ce tableau & le précédent, N°. 1° à Caligula, au moïen de cet autre paſſage de la même Eclogue :

At ſimul heroum laudes & facta parentis
Jam legere & quæ ſit, poteris, cognoſcere, virtus.

Mais, ſoit emblême, ſoit fable, il eſt impoſſible d'en faire application dans le ſyſtême des Secundiniſtes ; ce n'eſt pas par des tableaux pareils, ni par des héros de cette eſpèce qu'on pouvoit repréſenter des Agens, qui étoient eux-mêmes des oppreſſeurs des Peuples & des monſtres de l'Etat.

Le P. Wiltheim fait une déduction ridicule pour mettre *Pallas* dans le parti des Agens : *Pallas*, dit-il, *Imperator eſt qui ducit exercitum ;* il rapporte les différentes ſortes de milices, *militia armata*, *militia togata*, *militia in actu in quâ Agentes in rebus*, & il conclut que, parce que les Agens ſont de la milice *in actu*, PALLAS préſide dans ce tableau, *horum ergo quia munus militare erat, idcirco Pallas hujus tabulæ præſes.*

Le tableau ſuivant eſt encore plus oblitteré, on y voit

à peine les traits fugitifs d'une femme ou d'une Bergère aſſiſe au pied d'un arbre, & vis-à-vis d'elle les reſtes preſqu'imperceptibles d'un homme aſſis, qui a un tyrſe ou une houlette en main.

Le P. Bertholet croit que c'eſt *Hercule* & *Minerve*, mais ſa conjecture n'eſt pas heureuſe; je n'y en trouve aucun ſigne caractériſtique : j'aime mieux de m'excuſer ſur l'effacement des traits; il paroît néanmoins que c'eſt une alluſion à la fidélité d'*Agrippine* & à ſa conſtance de ſuivre ſon Mari juſques dans les réduits de la Forêt d'Ardenne, & de partager avec lui les périls de ſon expédition.

Le tableau de la baſe de cette face préſente un chariot de bagages à quatre roües, attelé de trois mulets de front, chargé de gros ballots ficelés en croix & en quarré, comme ſortant d'une porte voûtée : on apperçoit à peine quelques traits du conducteur, qui eſt aſſis ſur le devant; derrière les mulets, dans le champ du tableau, eſt un arbre fourchu à deux pelotes de feüilles.

Le P. Wiltheim a crû y voir quatre chevaux; dans le deſſein qu'il en a donné, il a auſſi mis quatre têtes, mais il n'y a mis que ſix paires de jambes : Au vrai il n'y en a pas plus, & il n'y a que trois têtes, deux abbaiſſées & la troiſiéme le nez au vent. *Voyez Planche* 6^me^. N°. 1°.

Ce tableau eſt aſſez net, aſſez à portée pour ne point s'y méprendre.

Ce Pere prodigue ici une grande érudition ſur l'origine des *Baſtagaires*, & prétend que leur direction fait partie

de la tâche des Agens; mais ses propres citations lui sont contraires: il croit que cet arbre, qui a l'air d'un mauvais chêne, signifie la Forêt d'Ardenne. Cela est fort.

Mais le P. Bertholet, qui l'a copié pour le reste, dans la vûë de fortifier son systême funèbre, prétend que c'est un Cyprès, qui est un ornement sépulcral. Cela est encore plus fort.

Pour moi, je croi qu'il est inutile de chercher du mystère dans ce tableau: je conjecture que c'est le bagage de *Germanicus* partant pour Rome; que la porte voûtée signifie la porte de Treves, & que cet arbre n'y est que pour le païsage.

Le socle de cette face est à trois retraites, & tous les autres étoient de même: la premiere retraite présente des Dauphins badinant avec des enfans; la seconde une maison, une nacelle trainée par deux hommes, dont le conducteur joüe de deux flûtes; la troisiéme deux tritons & deux chevaux marins. *Voyez Planche* 6^{me}. N°. 2°.

Tout le monde sait & les Naturalistes assûrent que les Dauphins aiment singulièrement les enfans; cette application prouve donc clairement qu'un enfant a part à ce Monument; mais quel rapport ont-ils avec les Secundins? Quel trait à un Sépulcre? Hazard encore s'il s'y agissoit de la mort d'un enfant. *Voyez Pline L. 9. C.* 8.

Il est également connu que les Bateliers joüant de la flûte, les tritons & les chevaux marins sont des symbôles

d'une fête fur l'eau. L'inventeur a donc voulu faire connoître par ces ornemens, que pour la naiſſance de CALIGULA on a non-ſeulement inſtitué des fètes fur terre, mais auſſi ſur le fluent des Rivières, pour intéreſſer tous les Elémens à cette joïe univerſelle. La maiſon indique un Village voiſin, peut-être un Comptoir, comme le penſe le P. Wiltheim, peut-être auſſi la Doüane de Treves, dont la nacelle ramene en remontant deux ballots vers IGEL.

CHAPITRE XII.

Explication de la face Septentrionale.

QUoiqu'en diſe le P. Bertholet, cette face, la moins endommagée, eſt ſans contredit la plus difficile à expliquer; tout y eſt myſtérieux & giganteſque. Le P. Wiltheim y a perdu ſon latin, je ne me flatte pas d'y réüſſir mieux ; il paroît néanmoins qu'elle eſt ſingulièrement conſacrée à CALIGULA ,*voyez Pl.* 7me. & que c'en eſt l'horoſcope.

Le tympan du fronton de cette face N°. 1°. préſente le Soleil ſur ſon char attelé de quatre chevaux, les raïons contractés , comme montant ſur l'horizon ; ce qui marque le Soleil levant. Le Peintre du P. Wiltheim ne l'a pas rendu fidélement. *Voyez Planche* 6me. N°. 1°.

Ce Pere prétend que ce tableau fait alluſion aux Voitures publiques, & par conſéquent à l'emploi des Secundins: perſonne, je penſe, n'approuvera cette application.

Le P. Bertholet croit qu'on l'a emploïé ici, parce que les Courriers publics & ceux du Cirque, ſelon Tertullien, adoroient le Soleil. Mais quel rapport cela a-t-il avec un Sépulcre ? Les Secundins n'étoient ni Courriers publics ni du Cirque; tous les Païens adoroient le Soleil.

Il eſt plus naturel de croire que ce ſymbôle ſignifie la naiſſance même de CALIGULA , comme d'un nouveau Soleil qui va éclairer le Monde & fixer les yeux & les vœux de l'Univers; ne ſeroit-ce pas une alluſion à ce Vers?

. . . *Tuus jam regnat Apollo.*

Mais il me paroît encore plus probable qu'on a emploïé ce Soleil levant, pour marquer le tems de la journée auquel il eſt né. On verra par la ſuite ſi cette conjecture eſt vaine.

Au-deſſous de ce fronton, dans le tableau de l'entablement, on voit un *Hercule Enfant*, qui raſſemble deux Griffons, dont l'un a les aîles élevées, l'autre les a un peu abbatuës. *Voyez Planche* 6me. N°. 2°.

Le P. Wiltheim les attele encore aux Voitures publiques, ſans doute parce qu'ils ſont les Courſiers de relais d'Apollon; mais il ne ſait quoi faire du Palfrenier, il doute ſi ce n'eſt pas *Antinous.* Tout eſt violent dans cette application.

Le P. Bertholet prétend que ces Griffons déſignent la fidélité des Secundins « *Dépoſitaires du Tréſor des Empereurs.* » Tout cela eſt pitoïable.

Il eſt tout ſimple que cet *Hercule Enfant* eſt CALIGULA; que ces deux monſtres ſignifient deux Nations Barbares, par exemple les Parthes & les Allemands. C'eſt une alluſion manifeſte à ce paſſage de l'Eclogue

Jungentur jam Griphes.

De ſorte que par un préſage plein de baſſeſſe & de flatterie, on a indiqué que ce jeune Héros ſubjuguera un jour ces deux Nations & les réünira à ſon Empire: la prédiction n'a pas été abſolument vaine; CALIGULA, encore tout jeune, a accompagné ſon pere dans les expéditions contre ces deux Nations.

Les

Les deux lézines, comme celles des autres faces, portent en bas-reliefs des enfans avec les marques d'Hercule, de Mars, des Faunes & des Géans, tous danſant, pirouettant & petillant de joïe; toutes alluſions au Héros naiſſant.

Le tableau principal de cette face porte le *Zodiaque* chargé des douze Signes: aux quatre coins de ce tableau ſont des têtes giganteſques des quatre Vents, ſur l'une deſquels eſt un Epervier les aîles déploïées.

Au centre de ce Zodiaque eſt un vieux HERCULE monté ſur un char à quatre chevaux en courſe, tendant le bras droit en l'air & tenant ſa maſſuë ſous le bras gauche; au-deſſus de ce char, comme dans les nuës, paroît PALLAS qui lui tend la main.

Le P. Wiltheim attribuë encore ce tableau aux Courriers publics : *Sequitur jam in tabulâ majore curſûs publici luculenta imago . . . ſed flexu quodam Poetico.* Il donne la torture à ſon eſprit pour arranger cette application, mais tout y porte à faux : Il étoit ſi enivré de ſon ſyſtême qu'il a pris la maſſuë d'Hercule pour une lanterne.

Il faudroit une bonne lanterne pour découvrir les points & ajuſter les traits de cette combinaiſon; on s'égareroit avec Phaëton, ſi on en ſuivoit la lueur : Je ne m'amuſerai pas à la réfuter.

Les Romains emploïoient le Zodiaque pour marquer les douze travaux d'Hercule, pour déſigner une carrière héroïque, & ces douze travaux n'étoient autre choſe que le Zodiaque même : *Duodecim autem illi labores quos Hercules*

creditur confecisse, nihil aliud significant quàm XII. signa Zodiaci, quæ Sol singulis annis conficit. Macrob. Saturn. L. 1. C. 30.

On y ajoûtoit les quatre Vents pour marquer la faveur de la fortune„ *I ventis secundis*: Montfaulcon, à la fin du I. Tome de ses Antiquités, présente un fragment de Zodiaque tout pareil au nôtre.

De sorte qu'en suivant le systême des Romains, on peut dire que ce tableau n'est qu'un souhait d'une carrière aussi glorieuse que celle du vieux Hercule (d'AUGUSTE) & une allusion à ce Vers de l'Eclogue :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.

Mais les Egyptiens & les Nations qui avoient adopté leur systême, se servoient du Zodiaque comme d'un Calendrier, pour désigner les époques; les Allemands mettent encore aujourd'hui les signes du Zodiaque en tête de chaque mois dans leurs Almanachs, ils n'ont jamais adopté la méthode de dater des Consuls : les faits d'éclat servoient d'époque pour l'année, le menu Peuple y attache encore aujourd'hui ses époques.

Il est donc très-remarquable ici, que ce Zodiaque est tourné de façon qu'en tirant une ligne perpendiculaire du Soleil, qui est au fronton vers le centre du Zodiaque, elle le coupe précisément entre le signe de la *Balance* & de la *Vierge*, & cela répond exactement au jour de la naissance de CALIGULA, *prid. Kal. Septemb.*

Il me semble que le tableau précédent fait encore allusion à cela : Le jeune Hercule (CALIGULA) arrête les deux

Griſſons (les Courſiers du Soleil) entre ces deux Signes, comme pour ſignaler par une merveille, l'époque de ſa naiſſance. Et comme le Zodiaque ſignifie naturellement une révolution de douze mois, on peut encore en inférer que Caligula avoit un an, lorſque ce Monument fut élevé.

Mais quoi faire de ce vieux Hercule, auquel Pallas tend la main pour l'enlever du Char dont il ne tient plus les rênes ? Je me trompe fort, ſi ce n'eſt pas le ſymbôle de l'Empereur AUGUSTE, qui aïant courru & étant près de finir ſa carrière glorieuſe, vient d'abandonner les rênes de l'Empire à TIBERE, de ſorte que Pallas lui tend la main comme pour l'enlever au Ciel. C'eſt une alluſion à ces Vers :

Ille Deûm vitam accipiet, Diviſque videbit
Permixtos Heroas, & ipſe videbitur illis.

Cette aſſociation a été décrétée par le Sénat à la fin de l'année onziéme, & cela répond encore exactement à notre époque. Voyez Tillemont Emp. Aug. art. 16.

Ces tableaux retracent donc, par un arrangement très-ingénieux, l'année, le jour & l'heure de la naiſſance de CALIGULA; la face ſuivante annonce la phâſe de la Lune ſous laquelle il eſt né.

Le tableau de la baſe de cette face eſt extrêmement défiguré, ſoit par l'injure du tems, ſoit par l'inſolence des enfans. Un connoiſſeur y découvre cependant encore les traits de cinq perſonnages, d'un grand homme danſant une pique ou un tyrſe à la main gauche, accroché de

l'autre à un deuxiéme qui fait la volte & entraine par le bras un *Hercule Enfant*; celui-ci, le bras tendu, entraîne une Bacchante accrochée à un Satyre denſant. *Voyez Pl.* 8me. N°. 1°.

Le P. Wiltheim les a pris pour des Sarcinateurs, qui empaquetent & lient des ballots; le P. Bertholet penſe que ce ſont des Géans qui amaſſent des montagnes pour livrer l'aſſaut au Ciel, ou que c'eſt le combat d'Apollon contre Python : *Parturiunt montes !*

Ce tableau eſt un groupe, une chaine de Bacchants qui entrainent le jeune Hercule (CALIGULA) dans leur danſe, pour le rendre participant de la fête. Il me ſemble que ce tableau fait une alluſion ſenſible aux fètes & aux jeux que, ſelon Dion, Germanicus a donnés en Automne de l'année 11. de J. C., & ſignifie que ce Héros naiſſant en étoit le véritable ſujet.

La premiere retraite du ſocle de cette face préſente encore cinq Dauphins badinant avec des enfans; la deuziéme une nacelle trainée par deux hommes, chargée de deux ballots, le conducteur joüant de la flûte; un Fleuve appuïé ſur ſon urne, ſans doute la SURE, étant apparent que la *Moſelle* étoit ſur le ſocle de la face principale qui donne vers ce Fleuve; la derniere retraite préſente deux chevaux marins & deux tritons. *Voyez Planche* 7me. N°. 2°.

Pour l'application, je me rapporte à ce que j'ai dit du ſocle précédent.

Il eſt inconteſtable que toutes ces Bacchanales, ces Enfans ſi multipliés, ſi variés, danſant, ſautillant, compliqués avec des Dauphins, des tritons, des chevaux marins, ſont des indices certains d'une grande fête & d'une joïe univerſelle arrivée à l'occaſion d'une naiſſance illuſtre. A toutes ces marques d'alégreſſe, nous pouvons appliquer ce Vers de la même Eclogue :

Aſpice venturo lætentur ut omnia ſæclo.

CHAPITRE XIII.

Explication de la face Orientale.

LE fronton de cette face, qui avoit déjà été raccommodé, contient dans ſon tympan la *Lune* DIANE dans le premier quartier, accompagnée de deux biches. *Voyez Planche* 8me. N°. 1°. Les Peres Wiltheim & Bertholet ont crû que c'étoient des chevaux.

Ce tableau préſente donc la *Néomenie* : or les Anciens & ſur-tout les Druides, obſervoient cette phâſe de la Lune pour la célébration de leurs grandes fêtes, comme le prouve Mr. Pluche.

Et comme je ne puis me perſuader que ce tableau ſoit emploïé au hazard, j'en infére que la naiſſance de CALIGULA eſt arrivée, ou que la fête en a été célébrée au premier quartier de la nouvelle Lune : c'eſt encore une alluſion bien ſenſible à ce paſſage de l'Eclogue :

Tu modò naſcenti puero . . . .
Caſta fave Lucina . . . .

Le tableau de l'entablement de cette face préſente quatre perſonnages, l'un aſſis auprès d'une table aïant un regiſtre en main, un autre perſonnage grave eſt à ſon côté, un troiſiéme avance les mains ſur la table comme pour y compter de l'argent, le quatriéme eſt au bout de la table d'un air de ſuppliant; ces deux derniers ſont habillés à la Gauloiſe.

Les Peres Wiltheim & Bertholet penſent que c'eſt un jugement civil ou criminel d'un Agent ; il faut convenir que l'Agenterie eſt une choſe commode, on peut l'emploïer à tout.

Il me ſemble que dans ſon ſens naturel, ce tableau repréſente GERMANICUS occupé au dénombrement de la Gaule, & en recevant le tribut : *Summa rei penès Germanicum Galliarum cenſui tum intentum.* Tacite Annal. L. 1. C. 14.

Celui qui eſt aſſis eſt un Queſteur, Germanicus eſt à ſon côté pour veiller ſur ſa conduite, & faire grace ſelon les circonſtances ; le troiſiéme païe le tribut ; le quatriéme demande grace ou un délai. Dans le ſens figuré, c'eſt une alluſion à ce paſſage de l'Eclogue :

Quo ferrea primùm
Deſinet . . .

Comme pour dire que la rigueur & la ſurcharge des tributs ceſſera ſous les auſpices du nouveau Prince.

Le plan du corps de la colonne de cette face, eſt encore partagé en deux tableaux, comme celui de la face oppoſée ; c'eſt à quoi le P. Wiltheim n'a pas pris garde.

Celui d'enhaut préſente les traits preſqu'effacés de trois femmes autour d'un arbre ; l'une a une pomme en main, l'autre une corne d'amalthée ×; la troiſiéme eſt aſſiſe : il devroit encore y avoir une chévre & un ſerpent ; mais le tems nous en a dérobé les traits. *Voyez Planche* 8me.* N°. 3°.

× Dans la planche, c'est la figure la moins mutilée, qui tient de la droite une pomme, et de la gauche une corne

* 9me

Je crois avec le P. Wiltheim que c'eſt le Jardin des *Heſpérides* : ce Pere en fait application à la pourpre, & de-là

aux Secundins, comme *Procuratores Baphiorum* ; mais cette application eſt trop outrée : les Savans ſont revenus depuis long-tems de cette tournure de la Fable, ils conviennent tous qu'elle ſignifie les richeſſes des Iſles Heſpérides.

Pour ſuivre mon ſyſtême, je penſe que ce tableau eſt encore un pronoſtic flatteur de l'*abondance* qu'on eſpéroit du règne de Caligula ; une ſuite de l'emblême précédent :

Et toto ſurget gens aurea mundo.

On en auguroit tout le bien imaginable, parce que ſes pere & mere étoient les délices des Peuples, des merveilles de grandeur & de clémence : on raiſonnoit ſelon le préjugé ordinaire, *fortes creantur fortibus.* On tiroit l'horoſcope du fils ſur le mérite de ſes Auteurs. On avoit raiſon de préſager ainſi, c'eſt un malheur qu'on s'eſt trompé.

Le ſecond de ces tableaux a été tellement maltraité par le tems, qu'on n'y remarque plus que les traits obſcurs d'un homme couché de ſon long, qui a l'air de dormir.

* 9me *Voyez Planche* 8me.* N°. 4°.

Les Peres Wiltheim & Bertholet n'en ont rien dit, parce qu'ils ont crû qu'il faiſoit partie du tableau ſupérieur.

Je conjecture que c'eſt la Fable d'*Endymion* que, ſelon Mr. Pluche, les Egyptiens appelloient l'Enfant de securite', & je penſe qu'en effet cet emblême eſt un préſage de la ſécurité heureuſe qui regneroit ſous l'Empire de ce nouveau né ; ou ſi l'on veut une application plus particulière, c'eſt un avis aux Ripuaires & aux Treviriens de dormir tranquillement dans leurs demeures, que les Germains

mains ne les inquiéteront plus ſous l'heureux commandement de Germanicus, & ſous les auſpices de ce nouveau Prince, l'amour & le déſir des Nations.

Enfin, le tableau de la Baſe de cette face eſt tellement oblitteré qu'on n'y voit plus que les foibles traits d'un perſonnage qui ſemble encore annoncer une danſe, une ſuite du tableau joignant de la face Septentrionale. *Voyez Planche* 9me. N°. 1°.

Le ſocle a eu le même ſort, il a été d'ailleurs plus d'une fois rappiété de pierres brutes; mais il n'eſt pas douteux que, comme les autres, il étoit chargé d'Enfans, de Dauphins, de tritons, de chevaux marins, de nacelles & de la *Saare* &c. Le carreau angulaire, le dernier de ce ſocle, conſerve encore les traits aſſez nets d'une Nymphe couchée ſur ſon urne, c'eſt la NYMPHA LOCI. N°. 2°.

On ne bâtiſſoit jamais un Monument notable dans le voiſinage d'une Fontaine ſans lui faire honneur; on en trouve pluſieurs dans les Antiques de Montfaulcon; mais entre-autres Pl. CCXX, une toute ſemblable à la nôtre, & comme à portée de notre Monument : dans le Village même il y a une belle Fontaine aſſez conſidérable; je crois pouvoir attribuer à celle-ci l'inſcription de l'autre, à cauſe de ſon élégance.

Hujus Nympha loci, ſacri cuſtodia fontis
Dormio dum blandæ, ſentio murmur, aquæ.
Parce meum, quiſquis tangis cava marmora ſomnum
Rumpere, ſive bibas, ſive lavere, tace.

Je finis par ce morceau l'explication des quatre faces de ce Monument respectable; j'en ai donné les desseins par parties, pour qu'on puisse mieux y exprimer & connoître les figures; je les ai levés & tracés moi-même avec toute l'attention & l'exactitude possible: J'ose bien dire avec Herold, *hæc omnia adulationis plena*; & quoique je n'ose pas dire avec lui *& vestigia certissima ostendunt nascentis Caligulæ.* J'espére néanmoins que le Public trouvera ce systême plus uni & plus conséquent que tous les autres, & son application aux tableaux de ce Monument plus naturelle & moins embarrassée.

x [illegible] dispute pas les soins les peines & depenses que l'auteur a eu en vues pour nous donner une representation exacte de ce Monument; je crois même que ses Dessins étoient parfaits du coté de l'execution; mais pourquoi les confier a un graveur [illegible] habile & si ignorant qu'il n'a pas sçu chiffrer exactem.t les planches. Ortelius, dans son Itineraire, nous a donné la vue perspective de ce même Monument, exact.t la face de la planche N.° 1. qui est la principale, portant l'inscription; quoiqu'en general, les proportions sont les mêmes, les Details en different beaucoup. Cela vient de ce qu'Ortelius la dessiné a [illegible] vuë, sans l'aide d'un Echaffaut ou d'échelles comme notre Auteur. Mais on ne [illegible] pas d'avoir son merite puisqu'il est de 1584 au moins. Et je le crois une des plus anciennes representations que nous avons de ce celebre Monument. Voyez Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes Abrahami Ortelii et Joannis Viviani — Antuerpiæ 1584 — Ex officina Christ. Plantini — p.a 53.

Si cependant mon essai ne le satisfait pas par tout, il me permettra de m'excuser par ce beau passage de Pline: *Res ardua est, vetustis dare novitatem, novis autoritatem, obsoletis nitorem, obscuris lucem, fastiditis gratiam, dubiis fidem.* Præfat. Histor. Nat.

Il m'échappoit de remarquer, que sur les socles des huit lézines ou pilastres du corps de la colonne, on trouve sur chacun un *Ibis* avec un sistre, sans doute pour animer la danse de ces petits Génies; mais comme l'*Ibis* est singuliérement consacrée à l'*Isis* Egyptienne & le sistre à ses Prêtres dans les sacrifices & les fêtes publiques, cela me confirme dans l'idée que je me suis formée d'abord, que la Théorie Egyptienne, la Théologie des Druides entre pour quelque chose dans le systême de notre Monument.

CHAPITRE XIV.

A qui attribuer l'Erection de ce Monument?

QUoique les tableaux de notre Monument répondent naturellement & ſans violence au ſyſtême que j'ai embraſſé, & que leurs applications ſoient, pour la plûpart, fondées ſur l'Hiſtoire, ce ſyſtême n'eſt pas moins ſujet à de grandes difficultés; c'en eſt une nouvelle de ſavoir à qui attribuer ſon érection.

Juſqu'à l'époque que je lui aſſigne, *Tibère* & *Germanicus* avoient commandé enſemble; il paroît même que le dernier étoit ſubordonné au premier : on ne pouvoit donc honorer celui-là ſans faire tort à celui-ci, dont la haine ſecrete & la jalouſie contre *Germanicus*, ſemblent être un obſtacle inſurmontable à ce ſyſtême.

Cette haine implacable n'a à la vérité éclaté qu'après que Tibère étoit affermi ſur le Thrône, elle n'a pas moins pris ſa ſource dans l'ADOPTION FORCE'E qu'Auguſte lui avoit fait faire, & elle eſt toûjours allée en croiſſant.

Tandis qu'Auguſte vivoit, elle s'eſt bornée à critiquer finement les démarches, à ravaler le mérite & à décrier les victoires & les expéditions de Germanicus : *Germanico uſque adeò obtrectavit, ut & præclara facta ejus pro ſupervacuis elevarit & glorioſiſſimas victorias ceu damnoſas Reip. increparit.* Sueton. L. ç. C. 52.

Après la mort d'Auguſte, n'aïant plus rien à ménager, Tibère ne chercha que l'occaſion de ſe défaire de Germanicus, & n'en pouvant trouver d'autre, il le fit empoiſonner.

Agrippine rapporta ſes cendres à Rome, dans la vûë de tirer vengeance de cette mort, le Sénat & le Peuple la demandoient également ; mais Tibère éluda le tout en faiſant mourir Piſon, de peur qu'il ne trahit ſa commiſſion ; pas moins le Sénat aïant été d'avis qu'on élevât à Germanicus un Monument de vengeance, Tibère s'y oppoſa & le défendit : *Atque idem cùm Val. Meſſalinus & Cecina ſeverus aram ultioni ſtatuendam cenſuiſſent*, PROHIBUIT. Tacit. Ann. L. 3. C. 18.

Enfin, cette haine de Tibère ne fut aſſouvie que par la mort d'Agrippine & de ſes deux fils Druſus & Néron, qu'il fit cruellement mourir de faim, après les avoir fait déclarer ennemis de l'Etat : *Amariſſimè congeſtis etiam probris & judicatos hoſtes fame necavit.* Sueton. C. 54.

CALIGULA n'eſt échappé à ſa fureur qu'à la faveur d'une conduite la plus diſſimulée.

Je ne rapporte ces faits que pour faire voir que Tibère n'auroit jamais permis qu'on érigeât ce Monument à la gloire de Germanicus, s'il avoit dépendu de lui de l'empêcher.

Il faut donc que ce Monument ait été élevé à l'occaſion d'une circonſtance ſingulière & dans un tems que ni Tibère ni Germanicus n'étoient ſur les lieux, & avant que le premier eût le pouvoir abſolu en main.

Il ne pouvoit y avoir un ſujet plus intéreſſant que la naiſſance de CALIGULA, ni un tems plus propre pour cela que l'année du Conſulat de *Germanicus* & de l'aſſociation de *Tibère* à l'Empire.

Auguſte vivoit encore, il aimoit tellement Germanicus qu'il a délibéré s'il ne le préféreroit pas dans la ſucceſſion de l'Empire : „ *Diu cunctatus an ſibi ſucceſſorem deſtinaret.* Sueton. L. 4. C. 4.

Le Sénat, le Peuple & l'Armée ne l'aimoient pas moins; l'élévation de Tibère étoit trop récente pour qu'il osât contredire, elle pouvoit chagriner Germanicus, on lui donna le Conſulat pour l'en conſoler ; & ce Conſulat n'étoit pas un tems propre pour éclater. Le Sénat avoit accordé à Tibère les honneurs du triomphe, quoiqu'il n'eût rien fait pour les mériter ; il ne pouvoit faire moins que de permettre qu'on élevât ce Monument à ſon collègue qui, aïant partagé les travaux de l'expédition, devoit auſſi avoir part à la gloire.

Cependant il n'eſt pas croïable que ce Monument fut élevé aux dépens du tréſor, ni par ordre d'Auguſte ou du Sénat, tant parce que les Auteurs n'en parlent pas, que parce que cela auroit pû offenſer Tibère.

Il eſt donc ſenſé de croire que les Treviriens l'ont élevé eux-mêmes aux dépens du Peuple, du conſentement d'Auguſte & de la permiſſion du Sénat.

J'ai déjà remarqué que les Peuples ſe piquoient d'honneur de flatter Auguſte par ces ſortes de Monumens, qui étoient fort en vogue de ſon tems : les Colonois en

avoient dreſſé un à Agrippa, les Maïençois un à Druſus, les Trevirois avoient toute ſorte de raiſons pour faire le même honneur à GERMANICUS.

Il étoit glorieux pour eux que Caligula fût né au pied de leurs murs. Cette naiſſance étoit un excellent prétexte pour obtenir la permiſſion; elle étoit une belle occaſion pour ſignaler leur reconnoiſſance.

Mais quoique dans ce tems les Trevirois ne fuſſent pas encore réduits en Province, & qu'ils fuſſent encore aſſez libres pour n'être pas obligés de faire des ſoumiſſions pour cela, ils ne pouvoient cependant élever ce Monument ſans la permiſſion du Sénat, parce que la République ne ſouffroit pas que ſes Généraux reçuſſent des honneurs pareils ſans ſon aveu; & ſi les Trevirois l'euſſent fait ſans le demander, loin de gratifier *Germanicus*, il auroit pû en avoir du deboire; Tibère auroit été le premier à lui ſuſciter de mauvaiſes affaires, ou à faire abattre ce Monument lorſqu'il en avoit l'autorité : il étoit donc eſſentiel de ne pas négliger cette formalité; l'exemple de Vologeſe que j'ai rapporté Chap. 5me. prouve qu'elle étoit indiſpenſable.

Il eſt donc ſenſé auſſi de croire qu'ils ne l'ont pas négligée, & qu'ils ont profité de l'abſence de ce Général pour exécuter leur deſſein, ſoit pour qu'il ne fut pas dit que *Germanicus* avoit brigué cet honneur, ſoit parce qu'il y avoit apparence qu'il s'y ſeroit oppoſé lui-même, s'il avoit été ſur les lieux.

Ce Général infortuné avoit toute ſorte de ménagemens à prendre vis-à-vis de Tibère, qui avoit déjà pris ombrage

de ce qu'Agrippine familiarifoit fon fils avec les Soldats & le leur montroit en uniforme : *Tanquam parum ambitiosè filium ducis gregali habitu circumferat.*

Tacite rapporte un bel exemple de la délicateffe de ce Général pour un fait pareil, lorfque Germanicus battit *Arminius* fur le bord du Wefer; il dreffa un trophée des dépoüilles des ennemis avec cette infcription : *Debellatis inter Rhenum Albimque nationibus, exercitum Tiberii Cæfaris ea monimenta* MARTI *&* JOVI *&* AUGUSTO *facraviffe.* Tacite ajoûte finement *de fe nihil addidit metu invidiæ.* Cette délicateffe de Germanicus eft peut-être caufe que les emblêmes de ce Monument font fi myftérieux & fi enveloppés.

Quoiqu'il en foit, l'empreffement de faire honneur à la mémoire de ce vertueux Prince l'emportoit fur toutes les confidérations. Tacite attefte que par-tout on lui éleva des Monumens, & en fi grand nombre qu'il feroit difficile d'en rendre compte : *Arcus additi Romæ & apud ripam Rheni, & in monte Syriæ Amano cum infcriptione rerum geftarum . . . Statuarum locorumve in queis coleretur haud facilè quis numerum inierit.* Annal. L. 2. C. 83.

Nulle Nation n'avoit plus d'obligations à *Germanicus* que la Treviroife ; il avoit paffé fes plus belles années parmi eux; il avoit efficacement garanti leur Païs de l'invafion des Germains; il a fait le dénombrement avec difcrétion, levé le tribut avec indulgence, il a retenu le Soldat dans le devoir, il lui a fait garder une difcipline exacte, quoiqu'il en voulût aux Trevirois. Le mérite perfonnel de ce grand homme , les qualités éminentes d'Agrippine ne

pouvoient que gagner leurs cœurs, la préférence dont elle les honoroit pour ſa demeure, pour ſes couches, la préſence de CALIGULA ; tout cela joint à l'intérêt qu'ils avoient de ſe concilier ſa faveur d'avance, ne pouvoit qu'engager leur gratitude de fonder à cette illuſtre Famille un honneur que la jalouſie & la haine de Tibère lui refuſoient.

Ajoûtons encore que ce Monument étoit un moïen aſſuré de gagner la faveur de l'Armée, qui auroit déïfié ce Général ſi elle avoit pû, & qui lui auroit donné l'Empire s'il ne l'avoit refuſé. Bref, GERMANICUS étoit digne de ce Monument, & ce Monument étoit digne de lui; les Trevirois ne pouvoient faire moins pour les bienfaits qu'ils en avoient reçus & pour la gloire de cette naiſſance. Qui doutera donc qu'ils l'aïent fait ? L'amour qu ils portoient pour Germanicus les avoient plus ſubjugués que les armes Romaines, puiſque dans la ſuite la nouvelle de ſa mort fut le ſignal de leur révolte.

J'eſpére que les Trevirois ne me déſavoueront pas; la gloire de ce Monument leur reſte encore toute entière, quoique CALIGULA l'ait déshonoré par ſa conduite monſtrueuſe.

Au reſte, on peut prendre pour régle générale que tous les Monumens d'honneur, qui ſe trouvent hors du Domaine de l'ancienne République dans les Païs éloignés, ont été élevés par les Peuples qui les poſſédent & à leurs dépens, à moins que l'Hiſtoire n'atteſte expreſſément le contraire.

CHAPITRE

CHAPITRE XV.

Remarques ſur l'Inſcription actuelle.

J'Ai remis au préſent Chapitre les remarques que j'ai à faire ſur cette inſcription, parce que je la regarde comme la partie du Monument la moins digne d'attention, quoiqu'elle ſeroit eſſentielle, ſi elle étoit originale.

Les inſcriptions ſont naturellement faites pour conſtater & éclaircir les Monumens, leurs ſujets & leurs époques; celle-ci ſemble être inventée pour dérober à la poſtérité la connoiſſance d'un Monument qui fixe les yeux de tous les curieux.

Le contraſte qui réſulte de la combinaiſon du Monument avec l'inſcription*, a intrigué beaucoup de Savans, il en a rebuté davantage : je regarde comme une choſe impraticable de les concilier avec ſuccès. La néceſſité d'abandonner l'un des deux m'a déterminé pour le Monument qui eſt ſûrement original, tandis que l'inſcription peut être apochryphe, & qu'il y a beaucoup de raiſons pour la croire telle.

Le plus ancien Ecrivain qui ait parlé de cette inſcription fut, je penſe, ORTELIUS,* qui mourut à la fin du ſeiziéme ſiècle ; ceux qui en ont écrit du depuis n'ont fait que le copier ou rafiner ſur ſon ébauche. Ils ont rendu & rempli cette inſcription chacun à ſa guiſe : je crains même que quelques-uns ont pris la liberté de l'altérer, en ajoûtant & changeant des lettres, & peut-être

* Le contraste ne viendroit-il pas plustot de votre auteur même que de ces savans qu'il veut mettre de la partie ? [illegible] n'étant pas [illegible], [illegible] monument avoit [illegible] rapport à la naissance de [illegible] ; rien ne lui faisoit voir de même que cette inscription [illegible] qu'elle étoit [illegible] dans un [illegible] d'effacer autant qu'il dependoit de lui le nom de ceux pour lesquels il avoit été érigé. Mais notre auteur n'a pas senti [illegible] de sa façon d'agir, puisque si l'on lui [illegible] son [illegible] il n'y a point de monument antique, pour l'inscription qui soit à l'abri de sa critique. Il lui sera bien facile d'expliquer, moyennant sa méthode, une inscription [illegible] de Palmyre [illegible] que nous [illegible] ou françoise.

* Abraham Ortelius vit le Monument & le copia en entier en 1575 & mit au jour la description de son voyage en 1584, sous le titre de : Itinerarium per nonnullas [illegible] partes [illegible] 8°. Antverpiae 1584 apud Plant. [illegible] il y a ajouté quelques figures des monumens les plus remarquables qu'il avoit rencontré dans son voyage, entre autres une belle planche in folio, du monument en question, tel qu'il se presentoit alors. Et il en copia lui-même, comme il le dit, l'inscription avec toute l'exactitude dont il étoit capable. Cette planche, et cette inscription, toutes choses égales d'ailleurs, est certainement originale à l'egard de toutes les autres copies, faites ensuite jusqu'à celles [illegible] inclus. [illegible] Et quant à la gravure, c'est Ortelius lui-même qui a executé sa planche ; laquelle pour le dire en passant, est infiniment meilleure que celles de cet Essai, lesquelles sont fort médiocrement exécutées.

des mots entiers : il n'y a qu'à confronter leurs copies pour voir ſi j'accuſe juſte.×

× Cerrenavoir notre Auteur a raison. Car en confrontant celle d'Ortelius avec la sienne on y trouve des variantes assez sensibles. — Ortelius a non seulement copié cette inscription; mais il nous l'a donnée telle qu'elle se trouvoit sur le monument; c'est-à-dire : telle que la configuration des pierres, sur lesquelles elle étoit gravée — se presentoient de son tems — avec tous leurs defauts, & delabremens — &c. ce qui fait preuve de son exactitude à cet egard; c'est savant comme il etoit, il savoit la consequence de copier à la hâte une ancienne inscription, qui etoit deja defectueuse par l'injure du tems. —

Mais perſonne d'eux ne s'eſt donné la peine d'examiner de près l'*orthographie*, l'*analogie* & l'*authenticité* des caractères, ou du moins de nous en faire rapport; ils ſe ſont contentés de juger ſur l'apparence.

L'embarras de devoir combattre ces Auteurs m'a rendu ſcrupuleux dans l'examen de cette inſcription, j'ai fait laver deux fois le tableau de l'Epigramme avec des broſſes fortes & une leſcive faite exprès : je l'ai enſuite fait peindre en blanc, & j'ai tracé moi-même les caractères en noir, ſans y ajoûter ni diminuer un point ni un iota. : Je les rends ici figurés. ×

× On peut voir dans l'Itineraire d'Ortelius la difference qu'il y a entre son orthographe et celle-ci. — Mais s'il est vrai que Mr. Lorent a copié exactement cette inscription telle qu'on la voit aujourd'hui sur ce monument, il s'en suivra, comme il le remarque ailleurs, qu'elle n'est plus dans son etat primitif — en la comparant avec celle que nous a donnée Abr. Ortelius. — Une difference est egalement sensible dans la 4e. edition de cet Itineraire à la suite des Poemata Varia Petri Divaei — folio — Lovanii 1757. — C'est donc qu'avec beaucoup de precaution qu'on puisse se fier à toutes ces copies — dans lesquelles on trouve tant de variantes. — Quoiqu'il en soit, voici celle que nous a donnée calquée sur la pierre même, et telle qu'elle s'y voioit de son tems.

Ligne

1ere. D T LCV VOCA‾M

2me. NO

3me. AIC LIS SECVND VIA NTINI ETL SAG

4me. CAIAE CONIVGI SEC ND NIA NTINI ET L SAG

5me. CIO MODESTO ET MOI ESTIO MACEDONI FILIO EI

6me. IVS IVC SECVNDIN ‘SAVII II VVS ET SECVNDI

7me. NIV LCA RVS PAR NI IBVS I I VN I IS ET

8me. I I VIAI RIN ÉRVNT

Le P. Wiltheim, que je crois avoir été le moins ſuperficiel dans cette recherche, l'a renduë & ſuppléée ainſi :

D. M.

T. Secundino ſecuro & Vocatiæ
Conjugi ejus & Secundino Aventino

1. D.T S SECV .... AI
2. NC LIS SECVNDINI SECVRI LT PVBLIAE PA
3. GATAE CONIVGI Y SECVNDINA NTINIETLS.AC
4. CIO MODESTOET MODESTIO MACEDONI FILIO ET
5. IVSIV SECVNDIN S.AVENTINVS ET SECVNDI
6. I ICVRVS PARENTIBVS DEFVNCTIS ET
7. VIVIV TAE EPE .... ERVNT.

Quoiqu'on ait taché de copier les caracteres aussi exactement que possible on ne croit pas y avoir parfaitement reussi; cependant ils suffisent tels qu'ils sont, à donner une idée de cette inscription telle que nous l'a donné Ortelius; qui paroit avoir été tres exact à la copier, puisqu'il nous donne la forme même de la pierre sur laquelle etoit gravée; et cela dans l'etat delabré où elle se trouvoit de son tems. Le panneau sur lequel on la lisoit etoit proprement composé de quatre blocs d'egale hauteur, mais de differentes largeur — couvert d'une espece de plate bande sur laquelle se trouve ecrite la premiere ligne, dont le vieux a été la partie emportée, ou qui n'existe plus — les autres especes dans

Filiis Secundini ſecuri & Publiæ Pa
catæ conjugi Secundini Aventini & L. Sacc
cio Modeſto & Modeſtio Macedoni filio ej
jus L. Secundinus Aventinus & Secundi
nius ſecurus parentibus defunctis &
ſibi vivi fecerunt.

D'autres ont mis *ſibi vivi hæredes poſuerunt &c.* Mais, de la permiſſion du P. Wiltheim, je crois qu'en interprétant les inſcriptions, il n'eſt pas permis de changer & ſupprimer ou ſubſtituer des lettres ou des mots entiers, comme il a fait preſque dans chaque ligne, *cujus ita lacunas explere viſum & ſæpe neceſſe.*[x]

En examinant donc attentivement cette inſcription, j'ai remarqué, avec ſurpriſe, qu'il y a trois ſortes de caractères mêlés les uns dans les autres; les uns véritablement Romains, mâles, bien nets & profondément gravés, les autres plus négligés & bâtards, & les derniers très-mal pincés, gauches & plûtôt raclés que gravés.[*]

De la première claſſe ſont D. T. VOCΛ‾ & peut-être LCV de la première ligne. NO au bout de la ſeconde, ΛIC. EI PVBL. PA de la troiſiéme, CΛIΛE de la quatriéme, peut-être MACEDON de la cinquiéme. SECVND. de la ſixiéme. Cependant on ne peut rien aſsûrer là-deſſus, parce que quelques lettres ſont plus, les autres moins altérées par le tems.

L'M au bout de la première IVC de la ſixiéme, SIBI & ERVNT de la huitiéme, ſont certainement de la dernière

[x] Cette dernière leçon que notre auteur donne ici à ce Savant, est très vraie; mais il reste à voir s'il l'a observée exactement lui-même.

[*] Quoiqu'il soit probable que postérieurement, par exemple, au temps d'Ortelius, on se soit avisé de corriger cette inscription, en voulant redresser les caractères à demi effacés; cependant ces différences que Mr. Lorent a cru y remarquer ne peuvent-elles pas être arrivées par vétusté? ou par d'autres accidens de cette espèce — Même ne peut-il pas se faire que plusieurs de ces caractères auront été remplis par cette espèce de guêpe pariétaire, laquelle fait son nid contre les murailles? [illegible] Ceci soit dit sans conséquence, [illegible] de conjecture. Car au reste il se peut que des mains mal-adroites, et encore plus mal instruites, aient voulu réparer ces caractères en les dégradant. C'est dommage que Mr. Lorent n'est pas [illegible] d'un graveur habile et bon dessinateur, qui nous auroit pu donner une copie exacte de l'état actuel de ce monument et de son inscription: elle [illegible] fidèlement calquée sur l'original auroit mis le lecteur en état de juger en connoissance de cause du mérite [illegible] des savantes remarques de notre auteur — lesquelles doivent [illegible] par les [illegible] de cette comparaison, aux yeux des amateurs.

[illegible] de l'inscription, sont ceux où les caractères sont tout à fait effacés — Et donc elle se trouvoit en 1575 — au temps qu'Ortelius la trouva, et il est donc très probable que ceux qu'on y lit à leur place, y ont été substitués après coup — ainsi que le soupçonne Mr. Lorent. La différence entre sa copie et celle d'Ortelius étant trop sensible pour croire que cela soit advenu par la faute du copiste ou de l'un ou de l'autre. —

classe ajoûtés par une main profane, & si mal gravés que je me suis fait un scrupule de tracer ERVNT en noir. *

Tout le reste est un mélange, on y remarque encore par-ci par-là une bonne lettre & beaucoup de mauvaises; il seroit difficile de les figurer ici, & ce grimoir ne pourroit qu'ennuïer.

Ce qui m'a le plus surpris, c'est qu'entre les lignes & même entre les lettres & les mots on apperçoit des morceaux, des restes & des vestiges d'autres lettres; ce qui est une preuve certaine que l'inscription primitive a été enlevée, & qu'il n'y a nul fond à faire sur cètte inscription, qui très-certainement n'est pas vierge.

Il y a même apparence que si chaque Littérateur des deux derniers siècles reprennoit ce qu'il y a mis, il lui arriveroit, comme au geai de la Fable, que le tableau se trouveroit presque nud.

La première & la plus essentielle atteinte qu'elle a reçûë, est la lettre M *, qu'un faux Savant y a formé au bout de la première ligne, en se servant de l'Λ qui y étoit pour en faire cette M très-gauche & fort gêneé.

Cette altération a d'abord changé la nature de l'Epigramme, & peu s'en est falu qu'elle auroit aussi changé celle du Monument & enterré toute sa joïe dans une tombe lugubre.

Ne sachant expliquer les D. T * l'Auteur a crû devoir en faire *Diis Manibus*. Je ne dirai pas si la supposition de l'urne & des cendres a été une suite de cette altération, ou si celle-ci a été une suite de cette supposition; il est

palpable néanmoins que l'une a entrainé l'autre ; c'étoit un grand pas pour le ſyſtême funèbre.

Ortelius *, Vivien *, Camp. Bruin & Freher n'ont oſé remplir les deux premières lignes : Brower y a mis T. SECVNDINO SECVRO, & dans la ſeconde ET SECVNDINO AVENTINO, & enfin dans la troiſiéme FILIS SECVNDINI &c.

Le P. Wiltheim, remarquant que cela ne rempliſſoit pas les lignes & que VOCAT devoit être emploïé, a ajouté ET VOCATIAE dans la première, CONIVGI EIVS dans la ſeconde ligne ; mais VOCAT eſt ſi près de l'M, qu'il n'eſt pas poſſible de mettre TIAE entre deux, & cela ne marque pas l'exactitude dont il ſe vante.

* Voilà donc déjà trois perſonnages ſuppoſés par ces Ecrivains : qui nous répondra que le reſte de l'Epigramme n'a pas eu le même ſort ſous la main d'autres qui les ont précédés ? La différence des caractères n'annonce pas autre choſe. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à voir la copie que Berthels en donne.

Ortelius y a remarqué des lacunes qui étoient déjà remplies du tems du P. Brower ; & celui-ci en a remarquées qui ſemblent n'y avoir plus été du tems du Pere Wiltheim, aujourd'hui tout le tableau eſt plein.

De ſorte que cette Epigramme,* qui ne préſentoit plus que quelques fragmens de mots, eſt inſenſiblement devenuë un Epitaphe complet, en y répétant & tranſpoſant auſſi ſouvent les mêmes noms qu'il faloit pour remplir le cartouche.

* Ortelius & Vivien ne font qu'un, parce qu'ils ont fait leur voyage ensemble, qu'il a été imprimé sous leur nom commun. — Mais il se trompe notre auteur en avançant qu'ils n'ont pas osé remplir la seconde ligne, car elle l'est très bien remplie ; mais il y a une erreur de fait ici. Ortelius met le NO. dont Mr Lorent a formé la fin de sa seconde ligne, au commencement de sa seconde ligne, qui fait par conséquent la 3e de la sienne. Savoir qui de deux a raison, je n'en sais rien. Suivant la forme qu'Ortelius donne à l'emplacement, ou à l'espace que remplit l'Inscription il est constant qu'il n'y a que sept lignes en tout qui remplissent exactement cet espace ; et en traçant la configuration du panneau sur lequel elle est gravée on voit qu'il ne pouvoit y avoir une huitième ligne, telle que Mr Lorent la trace. Si donc il la retrouvée ainsi sur ce monument c'est une marque même forte qu'elle aura souffert ce changement par une main plus récente que le tems où vivoit Ortelius. — Certainement que celui, très grand Antiquaire, et très savant d'ailleurs en toute sorte de Litterature n'ait pas voulu remplir la première ligne de son propre chef — puisque la pierre sur laquelle elle étoit tracée étoit rompue, et fracassée en plus d'un endroit. Tout cela fait voir d'un côté son exactitude à nous donner ce qu'il y trouvoit, ou pouvoit lire, et d'un autre côté sert de preuve des mutilations posterieures dont parle ici Mr Lorent. —

* Je ne sache pas qu'on ait jamais appellé Epigramme une Inscription sepulchrale qui annonce uniquement les noms de ceux pour lesquels elle a été faite — &c. Mais on voit bien le but de notre Auteur, pour en parler de la sorte les Secundins lui tiennent au cœur. On va bien tôt voir les efforts qu'il fera pour tâcher à les faire passer pour des Etres imaginaires, afin d'établir sur leurs ruines son système et faire passer le monument pour avoir été élevé à l'honneur de Caius Caligula — &c.!

Le fragment LCV de la première, SECVND au bout de la sixiéme ligne, & quelques inscriptions *Secundiniennes*, trouvées dans ces Contrées, peuvent avoir fait naître l'idée de cette supposition; les dernières pouvoient en même-tems servir de preuves.

– Notre auteur est toujours tranchant dans ses suppositions – voyez l'inscription de [illegible] – & les notes précédentes – au reste [illegible] aboutir cette explication forcée qu'à brouiller de plus en plus une chose assez obscure d'ailleurs – [illegible] – convient que cette inscription n'est plus vierge, [illegible] son tems a [illegible] choses inutiles – on [illegible] faites [illegible] qui certainement n'étoient pas dans l'original – et puisque notre auteur convient que la Voie de Reims est la plus ancienne de toutes celles connues – c'est à celle qu'il auroit dû s'attacher de préférence, pour l'expliquer, & en remplir les vuides s'il étoit possible, mais cela ne lui convenoit point pour les raisons dites ci-devant, & qu'il développe ici.

La dernière ligne de cette Epigramme est encore plus intrigante que le reste; aucun des Ecrivains que j'ai vû ne l'a renduë fidélement, ni remplie exactement; ils y ont mis des mots & des lettres qui n'y sont pas, & ils en ont négligé d'autres qui ne peuvent entrer dans leurs explications : je la retrace ici pour épargner au Lecteur la peine de tourner le feüillet pour chaque lettre.

I I VI VIΛI R I N ERVNT

S'il faut en faire quelque chose, je crois qu'on peut la remplir ainsi

I I I I VIR. VIΛk. T. R'ENOVAV ERVNT.

ou bien ainsi

SIBI VIR. VIAL. T RINTEGRAV ERVNT

Et je pense que c'étoit l'intention de celui qui a ainsi accommodé cette inscription : il a voulu donner le titre de IIIIVIRI ou de Voyers à ses Secundins, pour qu'ils fussent quelque chose ; mais ce stratagéme annonce en même-tems l'ignorance de son Auteur & sa tricherie.

Il est vrai qu'Auguste a établis IIIIVIROS *qui curam viarum agerent* ; mais ce n'étoit que pour les ruës de la Ville. *Voyez Mr. Bergier Hist. des grands Chemins.* Il est vrai aussi que dans les derniers tems on appelloit *viros, magistros*

viales les Inſpecteurs des grands Chemins des Provinces; mais ils n'avoient pas droit à des Monumens de cette eſpèce : on leur permettoit tout-au-plus de mettre leur nom ſur les Colonnes Milliaires après l'Eloge des Empereurs ou Conſuls qui les avoient mis en œuvre , *monimentum aliquod ſui.*

Au fond, cette inſcription n'a ni le goût, ni le ſtile, ni la préciſion, ni les propriétés des inſcriptions antiques & Romaines; les connoiſſeurs n'en feront jamais la dupe.

Secundin. Aventin. ſéparé de ſa femme par *filiis Secundin. Secur.* fait une antilogie embarraſſante : La repriſe *de Secundin. Aventin.* & la fréquente répétition des mêmes noms une tautologie déſagréable que la préciſion Romaine ne peut avouer. *Parentibus* après *L. Saccio Modeſto & Modeſtio*, fait une amphibologie digne de la férule même de nos tems. *Parentibus* , dans le double ſens, eſt un barbariſme : *Parentes etiam ad quoſlibet conſanguineos extenſum invenimus, ſed hoc apud eos qui labaſcente jam Linguæ Latinæ puritate minus tersè locuti ſunt.* Calep. V. Parens.

Securus , *Saccius*, *Modeſtus* , *Modeſtius* , *Macedo* , ſont tous noms barbareſques qui ſentent le ſerf ou l'affranchi à pleine gorge. Enfin, tout l'enſemble de cette Epigramme eſt un galimatias, un jeu de noms ſi obſcur qu'il faut de l'étude & de la combinaiſon pour débroüiller les uns des autres, & cela ne répond nullement à la netteté Romaine.

D'ailleurs, il paroît que du tems des Peres Maſenius & Wiltheim les lettres de la dernière ligne n'étoient pas figurées comme elles le ſont aujourd'hui ; le premier

n'auroit pas pû dire *immortale pene nomen hac pyramide Secundini obtinuerunt* , *ſola deſiderantur muneris adminiſtrati inſignia.* Le ſecond n'auroit pû en faire *ſibi vivi fecerunt.*

Cependant les Romains n'omettoient jamais leurs qualités dans les inſcriptions , n'euſſent-ils été qu'affranchis, Soldats, Artiſans ou même Potiers.

Enfin , plus les Monumens étoient importans , plus leurs cauſes mémorables, plus il étoit eſſentiel d'y mettre la date, les Conſuls : il n'étoit, ſans doute, plus queſtion d'Empereur ni de Conſul, quand cette inſcription a été fabriquée.

En voilà aſſez, je penſe , ſi pas trop, pour prononcer de ALBO CORRUPTO, & pour faire déclarer cette inſcription poſthume & apocryphe : Je ne voudrois cependant pas accuſer les Secundins d'avoir effacé l'inſcription primitive, je ne les ſoupçonne pas même d'y avoir mis celle-ci.

Mais je crois que quelque Général Romain (peut-être *Corbulon*) a fait effacer ou oblitterer cette inſcription d'abord après la mort de CALIGULA, par ordre de l'Empereur Claude ou du Sénat, en laiſſant toutefois ſubſiſter le Monument que ſon mérite rendoit précieux à la poſtérité. On trouvera dans le Chapitre dix-ſeptiéme quelques preuves de cela.

Il eſt aſſez apparent que du tems de Pline cette inſcription étoit déjà oblitterée & défigurée , parce que les paroles *oſtendi ibi* (in Treviris) *Aram inſcriptam ob Agrippinæ puerperium*, annoncent aſſez qu'on ne pouvoit plus en compren-

dre,

dre, si-non que ce Monument avoit été élevé à l'occasion d'un accouchement d'Agrippine.

Mais il est autant que certain que du tems d'Ausone, & même plusieurs siécles après, ce Monument étoit sans inscription, parce qu'il est inconcevable qu'Ausone ni aucun autre Auteur Romain ou Trevirois n'en auroit fait mention avant le seiziéme siécle.*

* Ceci seroit [illegible] supposition gratuite — & si de semblables il [illegible] une preuve plus convaincante que celle que notre Écrivain avance là-dessus pour [illegible] persuader que ce Monument manquoit d'inscription — [illegible].

Celui donc qui dans ces derniers tems a le premier entrepris de débrouiller ce Monument & de le remettre en vogue, y a, sans doute, mis & arrangé cette inscription, selon l'idée qu'il s'en étoit faite : Un Curé d'IGEL, par exemple, auroit eu belle occasion d'y déploïer son pédantisme & de donner à d'autres curieux matière à rafiner sur son ébauche, pour en former un systême.*

* Cette autre supposition n'est pas plus heureuse que la précédente — Et si jamais cette Dissertation passe aux siècles futurs — (eh! de plus mauvais ouvrages ont bien ce bonheur —) je crains fort que notre Auteur lui-même pourroit bien être regardé ou pris pour ce Curé — lui qui se donne la peine pour [illegible] cette Inscription.

Un Savant ami, aïant lû mon Essai, m'a provoqué de donner au moins une idée d'inscription telle que je croïois que la primitive auroit pû être, en y emploïant les lettres & les mots que je croïois originaux. Voici ses paroles : " *Inscriptionem prout nunc est, non sic aspernari debuisset D. Interpres, ut non lectam nec suppletam desiderio & labori legentium relinqueret extricandam, non est satis aliorum lectionem confutare; addenda est & propria confutantis.* „ L'honneur du défi & le souvenir de mon insuffisance m'avoient d'abord engagé d'esquiver la partie ; cependant, comme tout le reste n'est qu'un Essai, j'ai crû devoir hazarder la suivante : on ne peut m'en vouloir du mal, si je n'ai pas réüssi. &

& Non certainement on peut en vouloir du mal à un Auteur qui se [illegible] de bonne foi ; car chacun a sa manie, & sa façon d'envisager les choses ; mais en sera-t-il de même quand on voit l'artifice d'un Écrivain à substituer des suppositions pour des vérités — sans autre authorité que son propre vouloir —?

I. H. D. D.

D. T. sECVritas. TREVER. reVOCATM
CAES. GERMANIC. DRVS. F. TIBER. PRIVIGNO
AVG. N. R. EXER. IMP. rEI. PVBLIc. PA
CATAE. CONserv. GALLIAR. DEFENSOR.
INVICTISS. ALEXANDR. MACEDON. ÆMVL.
OB. AGRIPPIN. PVERP. HÎC CAIVM SECV̄D.
ENIXÆ. EX. D. SENAT. AMPL. C. P. Q. TREV.
COSS. C. GERMAN. ET. C. FONT. CAPITON.

IN HONOREM DOMÛS DIVINÆ

D. T. ſecuritas Treverorum revocata Cæſ. Germanico Druſi filio, Tiberii privigno, Auguſti Nepoti, Romani exercitûs Imperatori, Reipubl. pacatæ Conſervatori, Galliarum Defenſori invictiſſimo, Alexandri Macedonis æmulo; ob Agrippinæ puerperium hìc Cajum ſecundum enixæ, ex decreto Senatûs ampliſſimi, Curia Populusque Treverorum Conſulibus C. Germanico & C. F. Capitone.

J'ai mis en tête *in honorem Domûs Divinæ*, parce que ce Programme étoit ſingulièrement conſacré à la famille des Cesars, & cela pouvoit encore flatter Tibère. D. T. ſignifient *Dicavit Titulum.* Je ſens au reſte qu'*Alexandr. Macedon. Æmulo*, n'eſt pas du goût Romain; mais on pourroit le paſſer aux Trevirois, ſi Tacite ne nous apprennoit qu'on

comparoit communément *Germanicus* à Alexandre : *Erant qui ob formam , ætatem , genus mortis , ob propinquitatem etiam locorum, in quibus interiit,* MAGNI ALEXANDRI *fatis adæquarent .... neque minus præliatorem , etiamsi temeritas abfuerit.* Annal. 2°. C. 73.

CHAPITRE XVI.

Ce qu'on peut croire des Secundins.

LEs Peres Brower, Mafenius, Wiltheim & Bertholet fe font donné beaucoup de peine pour tirer les Secundins de l'obfcurité où les réduit le filence des Hiftoriens; j'aurois pû me difpenfer d'en parler, fi ces Ecrivains n'avoient pas en quelque façon dégradé & déshonoré notre Monument pour leur faire honneur ; & fi à la merci de l'infcription ils ne trouvoient encore parmi les modernes des partifans qui ont peine à fe défaire de l'ancien préjugé.

Il eft vrai que ce feul Monument leur feroit affez d'honneur, s'ils y avoient eu droit; mais autant que cette infcription, telle qu'elle, femble parler en leur faveur, autant la majefté du Monument réclame contre-eux & crie à l'impofture.

Toute la gloire des Secundins eft fondée fur une pétition de principe, fur des illufions deftituées de toute vraifemblance.

Brower dit que leur nom eft célébre, parce qu'il fe trouve fur ce Monument & fur trois autres cippes qu'il cite : *Magnum & celebre fuiffe nomen Secundinorum teftantur & hæc Epigrammata.*

Mais ces cippes, qui ne font que des petites pierres ifolées & détachées, ou même des fragmens de cippes &

de ſarcophages, des antiques de la dernière claſſe, loin de prouver le luſtre des *Secundins*, ſont des indices certains que c'étoient des gens de la baſſe volée.

Wiltheim & Bertholet diſent qu'ils étoient Chefs des Agens : *Agentes in rebus & quidem principes.* Sur quoi fondés ? Sur les tableaux du Monument, qui déſavouent cette conjecture; ils ont été réduits à décompoſer ces tableaux, à contorquer & outrer les tâches des Agens, pour faire des applications qui ne tiennent enſemble par aucun bout.

Quelques queſtions ſuffiſent pour diſſiper le crédit de ce ſyſtême : Etoient-ce les défunts *T. Secundinus*, *Secund. Aventin. L. Saccius*, *Modeſtus* & *Modeſtius Macedo*, qui étoient Chefs des Agens ? L'étoient-ils tous ? ou n'y en avoit-il qu'un ? Lequel des quatre eſt figuré par les tableaux ? Lequel diſtingué par l'inſcription ? Qu'étoient donc les autres ? Etoient-ce les vivans *Secundinus Aventin.* & *Secundinius Securus* ? Qu'étoient donc les morts ? L'Agenterie étoit-elle un fief, un fidéicommis de famille ?

Les *Secundins*, les *Modeſtes*, les *Saccius*, *Macedo*, *&c.* & leurs femmes, ſont-ils tous morts à IGEL ? Y a-t-on apporté leurs cendres ? Pourquoi a-t-on confondu toutes ces cendres dans une ſeule urne ?

Celui qui voudra répondre à ces queſtions aura bien des abſurdités à franchir : une Birote, un chariot de bagage ne ſignifient pas plus un Agent qu'un Charretier; un Bacchanal, la Fable de Jaſon, un Soleil levant, un premier quartier de Lune, quel trait ont-ils à l'Agenterie ?

Qu'on récapitule de même tous les autres tableaux, & on ſera convaincu qu'ils déſavouent cette Agenterie auſſi-bien que l'inſcription : il ſemble donc que les Secundins accumulés à l'avanture les uns ſur les autres, ſans tître & ſans qualités, ſont de purs fantômes imaginés, pour intriguer la poſtérité.

Après tout, qu'ont fait ces Secundins pour la République ou pour les Trevirois, pour mériter un ſi ſuperbe Monument, ſans mériter la moindre petite mention dans l'Hiſtoire ? Y a-t-il un exemple au-delà ou en-deçà des Alpes qu'on en ait érigé un pareil à des Agens, qui au fond étoient les fléaux de la République & des Provinces ? *Munus ſummæ ſemper invidiæ*, dit le P. Wiltheim lui-même. Aurel. Victor atteſte qu'on les haïſſoit comme la peſte : *Remoto peſtilenti frumentariorum genere, quorum Agentes rerum ſimillimi ſunt.* St. Jerôme en parle à peu-près dans le même goût : *Eos quos nunc Agentes in rebus vel Veredarios appellant, veteres frumentarios nominabant.* Ces deux paſſages cités par le P. Wiltheim relevent merveilleuſement le mérite de ſes Secundins. Ajoûtons ce que l'Emp. Julien en dit : *Rapere, non accipere ſciunt Agentes in rebus.* Ammien Marcellin. L. XVI.

Des familles illuſtres ambitionneroient-elles un miniſtère pareil ? Eſt-ce à des gens de cette eſpèce qu'on éleve des Monumens de cette nature, qui ne doivent être que le prix des plus belles expéditions ? *Ob externas ea ſacrari victorias.*

Cependant le P. Wiltheim, infatigable dans ſes recher-

ches, a trouvé dans les Dialogues de Quintilien un *Secundin* Gaulois grand Orateur, il y joint un *Secundin* Conſul en 511 de J. C.; & enfin un *Secundin*, Envoïé d'un Roi Theodebert, & prétend en faire honneur aux Secundins de notre Monument : *Cui* (gentilitio nomini) *fortaſſis attribuere liceat Jul. Secundinum, natione Gallum, Oratorem ſummum, Quintiliano ſupparem, ab eoque in dialogo de Oratorib. inductum; eidem genti ceu generoſam ſobolem addiderim Secundinum anni DXI. Conſulem Felicis Collegam, item iis temporibus paulò inferiorem Secundinum Patritium Legationibus Theodeberti Francorum Regis clarum*; mais cela s'appelle *miſcere quadrata rotundis.*

J'aimerois autant croire, avec Berthels, que le *Macedo*, qui ſe trouve dans cette inſcription, étoit le fils de Noë, que croire que les trois *Secundins*, ſi étrangement raſſemblés par le P. Wiltheim, & ceux de l'inſcription ſont d'une même famille.

Les Secundiniſtes modernes, pour donner quelque relief au nom des Secundins, prétendent que l'Auteur de la Loi Papia Poppæa. Q. POPPÆVS. Q. F. Q. N. portoit le nom de SECVNDINVS, parce que *Goltzius*, ſur la foi d'une Médaille, le prétend ainſi.

Mais tous les Auteurs conviennent, & il eſt palpable, qu'il n'a pris le ſurnom de SECUNDUS que pour ſe diſtinguer de ſon frere C. POPPÆUS. Q. F. Q. N. SABINUS, qui étoit Conſul de la même année; *Secundus* ou *Secundinus*, ſi l'on veut, n'étoit donc pas un nom de famille, mais un ſimple diſtinctif, comme *Plinius ſecundus* & bien d'autres.

D'ailleurs, Dion atteste que les Auteurs de cette Loi n'avoient l'un & l'autre ni femme ni enfans; il est donc inutile de vouloir en tirer une lignée ; & Tacite, *Ann. L.* 6. *n.* 39, afsûre qu'ils étoient de basse extraction: *Poppæus Sabinus . . . modicus originis.*

Enfin, tout le monde sait que les Médailles de *Goltzius* sont suspectes & qu'il en a beaucoup de fausses ;× & voilà comme les Secundinistes s'accrochent à des ombres.

× Tout le monde sait aujourd'hui, que depuis le tems de Goltzius et ses Antiquaires, on a decouvert nombre de Medailles anciennes dont il faisoit mention dans ses Recherches; mais qu'on avoit cru fausses parceque on ne les retrouvoit dans les Cabinets des Curieux. Ces Decouvertes ont retabli la reputation de Goltzius. C'est ce que la bonne foi et exactitude demandoit de notre critique de faire connoitre, en même tems qu'il auroit été convenable à lui de citer l'inscription telle que la trouvoit donnée Ortelius, qui l'avoit copiée et gravée lui même. Cela convenoit à son Systême, par lequel il pretend prouver qu'elle est non seulement mutilée, mais postiche, puisque la copie d'Ortelius étant très ancienne les variantes entre celle ci à la sienne auroient fortifié son sentiment.

Masenius sent fort bien que, pour qu'un Secundin pût avoir droit à ce Monument, il faudroit qu'il fût Augustal de famille ou de rang : *Unde vel Augustalis generis vel officii fuisse Secundinum.* Mais comme l'Histoire Romaine ne connoît pas les Secundins, il présume que ce pourroit avoir été un Prince Gaulois : *Natum illum non Romæ, sed Treviris aut alibi in Borealibus plagis* ; cela avanceroit de beaucoup l'époque de notre Monument.

Le P. Theloë, Auteur du Manuscrit que le P. Helm m'a communiqué, pense aussi que les Secundins devroient être antérieurs à la domination Romaine pour avoir droit à ce Momument : *Cuivis vel mediocri antiquario clarum, ea spectare tempora, quæ Jul. Cæsari consecrata sunt, neque ad Noë, sed Principes aliquos Trevirenses.*

Que peut-on inférer de ces vaines conjectures, de ces efforts inutiles ? si-non que les Secundins de l'inscription sont des personnages postiches, des enfans de l'imposture, des noms ramassés au hazard, repétés & multipliés par systême.

Abandonnons donc ces fantômes, que l'Histoire & le Monument

Monument désavouent également; ils n'ont intrigué les Savans que parce qu'ils n'avoient pas remarqué que cette inſcription n'eſt pas originale, ils ont été dupes d'une erreur de fait.

Il n'eſt pas moins vrai qu'il y a eu des Secundins dans ces Contrées, grand nombre d'inſcriptions qu'on y a trouvées, en ſont des preuves inconteſtables; mais il faut juger de leur condition par la nature de leurs Monumens qui ne ſont que de la dernière claſſe, des pierres iſolées, des cippes de la moindre eſpèce, des ſarcophages.

De ſorte qu'il ſemble que, ſans faire injure à leur mémoire, le plus probable eſt qu'ils étoient des Serfs, des Affranchis, des Vétérans; le plus avantageux, des Commis, des Artiſans, des Inſpecteurs des ouvrages publics, ou peut-être des Piqueurs des grands chemins *Viocuri* dans les derniers tems de l'Empire Romain. Cette conjecture eſt fondée ſur l'étymologie des noms, ſur la nature des Monumens, & ſur les inſcriptions mêmes.

Tout le monde ſait que les Serfs & les Affranchis n'aïant point de famille, & étant toûjours dans celle d'un autre, n'avoient pas de nom de *lignée*, mais adoptoient ceux de leurs Maîtres ou Patrons : Avant donc d'être affranchis, ils étoient réduits à des noms graduels, qui avoient trait, ou à l'ordre de leur naiſſance, & c'étoient toujoûrs des diminutifs : tels étoient *Primus*, *Primulus*, *Primigenius*, *Primitillus*, *Primitivus* ; *Secundus*, *Secundinus*, *Secundinius*, *Secundulus* ; *Tertius*, *Tertinius*, &c. *Sextinius*, *Septimius*, &c. ou à leur caractère & génie : tels étoient *Benignus*, *Placidus*,

Modeſtus, *Satur*, *Securus*, *Urſio*, &c. ou à l'endroit de leur naiſſance: tels étoient *Macedo*, *Aventinus*, &c. ou enfin à quelqu'autre circonſtance particulière, ſouvent l'un & l'autre enſemble; mais quand leur état ou profeſſion n'eſt pas énoncée dans l'inſcription, c'eſt une marque que ce ſe ſont des ſimples Serfs. Car, comme nous l'avons déjà remarqué, les Romains ne manquoient pas d'ajoûter leur qualité, quelque baſſe qu'elle fut.

Je donnerai à la fin de ce Chapitre une petite collection d'inſcription *Secundiniennes*, qui vérifient tout ce que je viens d'avancer.

Le P. Wiltheim convient lui-même qu'il ſeroit abſurde de vouloir prouver le luſtre des Secundins par les inſcriptions trouvées çà & là dans l'ancien Treves: *Moneo*, dit-il, *his locis Secundinorum extare monimenta quæ toto hoc opere videre licet, quos notæ minoris Secundinorum titulos, modicis hærentes ſaxis, ampliſſimo illius Mauſolæi Iglenſis conditorum gentilitio nomini inſerere, facinus ſit haud parvæ abſurditatis.* Il inſinuë que ceux-ci ſemblent n'avoir été que des Cliens ou des Affranchis: *Id opinabile Clientium aut Libertorum eſſe.*

Après tout cela, mettons pour un moment que ceux de l'inſcription ſont des perſonnages réels; pour ne rien refuſer à leurs partiſans, ſuppoſons que *Secundin. Secur. Secundinus Aventinus*, L. *Sacc. Modeſtus* & *Modeſtius Macedo* étoient des Inſpecteurs des chemins, des Voyers dans les derniers tems de l'Empire, IIIIVIRI VIAR., comme la dernière ligne ſemble l'annoncer, & comme le prétendent

leurs partiſans modernes; cela ne leur donnera pas droit à ce Monument.

Il y avoit quatre manières de récompenſer ceux qui ſe ſont diſtingués par la conſtruction ou réparation des grands chemins.

La première étoit en uſage du tems de la République, c'étoit de donner aux chemins le nom de ceux qui les avoient faits : *Viæ publicæ Regales auctorum nomina obtinent*, comme *Via Appia*, *Æmilia* &c. les Cenſeurs en avoient alors la direction.

La ſeconde étoit du tems des Empereurs & pour les Empereurs ſeuls, on leur décernoit des arcs ou d'autres grands Monumens, & dans les inſcriptions on mettoit QUOD VIÆ MUNITÆ SUNT : Bergier en rapporte quelques exemples, *Ch.* 15. *L.* 1.

La troiſiéme manière de récompenſe étoit de frapper des Médailles avec les mêmes trophées & la même inſcription, & cet honneur étoit auſſi réſervé aux Empereurs & aux Conſuls.

La quatriéme manière de récompenſe tiroit ſa ſource de l'Edit de l'Empereur Claude; elle étoit ouverte à tout le monde, c'eſt la permiſſion d'inſcrire ſon nom ou quelque petit éloge aux Colonnes Milliaires après ceux des Empereurs & des Conſuls, quand on avoit fait quelque choſe de ſurérogatoire à ſes dépens : *Si opus aliquod publicum feciſſent aut refeciſſent Monimentum aliquod ſui.*

Mais dans toute l'antiquité on ne trouvera pas d'exemple qu'on ait décerné à un IIIIVIR un Monument de l'eſpèce

du nôtre: AGRIPPA, le Gendre d'Auguſte, a établi & fait faire tous les chemins Militaires des Gaules : on ſait combien cet Empereur étoit prodigue à le combler d'honneurs; on ne trouve cependant pas qu'on lui eut élevé un Monument à ce ſujet.

Qu'on tourne, qu'on retourne donc les choſes comme on voudra, il reſtera toûjours vrai que les Secundins ne ſont ni les héros, ni les propriétaires, ni les auteurs de notre Monument; que leur inſcription y eſt accidentelle & étrangère, & qu'ils n'ont pû l'y mettre que ſous les auſpices de l'Edit Claudien. Notre Monument leur a fait un ſoupçon d'honneur tant qu'on a été dupe de cette inſcription, qui l'a déshonoré & le déshonore encore; ſans elle, qui n'eſt pas même leur ouvrage, il n'auroit jamais été queſtion d'eux.

Voici quelques inſcriptions de toutes les claſſes que j'ai annoncées, capables de fixer le jugement qu'on doit porter de ceux de l'inſcription.

Commis.

L. CASVRIO L. F. CL. V. SPECVLATORI. ÆD.
IIIIVIR. I. D. Q. ARG. PUBL. ET. PECUN. ALIMENTAR.
DEFENSORI. REIP. CVRAT. ANNON. POPVLO. PRÆBITÆ
COSCONIVS. SECVNDINVS.

Cette inſcription eſt tirée des notes de Grævius ſur Suetone; ce Coſconius Secundinus étoit, ſans doute, un Commis du Commiſſaire *Caſurius.*

Vétéran.

I. O. M.

GENIO. LO*   * ci

CL. SECVND.   * dus ou dinus

SIMILIS. MIL.   * miles.

LEG. XXX. BF.   * Beneficiarius.

COSS. IV

m   AMERTINO ET. RV   * fo

Le P. Wiltheim rapporte cette inſcription, & dit qu'elle a été trouvée à Bollendorff.

Artiſan.

D. SECVNDINVS   * M.

TAVENA . . . CON . . . .

DEFunctAe   VaSA

tIVS. FABER. S   * ibi

ET. SVIS. VIVVS. FEC.

Je rapporte auſſi celle-ci qui a été trouvée à St. Maximin près de Treves, ſur ce ſarcòphage il y avoit un marteau, des tenailles & autres outils.

Serfs.

B*   ENIGNIVS. SECVndinus

B* ENIGNIO. PRIMO. Et   * ſi

BI. VIVVS. FECIt

Elle eſt rapportée par le même, ainſi que la ſuivante.

D. M.
IVNIO. SECVND
VOLIA. PRIMA. ET
. . . .
. . . .

Item la ſuivante.

D. SEXTINIO. M.
SECVNDINO. CONIVGI. DEFVNCTO.
ET. SIVERIANO. ET. SATVRO. FILIIS
VIVIS. PRIMVLI. SATVRNA. ET. SIBI
V. F.

D. M.
C. ATTONIVS. SE
CVNDINVS. ET. SAP
PVLA. VX. IDIERE indixere
FACIVNDVM.

Elle a été trouvée à Arlon; elle eſt auſſi rapportée par le P. Wiltheim.

D. M. MARCIANÆ. VICTORINÆ
CONIVGI. DEFVNTÆ. TERTIVS
SECVNDVS. CONIVNX. EIVS.
SECVNDINVS. VRSIO. FILIVS. EORVM.
SIBI. VIVI. FECERVNT.

Elle eſt rapportée par pluſieurs, & ſe trouve ſur un couvercle de ſarcophage noïé dans le fluent de la Sure, au-deſſus de Bollendorff, je l'ai vûë dix fois moi-même.

Voici encore un fragment rapporté par le P. Wiltheim qui ſuffiroit tout ſeul pour décider.

Primit IVI.
Mod ESTI.
f. ſe BTIMIO.
ſec ʼNDVS.
& ʼP LACIDVS.
faci ENDVM
curaver ʼNT

Il a été trouvé à Filsdorff dans une maiſon Païſanne.

Affranchis.

IIIII IR. AUG. IVNIANVS
MODESTVS.
LIBERTVS. ET. HÆRES

Elle eſt rapportée par Mr. de Hontheim, *Prodrom. H. T. Cl.* 13. N°. 2°.

D. M.
DONIL
LE. CONIV
GI. COSCONI
us. L. ACCEPTVS

Le P. Wiltheim la rapporte d'Arlon ; ce Coſconius étoit, ſans doute, un Serf fugitif, frere ou parent de celui de la première.

Enfin, pour conclure ce Chapitre, je dois faire mention d'une Secundine fameuſe libertine qui, pour avoir été ingrate envers ſon Patron, a été par lui privée du droit de ſépulchre. Gruter, ſelon Heineccius, rapporte cette

inſcription, p. DCCCLXII. 5. Je n'en donne que les premières lignes, le reſte feroit inutile ici.

SECVNDINA. LIBERTA. IMPIA. ADVERSVS.
CÆCILIANVM. FELICEM. PATRONVM. SVVM &c.

Si ce *Cæcilianus* étoit le Conſul *Felix* de 511. de J. C., cette Secundine impie pourroit avoir été ſœur ou parente de ſon Collègue *Secundinus*. Mais je laiſſe aux Secundiniſtes le ſoin de débrouiller cette anecdote, qui ne feroit pas beaucoup d'honneur à leur ſyſtême, en attendant qu'ils nous donnent quelque choſe de plus ſolide pour relever le luſtre de cette famille.

CHAPITRE XVII.

Raiſons du ſilence des anciens Hiſtoriens.

SI le Monument que j'ai eſſaïé de déchiffrer n'eſt pas celui dont *Pline* parle, il faut convenir qu'aucun Auteur du premier ordre n'en a fait mention ; ce ſilence ſur un Monument de cette importance a de quoi ſurprendre les Savans. On peut cependant en trouver des raiſons plauſibles ; ce ſilence eſt *affecté*, *forcé* ou *involontaire.*

Je ne doute pas que *Lentulus Getulicus*, qui avoit commencé l'Hiſtoire de ſon tems, & qui a été dix ans dans les Armées du Bas-Rhin, nous en auroit tranſmis un détail, ſi Tibère ne l'avoit fait mourir ; ſes écrits d'ailleurs ne ſont pas venus juſqu'à nous.

Nous pourrions en croire autant de Tacite, ſi les Livres de ſes Annales qui contenoient la vie de CALIGULA ne nous manquoient ; cet Auteur ne négligeoit & ne diſſimuloit aucune circonſtance, il étoit informé de tout, comme il le dit lui-même, *nobis pleraque digna cognitu obvenère, quamquam ab aliis incelebrata.* Annal. L. 6°. C. 7°. C'eſt déjà beaucoup qu'il nous apprend que par-tout on a élevé des Monumens à *Germanicus*, & je ne ſais pas trop ſi celui dont il parle *apud ripam Rheni*, n'eſt pas le nôtre & ſi ce ne doit pas être *apud ripam Moſellæ*, parce qu'il ne s'en trouve aucun veſtige ſur la rive du Rhin.

On ne peut pas prétendre que Suetone en parle, ſon ſyſtême en auroit ſouffert ; il en a dit aſſez en nous con-

ſervant le témoignage de Pline : il n'a d'ailleurs jamais été dans ce Pays, non plus qu'Athenée & Victor.

En général on peut préſumer, que tous ceux qui n'ont pas vû notre Monument, n'ont pas été curieux d'en parler, à raiſon que regardant les Gaulois & les Trevirois comme des Barbares, ils ne pouvoient ſe faire une idée bien avantageuſe d'un Monument inventé & exécuté par eux.

D'ailleurs, la vie monſtrueuſe de Caligula avoit rendu ſa mémoire ſi exécrable, que ceux qui ont vû ce Monument, & qui auroient pû en parler, ont été honteux de lui en faire honneur.

En effet, les excès de Tibère & de Caligula les avoient rendus ſi odieux, qu'à la mort de ce dernier le Sénat aſſemblé extraordinairement dans le Capitole, réſolut d'abolir la mémoire des *Céſars*, & de détruire leurs Monumens. *Sententiæ loco abolendam Cæſarum memoriam ac dirimenda Templa cenſuerunt.* Tacite Annal. L. 4°. C. 6$^{to.}$

Dion rapporte que le Sénat voulut déclarer le dernier infâme, que l'Empereur Claude l'empêcha ; mais que pas moins il fit briſer & ôter toutes ſes Statuës, annulla ſes Ordonnances, & que par la ſuite dans les hommages & les priéres on ne nommoit plus ni Tibère ni Cajus. *Dion L.* 6°. *Tillemont Emp. Cajus*, *art.* 25.

Comme donc on n'oſoit plus parler de ces Empereurs, il n'eſt pas étonnant que les Hiſtoriens poſtérieurs ayent paſſé ſous ſilence ou diſſimulé tout ce qui pouvoit faire honneur au dernier.

Il ne faut pas même douter que cette haine a paſſé dans les Provinces & chez l'Etranger, qui par même raiſon s'eſt empreſſé d'abolir la mémoire de ce Prince. La rareté de ſes inſcriptions en comparaiſon de celles des autres Empereurs en eſt une nouvelle preuve.

Tout cela confirme ce que j'ai avancé Chapitre 15^{e}. que d'abord après la mort de cet Empereur on a fait effacer l'inſcription de notre Monument.

Cette cataſtrophe a fait ſur les Trevirois le même effet que ſur les Hiſtoriens; honteux d'avoir fait tant d'honneur à un Prince qui s'en eſt rendu indigne, ils ſe ſont fait un point de religion de diſſimuler ou de cacher à leur poſtérité le vrai ſujet de ce Monument, & delà il eſt arrivé que ſa deſtination eſt inſenſiblement tombée en oubli.

De ſorte que les Curieux & les Ecrivains qui l'ont vû poſtérieurement ne pouvant ni en apprendre ni en deviner le ſujet, n'ont pû en rien dire, & leur ſilence eſt forcé.

Auſone paroît être dans ce cas, il l'a vû, il l'a admiré, il en a parlé magnifiquement pour la forme; mais n'y ayant plus trouvé d'inſcription, ni pû apprendre quelque choſe des Trevirois; ce qu'il en dit ne nous inſtruit pas pour le fond. Les mauvais ſiécles ſont ſurvenus & le Monument eſt reſté ſans recherche.

Un illuſtre Savant auquel j'ai communiqué cet eſſai m'a objecté, qu'on auroit plûtôt démoli ce Monument que d'en effacer le tître, & qu'il n'avoit pas vû d'exem-

ple d'une inſcription ſubſtituée à une autre.

Pour ſatisfaire le public à ce ſujet j'obſerverai avec Juſte Lipſe qu'on en uſoit différemment, *itaque*, dit cet excellent critique, *hæc duo ferè uſurpata, ut nomen deleretur, ut effigies tolleretur*; il cite pluſieurs exemples & fait remarquer qu'on pratiquoit ſouvent l'un & l'autre, comme le juſtifie ce paſſage d'Euſebe Hiſt. Eccl. L. 9. C. d^r. *Inſcriptiones etiam & tituli quicumque honori ejus aut Liberorum per ſingulas urbes poſiti erant, partim è ſublimi ad terram detracti confractique ſunt, partim ut videntibus inutiles fierent, obſcuro quodam colore obducti & nigrefacti.*

Nous pourrions citer pluſieurs exemples d'inſcriptions ſubſtituées à d'autres; mais nous nous contenterons d'une qui ſe trouve, *Prodrom. Hiſtor. Trevir. Claſſ.* 2. *n°. vij*, qui nous apprend que S. Attonius ayant trouvé un Temple de Silvain délâbré & ſans enſeigne, l'a rétabli à ſes frais, en y mettant l'inſcription ſuivante.

IN. H. D. D. DEO. SILVANO.
TEMPL. CVM. SIGNO. VETVSTATE. CONLAPSVM
SEXTVS. ATTONIVS. PRIVATVS.
CIVES. TREVER. IIIIIVIR.
AVGVSTALIS. PECVNIA.
SVA. RESTITVIT.

Je ſoupçonne que ce Temple étoit à Waldbillich, à deux milles du Camp d'Alt-Trier dans la Seigneurie de Beffort, où il ſe trouve beaucoup de débris d'un Temple; & le P. Wiltheim y a encore trouvé le buſte ou la moitié

de la statuë de ce Dieu avec un reste d'inscription, qui fait mention d'un C. S. ATTONIVS. Je trouverai peut-être encore occasion de donner une petite Dissertation de ce Temple, qui doit avoir existé avant l'arrivée des Romains, puisqu'il étoit déjà en vilain fondoir du tems des *Césars*.

CHAPITRE XVIII.

Ausone parle-t-il de ce Monument ?

LA mémoire de ce Monument est devenuë si obscure & si douteuse, que quelques Critiques ont douté si *Ausone* dans sa Moselle en parle; il me semble néanmoins que sans se mettre en grande dépense on peut lui révendiquer ce témoignage.

Brower, Masenius, Bertholet & quelques autres soûtiennent qu'il désigne ce Monument par ce passage :

Quadro ; cui in fastigia cono
Surgit, & ipsa suas consumit Pyramis umbras.

Le P. Wiltheim au contraire dénie qu'il en parle : *De Eglensi Monimento in eleganti poëmate nulla littera est, nisi Ausonium tu fortassis melius intelligis quàm ipse se Ausonius.*

Il se fonde sur deux raisons: pour premiére il dit que ce Monument n'est pas une Pyramide : *Ab imâ basi ad summam coronicem, ad perpendiculum penè erigitur specie turris, abs coronice deinceps pyradimali formâ coït in aciem.*

Pour seconde raison il dit, que dans ce passage Ausone parle d'une Pyramide d'Egypte : *Pyramidem Ægyptiam.*

Quelque respectable que soit la critique de ce vénérable Antiquaire, je ne puis lui souscrire en ce point; il me paroît au contraire que dans les Vers que je transcrirai ici, Ausone n'a pour objet que notre Monument , qui est en effet ce qu'il a trouvé de plus curieux, en remon-

tant la Mofelle depuis *Neumagen* où il s'y eft embarqué.

Après avoir décrit la Mofelle, fes rives, les vignes, les poiffons qu'elle nourrit & les ruiffeaux qu'elle reçoit, par une tranfition poëtique il excufe fon impuiffance à décrire les bâtimens & les pièces d'Architecture qu'il a trouvés fur les deux rives.

Quis potis innumeros cultufque, habitufque, retexens
Pandere tectonicas per fingula prædia formas?

Il s'arrête fur-tout à une pièce d'Architecture qui lui a paru digne des meilleurs Maîtres du monde.

Non HOC *fpernat* OPUS *Gortynius aliger, ædis*
Conditor Euboïcæ: cafus quem fingere in auro
Conantem Icarios, patrii pepulère dolores.
Non Philo Cecropius: non qui laudatus ab hofte,
Clara Syracufii traxit certamina belli.

Par ces cinq Vers Aufone dit que *Dédale*, *Philon* & *Archimede* fe feroient gloire d'être les Auteurs de l'ouvrage qu'il décrit.

Forfan & infignes, hominumque, operumque labores
Hoc habuit decimo, celebrata volumine, Margei
Hebdomas.

Le P. Wiltheim croit que ce Margeus étoit auffi un Architecte; mais Scaliger conjecture avec plus de vraifemblance que dans le dixiéme Livre de fes Ouvrages, ce Margeus a décrit les fept merveilles du Monde; de forte qu'Aufone infinuë par ce paffage, que Margeus a peut-être réputé cet ouvrage, notre Monument, entre les fept

merveilles qu'il décrit dans ſon dixiéme Livre.

. . . Hic clari viguere Menecratis artes
Atque Epheſi ſpectata manus ; vel in arce Minervæ
Ictinus, magico cui noctua perlita fuco
Allicit omne genus volucrûm, perimitque tuendo.

Il faut répéter ici *forſan & hic*, pour dire que peut-être l'art de *Menecrate* & la main habile d'*Ictinus* ſe ſont ſignalés en cet ouvrage.

Conditor, hic, forſan fuerit Ptolomaïdos Aulæ
Dinocrates; (QUADRO; CUI IN FASTIGIA CONO
SURGIT, ET IPSA SUAS CONSUMIT PYRAMIS UMBRAS:)
Juſſus ob inceſti &c.

Le ſens de ces Vers paroît aiſé & naturel pour peu qu'on retourne la phraſe, *Conditor hic* (hujus operis, cui quadro in faſtigia cono ſurgit Pyramis) *forſan fuerit Dinocrates conditor aulæ Ptolomaïdos qui quondam juſſus &c.* pour dire que l'Auteur de ce Monument, qui s'éléve en pyramide au-deſſus de ſa corniche & ravale ſon ombre, eſt peut-être le fameux *Dinocrate* qui a bâti le Palais de Ptolomée &c.

Il eſt certain que dans tous ces Vers Auſone parle d'un ouvrage qu'il a trouvé au bord de la Moſelle, & qu'il a regardé comme un chef-d'œuvre, d'un Monument de la premiere claſſe; mais il ſeroit abſurde qu'il eût emploïé tant de figures pour admirer ce Monument, ſans le déſigner par aucun endroit.

Il eſt même évident que dans ces dix-huit Vers Auſone ne parle que d'un ſeul ouvrage „ *hoc opus* " d'un Monument d'Architecture & de Sculpture; & comme Dinocrate n'en

n'en a pas fait du quel on puiſſe dire *cui quadro in faſtigia cono ſurgit Pyramis*, il n'eſt pas douteux qu'il faut appliquer ce paſſage à l'ouvrage particulier dont il parle.

Il ne faut pas croire au reſte qu'Auſone prétend que Dinocrate a travaillé lui-même à ce Monument ; il ſe ſert d'une figure ordinaire, pour dire que ce Monument eſt digne des premiers Maîtres de l'antiquité, & c'eſt pour cela qu'il ajoûte : *Aut hos aut horum ſimiles &c.*

La gloſe du P. Wiltheim n'eſt pas heureuſe, elle tient un peu de la chicane : Auſone ne dit pas que le Monument, dont il parle, eſt une Pyramide ; il dit, comme le P. Wiltheim, qu'au-deſſus de la corniche *abs coronice*, *in faſtigio*, *ſurgit Pyramis*, *coït in aciem*, *conſumit umbras* ; l'élégance fait la différence.

Mais c'eſt une abſurdité de la part du P. Wiltheim de prétendre que dans ce paſſage Auſone parle d'une Pyramide d'Egypte, puiſqu'il eſt notoire que les fameuſes Pyramides d'Egypte ſont antérieures à Dinocrate de quelques ſiècles, & que celui-ci n'y en a jamais conſtruite.

Après avoir ainſi exalté ce Monument qu'il a trouvé déſert & ſans inſcription, & dont on ne pouvoit plus lui dire le ſujet, il paſſe aux Villages ſitués ſur les deux rives : *Celſas fluvii decoramina Villas.*

Freher remarque fort bien que c'eſt en remontant la Moſelle qu'Auſone a compoſé ſon Idille ; je ne crois pas qu'il ſoit remonté plus haut que *Waſſerbillich*, puiſqu'il n'a pas fait mention de la Sire & de quelques autres ruiſſeaux qui ſe déchargent dans ce Fleuve au-deſſus de ce Village : il

paroît donc que s'étant embarqué à *Neumagen*, six lieuës au-dessous de Treves, il a débarqué à *Wasserbillich*, & y a pris la Chaussée de Rheims pour retourner en France.

De sorte que les Villages, Bâtimens & Monument qu'il décrit, doivent être cherchés dans ce trajet de neuf lieuës: il parle généralement de leur situation par les trois Vers qui suivent; mais il fait une description particulière de notre Village d'Igel & le désigne d'une façon à ne pouvoir le méconnoître, il n'y manque que le nom.

Illa (Igla) *tenens collem qui plurimus imminet amni.*

Ce Village est effectivement situé derrière ou à côté d'une montagne fort élevée, dont un roc immense le couvre au midi, & ce roc avançoit autrefois bien avant dans la Moselle. Les Etats l'ont fait escarper à la fin du 17me. siècle pour y faire passer le grand chemin de Treves, qu'ils ont depuis fait soûtenir par un contre-fort très-somptueux; on vient d'en faire escarper encore une partie pour élargir cette route.

Usurpat faciles per culta per aspera visus.

Ce Village joüit d'une belle échappée de vûë; du côté de l'Orient on découvre le Confluent de la Moselle & de la Saare, la plaine, la colline, les vignes, le Château & le pont de *Contz*. Vers le Midi la gorge des montagnes de la Saare, c'est ce qu'il entend par *aspera*. Vers le Couchant la rive droite de la Moselle, les Villages de *Reinach*, *Wasserlirsch* & *Uberbillich*.

Utque suis fruitur dives speculatio terris.

Cette expression est très-ingénieuse & très-élégante,

comme pour dire que la vûë joüit de ces terres, comme si elles lui appartenoient.

Quin etiam riguis HUMILI PEDE CONDITA, *pratis*
Compensat celsi, bona naturalia montis.

Situé au pied de la montagne, *humili pede condita*; il se dédommage de la stérilité des rochers, que le Poëte appelle *bona naturalia montis*, par l'agrément des prairies, situées au-dessus & au-dessous du Village, arrosées par deux belles fontaines, *riguis pratis.*

Sublimique minans irrumpit in æthera tecto.

Par *sublimi tecto* il entend un ancien Edifice, un Château qui étoit sur le sommet de la montagne, derrière le Village au Nord, où est actuellement l'Eglise Paroissiale, qui a été bâtie des décombres de cet ancien Edifice : il se peut que *Germanicus* se tenoit dans ce Château & Tibère dans celui de *Contz*, pour être l'un & l'autre à portée des Camps de la Saare & d'Alt-Trier. *Voyez le frontispice de cet Essai:*

Ostentans altam, Pharos ùt Memphitica, TURRIM.

Cette Tour est notre Monument qu'on appelle communément *La Tour d'Igel*, en Allemand **der Heyden Thurn.** *La Tour des Païens; Pharos ùt Memphitica*, est une suite de la comparaison que le Poëte a ci-devant faite de notre Monument à une des sept merveilles du Monde; c'est un Phare qui attire les yeux des Savans, qui a fait aborder maint Curieux, & qui rendra ce Village célébre à toute la postérité, au moïen de la réparation que les Etats viennent d'y faire faire & du mur dont ils l'ont fait

En 1782. S. M. Imperiale Regnante ayant passé à Luxembourg alla expressement visiter cette célèbre Antiquité, et après l'avoir admiré, ordonna aux Deputés des Etats qui l'accompagnoient, d'avoir un soin particulier de la bien conserver, et qu'ils les en chargeoit. Par cet ordre, & par les précautions que les Etats de Luxembourg avoient déja prises auparavant, il restera célèbre des Mechants, et se conservera encore de longues Années.

entourer, pour le garantir d'ultérieure insulte; sur la porte du quel on a fait à cette occasion entailler le Cronique suivant.

CVra fIt patrVM patrIæ
ne qVoD antIqVItas eXstrVXIt,
VetVstate CorrVat.

Au moïen de ce je finis cet Essai; le Public jugera si mon essor a été heureux. Je n'ajoûterai qu'un mot pour les Critiques.

Qui legis ista, meis conatibus annue; saltem
Si conjecturam despicis, omen ama.
Cassa, magistrali, conamina carpere, limâ,
Zoïle ne tentes, si meliora nequis:
Si meliora potes, profer meliora, probabo;
Inter enim est parvi me potuisse nihil.

FIN.

Planche 1.

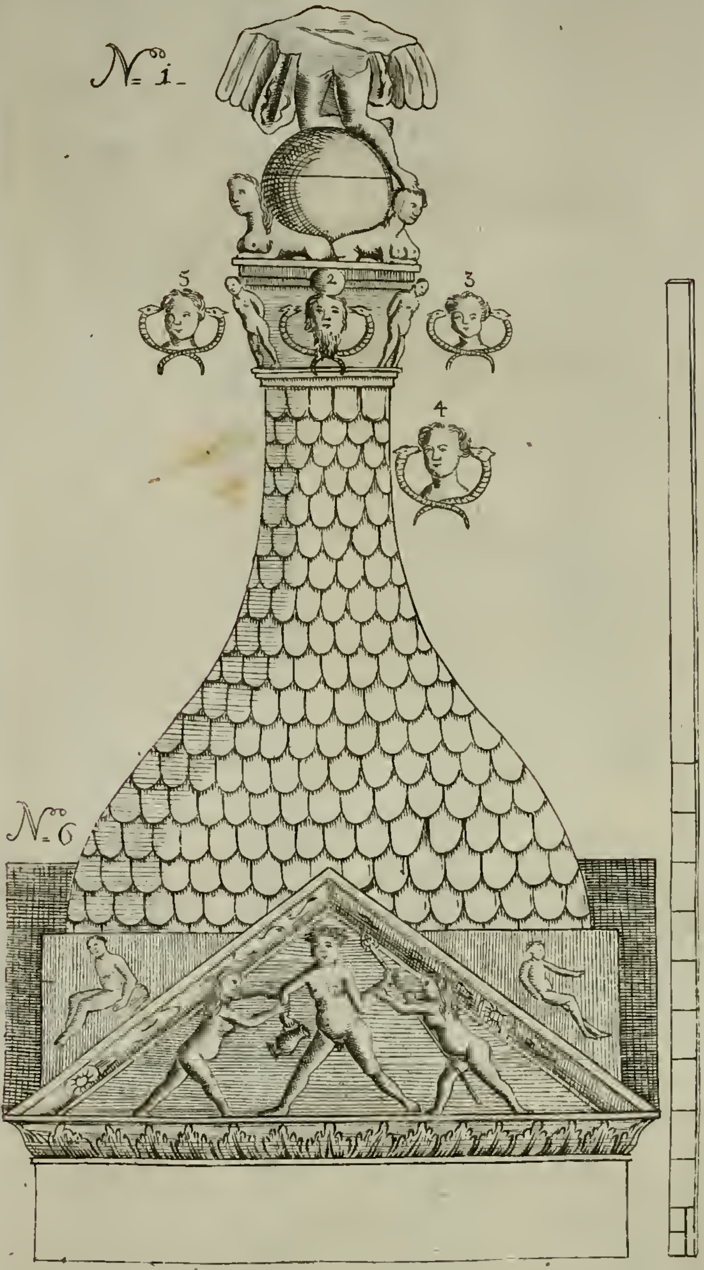

Planche 2.

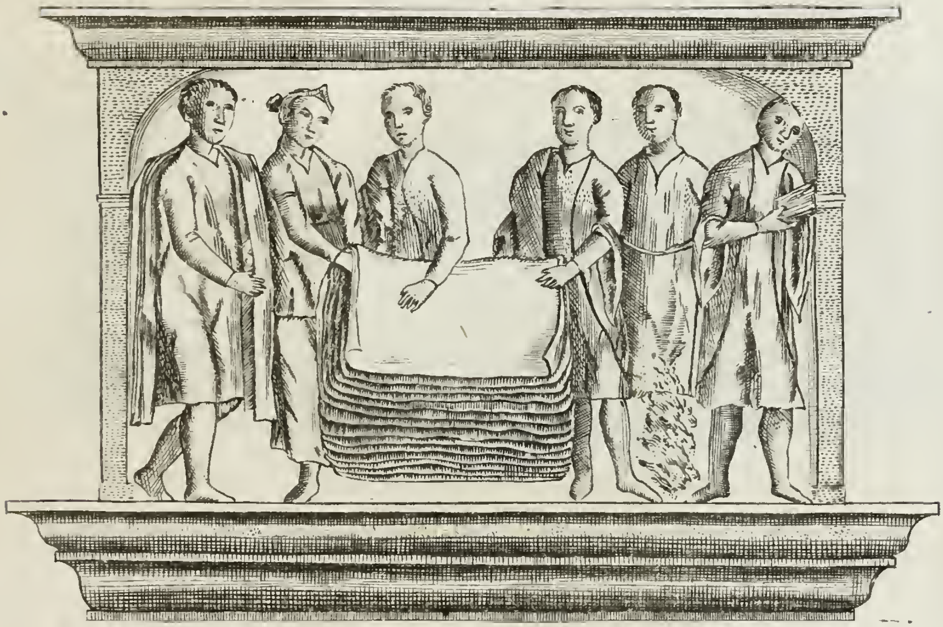

Planche 3.

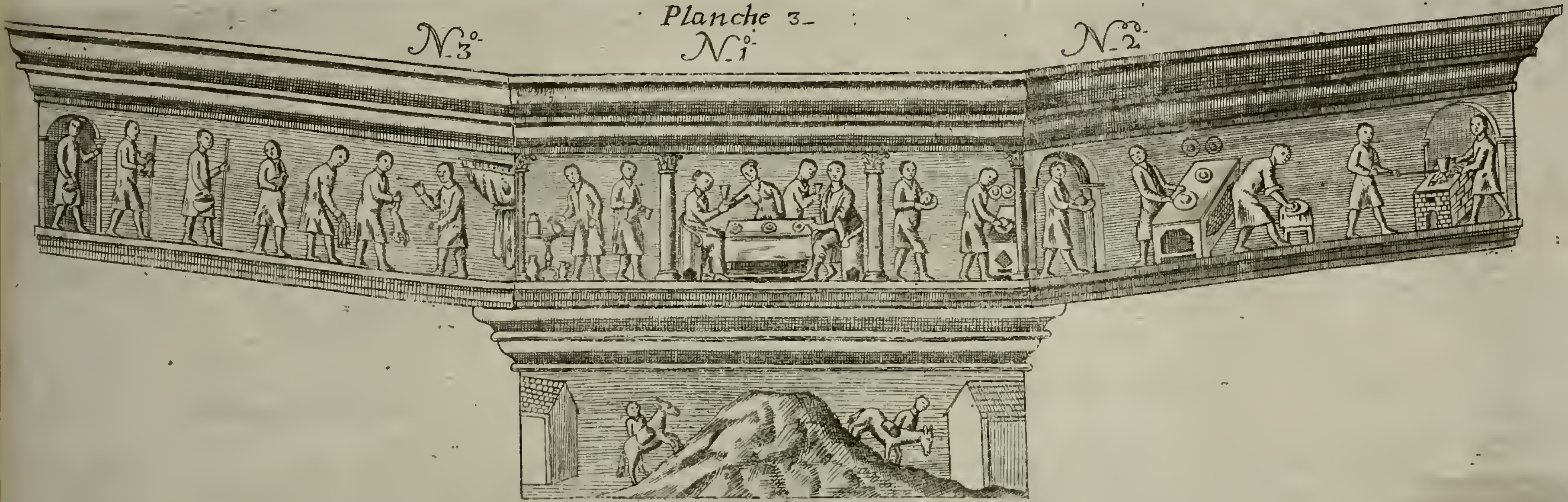

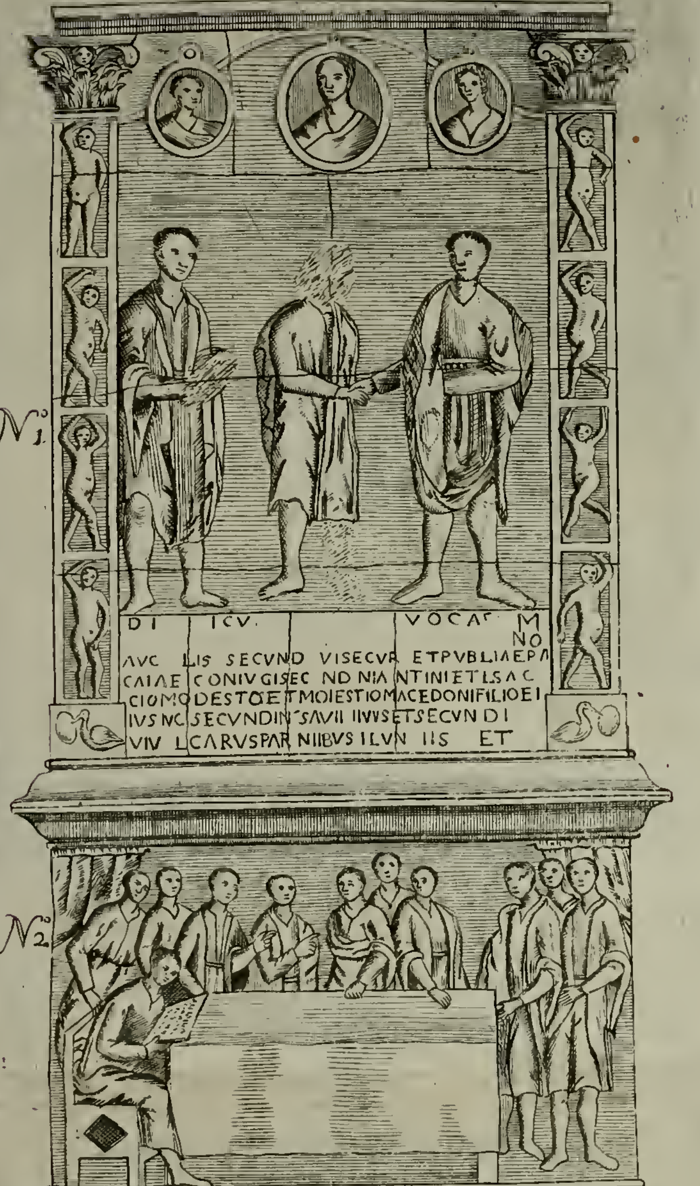
DI ICV VOCAT M
NO
AVC LIS SECVND VISECVR ETPVBLIAEPA
CAIAE CONIVGISEC ND NIA NTINIETLSAC
CIOMODESTOET MOIESTIOMACEDONIFILIOEI
IVSNC SECVNDIN SAVII IIVVSETSECVN DI
VIV LCARVSPAR NIIBVS ILVN IIS ET

N°1

N°2

Planche 6.

N. 1

N. 2

Planche 5.

N.° 1

N.° 2

N.° 3

N.° 4

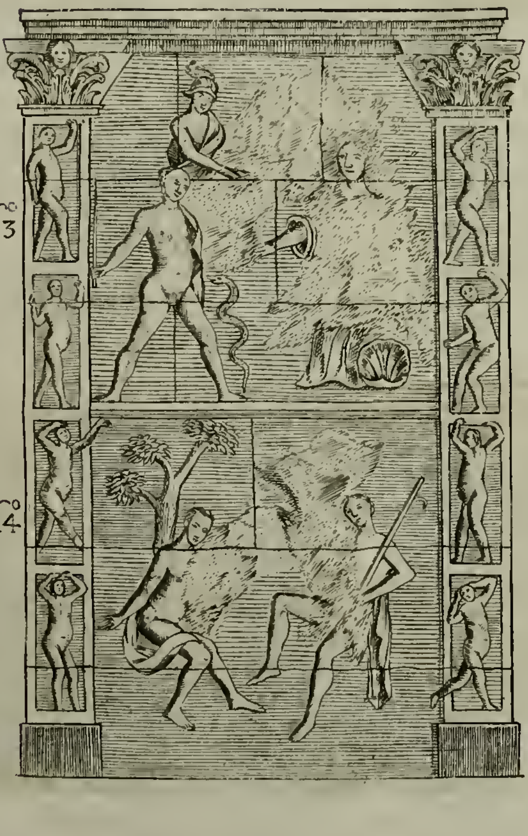

Planche 6-7.

N.1

N.2

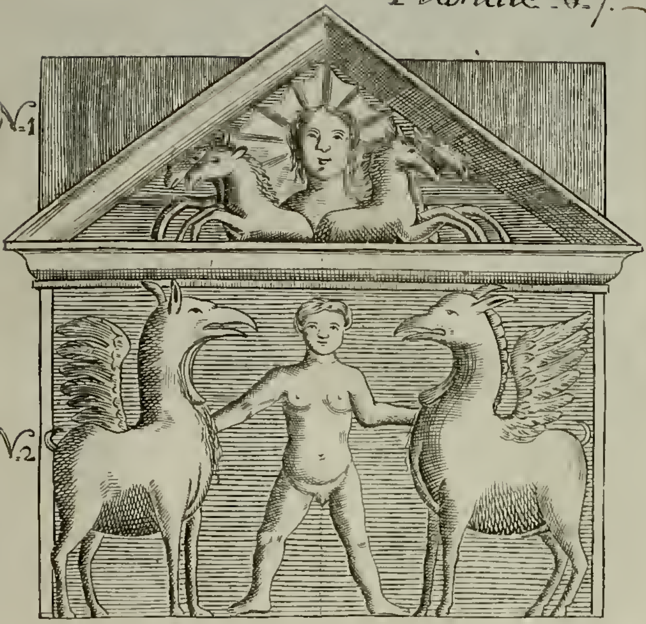

N.3

Planche 3e

Jo: Muller sc. Luxemb.

Planche 9.

N. 1.

N. 2

N. 3

N. 4.

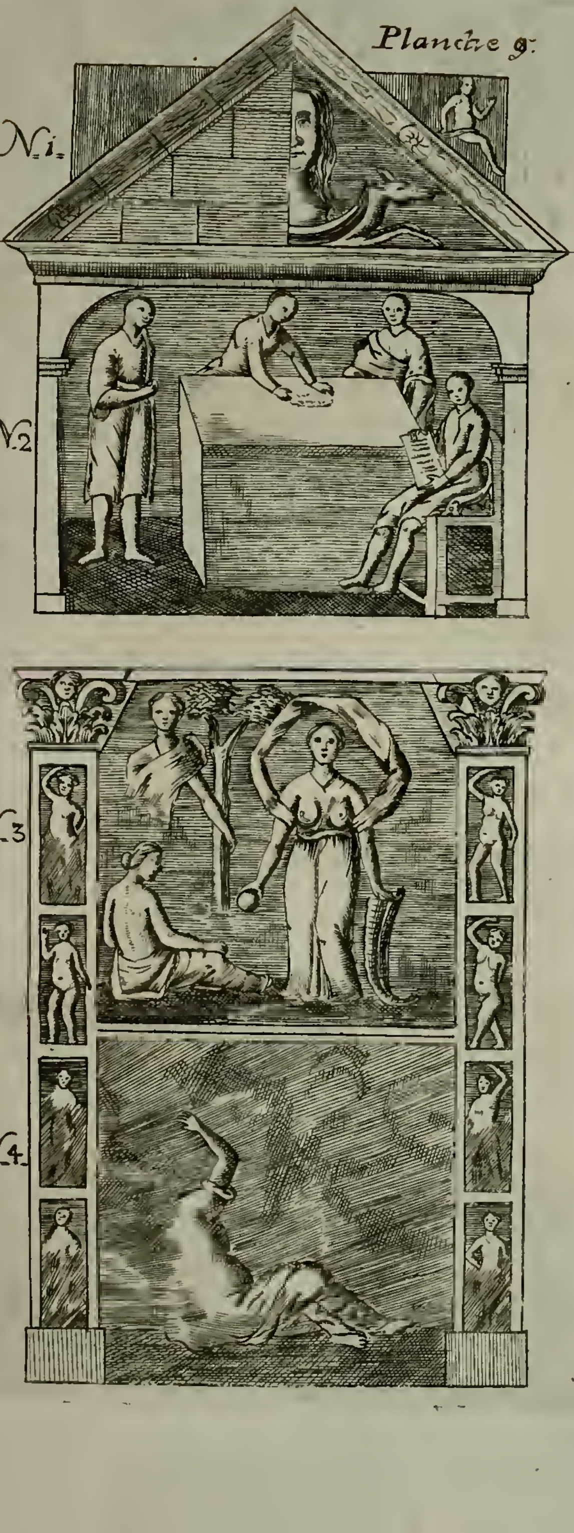

Planche 19.

N 10

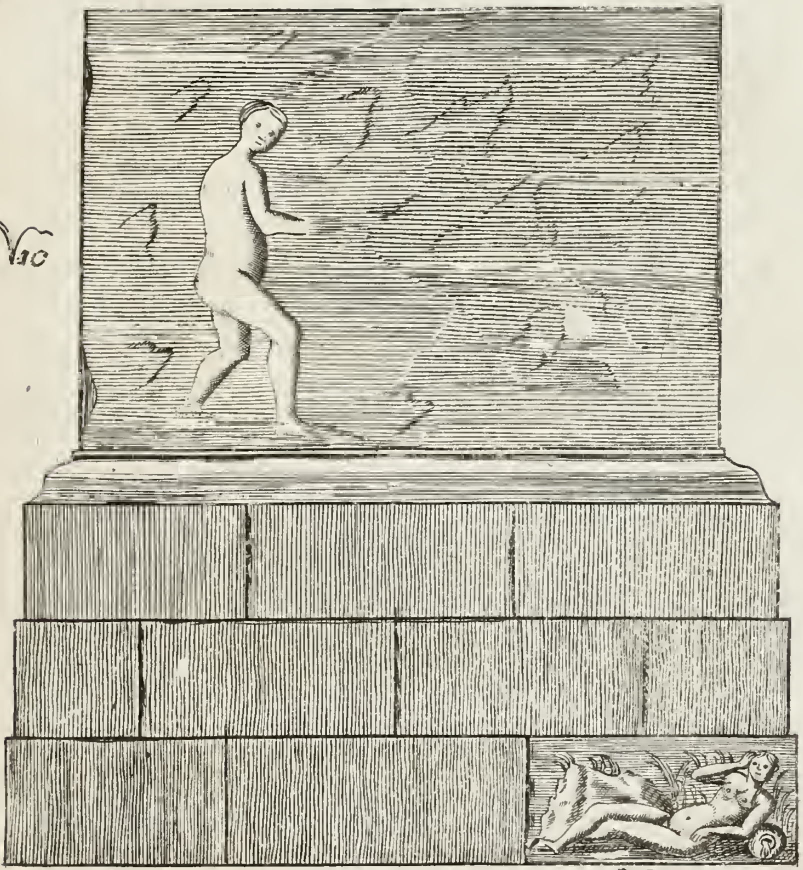

N 2

SPECIAL 86-B
23551